« *Une Paix et Amitié perpétuelles...* »

Sur le traité de paix entre le Royaume de Danemark-Norvège et la Régence d'Alger, 1746

Torbjørn Ødegaard

Scandinavian Institute for North African Studies

SINAS

”Une Paix et Amitié perpétuelles…”

Pour toute question, prière de s'adresser :
Kystforlaget
Courriel : post@kystforlaget.com
www.kystforlaget.com

ISBN 978-82-994533-4-9

Traducteurs : Inês Bartolo et Astrid Nome
Conception graphique et réalisation : Møklegaards Trykkeri
Fredrikstad, 2013

Editeur : Scandinavian Institute for North African Studies (SINAS)

Publications précédentes :

Nº 1. Niels Moss : Un Norvégien à Alger 1769-72. Fredrikstad, Norvège, 2007. (Nouvelle édition.) Introduction par Moulay Belhamissi et Torbjørn Ødegaard.
Nº 2. John Seller : A Mapp of the Citie and Port of Tripoli in Barbary. London, 1675. (Fac-similé.)
Nº 3. Torbjørn Ødegaard : Oppgjøret med Røverstaten Algier 1769-72 (sur la guerre entre le Danemark et la régence d'Alger). Horten, Norvège, 2010.
Nº 4. Johannes Helding : Dissertation académique traitant brièvement de La Maurétanie ou des royaumes De Fès, De Maroc et D'Alger. Stockholm, Suède, 1699. (Nouvelle édition.) Introduction par Joachim Östlund.
Nº 5. Magnus Thelaus : Mémoire universitaire sur la Piraterie. Uppsala, Suède, 1716. (Nouvelle édition.) Introduction par Joachim Östlund.
Nº 6. Torbjørn Ødegaard : « Jeg manglede intet uden Friheden… » Om bergensmatrosen Hans Jochum Schrams slaveri i Tunis 1747-1750 (sur l'esclavage tunisien du matelot de Bergen, Hans Jochum Schram). Fredrikstad, Norvège, 2012.

Cette publication est soutenue financièrement par :

AMBASSADE DE NORVÈGE

Statoil

YARA

Remarque concernant trois lettres :
Les trois dernières lettres de l'alphabet norvégien paraissent dans des noms propres dans le texte ; ce sont les lettres 'æ', 'ø' et 'å'. Ces lettres sont prononcées respectivement 'æ', 'œ', 'o'.

Torbjørn Ødegaard

"Une Paix et Amitié perpétuelles…"

Sur le traité de paix entre
le Royaume de Danemark-Norvège
et la Régence d'Alger, 1746

SINAS

Table des matières

Préface 6
Ligne de temps 11
Une paix et amitié perpétuelles 27

Appendice

Nicol. Seidelin Bøgh : L´historie de la paix algérienne 75
Extraits des rapports de Ludolf Hammeken, le premier consul dano-norvégien à Alger 79
Niels Moss : Un Norvégien à Alger, 1769-72 85
Christian Levsen : Les observations d´Alger précises d´un secrétaire de consulat dano-norvégien . . . 91
Rud. Bay : Des lettres privées à un ami, écrites par un franc secrétaire de consulat danois 103
Liste des illustrations 107

Préface

Alger représenté sur une gravure en taille-douce allemande colorée, env. 1700.

La Norvège et l'Algérie ont une longue et riche histoire commune.

Nous connaissons bien la partie dramatique et difficile de notre passé commun, tel que les captures, l'esclavage des marins nordiques et les attaques réciproques sur nos territoires respectifs. La partie paisible des relations historiques est pourtant moins connue : le traité de paix de 1746, le consulat dano-norvégien qui fut établi à Alger la même année, et le Norvégien Ludolf Hammeken, originaire de Bergen, qui est devenu le premier consul à Alger.

Le but de cette publication est justement de jeter la lumière sur ces relations longues, solides et paisibles dans la dernière phase de l'époque ottomane d'Alger. A l'exception de la rupture de paix entre les années 1769 et 1772, les liens consulaires ont duré jusqu'à 1830, même s'ils n'étaient pas tout à fait réciproques : le Danemark-Norvège jugeait nécessaire d'être présent à Alger, avec ses différents consuls et secrétaires de consulat ; Alger n'avait pas le même besoin d'être représenté par un consul au Royaume dano-norvégien.

Outre l'histoire du contact, il y avait également d'autres points communs : au 18e siècle, Alger, comme la Norvège, avait des traditions maritimes solides. Les Algériens avaient les frères Barberousse, les Norvégiens les Vikings. De plus, Alger faisait partie de l'Empire ottoman et était en partie gouverné de loin par Constantinople. Dans la période présentée dans notre livre, la période de paix entre 1746 et 1830, les Norvégiens vivaient aussi sous le règne de voisins plus puissants : jusqu'à 1814, la Norvège faisait partie du Danemark, et le roi et le gouvernement se trouvaient à Copenhague. Ensuite, jusqu'à 1905, elle était sous la Suède, les affaires étrangères et le service consulaire furent administrés par Stockholm. Les affaires norvégiennes à Alger furent traitées par le consulat danois, et après 1814, par le consul suédois.

Un troisième point commun : la navigation en Méditerranée comme source de revenus, surtout dans la dernière moitié du 18e siècle, « la période florissante » de l'histoire maritime dano-norvégienne. Le Danemark-Norvège exportait aux ports de l'Europe du Sud des matières premières norvégiennes, comme la morue séchée et le bois d'œuvre, souvent livrés par des vaisseaux équipés de marins norvégiens. Pour Alger, la Méditerranée servait aussi de plateforme économique. A travers des traités de paix qui coûtaient chers aux nations européennes, Alger garantissait une navigation libre et sûre : les capitaines corsaires restaient passifs dans leurs ports respectifs. Les Européens payaient pour cette sécurité sur mer à travers plusieurs siècles. Ainsi, Alger est devenu une grande puissance maritime, respectée par les petites et grandes nations européennes.

Cette publication est une initiative norvégienne, avec un aspect danois fort. Lorsqu'on écrit l'histoire norvégienne d'Alger, on fait notamment la connaissance du pasteur marin danois, Nicol. Seidelin Bøgh, le premier écrivain du Royaume dano-norvégien à publier un livre exclusivement sur Alger – en vers.

On rencontre le secrétaire de consulat danois Rud. Bay, qui a le mal du pays, et qui, à travers sa riche correspondance avec un ami à Copenhague, révèle la vie intérieure au consulat dano-norvégien. On y trouve aussi ses réflexions vivaces et personnelles sur Alger. Certes, on fait la connaissance d'un autre secrétaire de consulat, Christian Levsen, qui aux alentours de 1800, a publié une œuvre historico-topographique, très unique, sur Alger, ayant le titre allemand « Nachrichten und Bemerkungen über den algierischen Staat » (« Nouvelles d'Alger »). Levsen a publié cette œuvre à Altona, qui aujourd'hui fait partie de l'Allemagne, mais qui en 1800 faisait partie du duché germanique de Schleswig- Holstein, qui à son tour, faisait partie du Danemark-Norvège. L'œuvre de Levsen sur Alger, qui compte des milliers de pages, est aujourd'hui pratiquement inconnue en Algérie ; elle est maintenant prête à être traduite, commentée et publiée en français ou en arabe. Ainsi, cette œuvre sera intégrée dans le travail des historiens en Algérie d'aujourd'hui. De cette façon, les années de gloire de l'Algérie, en tant que pouvoir maritime, peuvent être reconstruites de nouveau, basées sur les sources nordiques, et non seulement les publications coloniales françaises, qui sont toujours republiées à nos jours.

L'un des buts de cette publication est justement de montrer la documentation riche et originale – qui jette définitivement une nouvelle lumière sur l'histoire de l'Algérie – qui se trouve dans diverses archives et bibliothèques. L'étude de ces sources permet à l'Algérie de se voir à travers les yeux des autres ; d'être étudiée de dehors – un point de vue qui ouvre la voie à d'autres formulations, d'autres perspectives que celles proposées par la documentation du pays lui-même, notamment celle créée par les anciennes institutions algériennes-ottomanes, liées à l'administration du dey. Les sources nordiques peuvent servir à corriger et à compléter les sources du pays.

Quelques mots sur ce que cette publication ne traite pas : l'histoire de paix commence par le traité de paix de 1746 ; on exclut donc l'attaque algérienne sur l'Islande en 1627, qui faisait alors partie du Danemark-Norvège. A peu près 400 Islandais furent amenés de la mer Atlantique du Nord à l'Afrique du Nord. La plupart d'entre eux furent vendus comme esclaves à Alger. J'omets également les histoires des maints marins danois et norvégiens, victimes d'agressions en mer commises par des capitaines corsaires, et qui sont devenus esclaves. Je ne répète pas non plus l'histoire du bombardement dano-norvégien d'Alger en 1770, par suite de la rupture de paix de l'année précédente. Cette histoire de guerre ne fait pas partie de l'histoire de paix. Par ailleurs, le conflit entre le Danemark-Norvège et Alger est bien

Alger par jour et par nuit: Une impression sinistre et granuleuse du XVIIème siècle – ici en comparaison avec une impression décorative, colorée et riche en détails du XVIIIème siècle – reflète la conception changeante d'Alger de la part des Européens ; d'une puissance maritime menaçante au XVIIème siècle à un ami et partenaire commercial « pour l'éternité » au XVIIIème siècle. Les deux impressions sont d'origine néerlandaise.

documenté dans la publication de 2007, « Niels Moss – Un Norvégien à Alger 1769-72 », co-signé avec l'historien algérien sur l'histoire maritime le plus connu, El Hadj Moulay Belhamissi (1930-2009). Le marin Niels Moss écrit sur la vie en captivité, ce texte fut publié en Norvège déjà en 1773. Le livre de Moss est la seule publication purement norvégienne sur Alger, c'est pourquoi un extrait est mis en appendice.

Enfin, j'exprime ma profonde reconnaissance à l'ambassade de Norvège à Alger, au bureau de Statoil en Algérie et à Yara International, qui ont contribué à réaliser cette publication, dont le titre : « Une paix et amitié perpétuelles », est une citation tirée du traité de paix de 1746.

Cette formulation a été conçue lorsqu'un groupe de personnes se sont rencontrés, qui ne partageaient que le désir de conclure justement une paix et amitié perpétuelles. Ces personnes étaient rassemblées le mercredi 10 août, au palais d'Alger : premièrement, le dey d'Alger, Ibrahim Bascha, ensuite le jeune et noble chef de l'escadre Ulrich Adolf Danneskiold Samsøe, puis

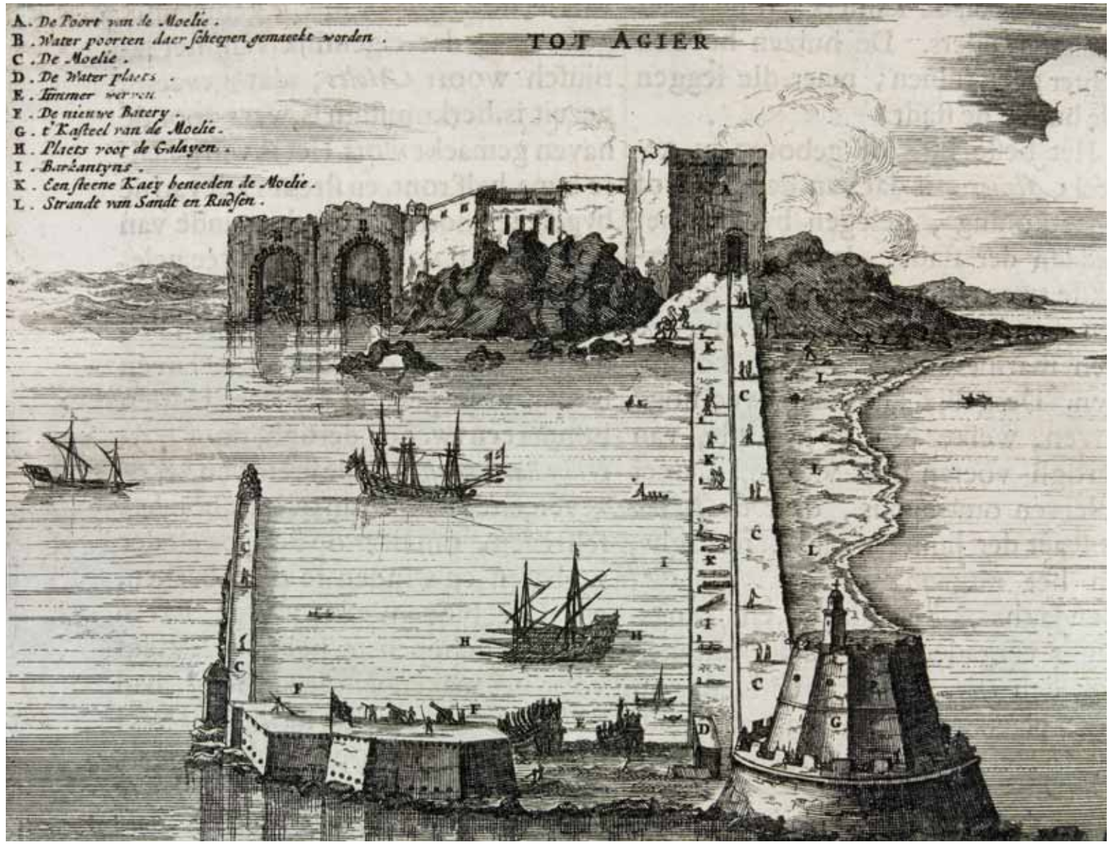

le capitaine-lieutnant Gerhard Sivers et enfin le nouveau consul dano-norvégien Ludolf Hammeken, originaire de Bergen. Dans la présence des souverains d'Alger, ils ont formulé ce traité qui transformait, pratiquement au bout d'une heure, les anciens ennemis en amis : « L'an 1159, le 22 jour du mois Radjeb, qui est le 10 Août 1746, il s'est fait une Paix et Amitié perpétuelles entre S. M. Roïale Chrêtien 6. Roi de Dannemarc ; Norvegue ; et d'autres Païs, d'un côté, et le Serenissime Ibrahim Bascha, Dey et Gouverneur d'Alger, et des Païs qui en dépendent, de l'autre côté… ». Voici les premières lignes du traité qui allait régler les relations entre le Danemark-Norvège et Alger pendant plusieurs décennies.

L'une des ambitions de cette publication est justement de souligner les anciennes ambitions du traité, de continuer les bonnes et paisibles relations entre l'Algérie et la Norvège. A cet égard, l'an 2013 a eu un début tragique, avec la perte de cinq vies norvégiennes lors de l'action terroriste contre le site gazier à In Amenas en janvier. Ainsi, l'accord réglé par le traité de 1746 a une forte valeur symbolique ; il est plus important et plus actuel que jamais.

Torbjørn Ødegaard
Fredrikstad, Norvège,
le 22 avril 2013

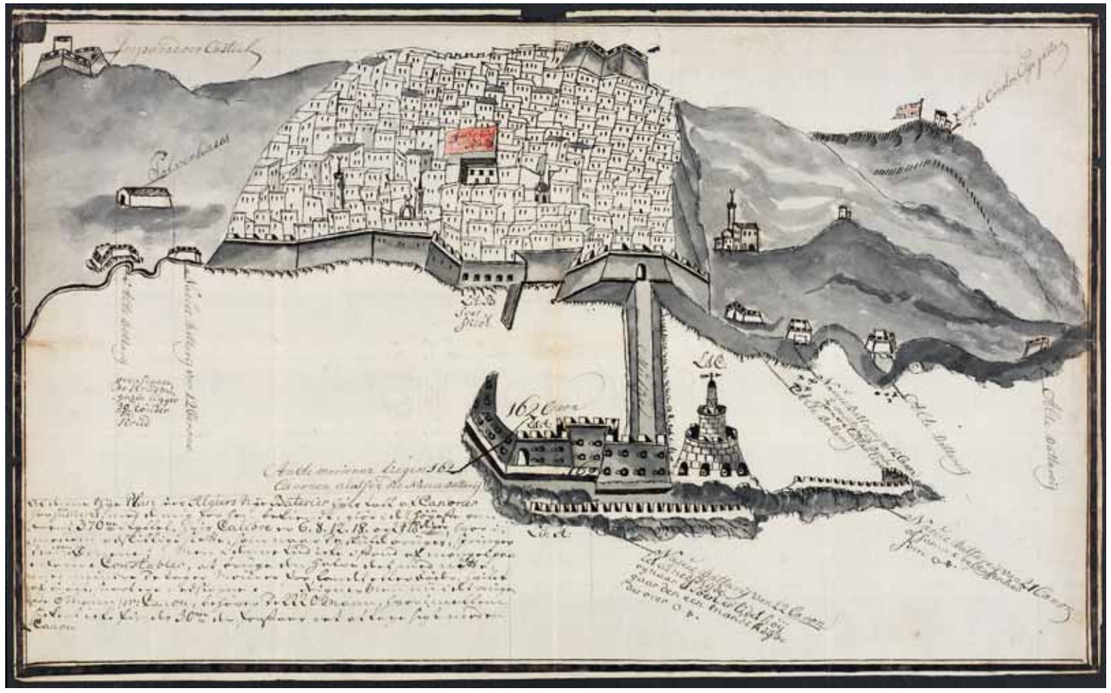

Les fortifications d'Alger, 1770. Dessiné par le capitaine capturé dano-norvégien Peter Mickley.

Ligne de temps

Les relations entre le Royaume nordique Danemark/Norvège et la Régence d'Alger (Le Danemark/Norvège-Alger 1746-1814, la Suède/Norvège-Alger 1814-1830)[1]

1746 :

Le Royaume dano-norvégien et Alger concluent un traité de paix et d'amitié « éternel », consistant de 22 articles. Un consulat dano-norvégien est créé, le premier consul est le Norvégien Ludolf Hammeken (originaire de Bergen). Le traité permet aux navires dano-norvégiens de naviguer librement sur mer, sans être capturés par des corsaires algériens. Depuis un siècle et demi, ces corsaires constituent une menace permanente aux navires dano-norvégiens et à tous les marins naviguant en Méditerranée.

• A Copenhague, on établit un bureau destiné à l'expédition de passeports marins algériens.

1747 :

La frégate dano-norvégienne « Falster » arrive à Alger le 18 novembre. C'est le premier des nombreux navires qui vont arriver avec des cadeaux pour le dey actuellement au pouvoir.

• A Copenhague, le pasteur marin danois, Nicol Seidelin Bøgh, fait publier une épopée de plus de 4000 vers, portant le titre « L'histoire de la paix algérienne ». Le livre décrit Alger, son passé et le temps présent, ainsi que les négociations de paix qui menèrent au traité conclu en 1746.

• « Woodforth » de Bergen, un navire dano-norvégien sans passeport, est d'abord pris par des corsaires algériens, puis libéré, ce qui va brouiller les rapports entre le consul Hammeken et le dey.

1748 :

Le consul Hammeken écrit : « Le dey est mort le 3 février. Son successeur est Mahamet, un homme très aimé et très populaire ». Le dey défunt était Ibrahim Bascha qui en 1746 avait conclu le traité de paix avec la délégation dano-norvégienne.

• Le traité est ratifié.

• Le navire « Fredensborg », chargé de cadeaux et de trésors pour les autorités algériennes, fait naufrage en dehors de la côte de Trøndelag, au milieu de la Norvège.

1749 : Le dey adopte un comportement de plus en plus menaçant vis-à-vis du consul Hammeken à l'occasion de l'affaire « Woodforth » de 1746. Le capitaine du navire, Jacob Andersen Dischingtun de Bergen, aurait dû retourner de Livourne, avec un passeport marin valide. A la place, il avait continué son voyage, avec navire et chargement, sans retourner comme il l'avait promis. Les créanciers juifs ne cessent de demander une compensation économique.
• Le navire-cadeaux dano-norvégien arrive le 20 novembre, au grand plaisir du dey, mais plusieurs boulets de canon sont rejetés parce qu'ils ne sont pas assez ronds.

1750 : Comme il n'y a pas eu de solution dans l'affaire « Woodforth », le dey en veut toujours au consul Hammeken.
• Hammeken rapporte à Copenhague que le dey a fait des grands changements de personnel dans sa marine. Il demande des habits pour les nouveaux hauts fonctionnaires.

1751 : Comme il ne jouit plus de la confiance du dey, le consul Hammeken est rappelé d'Alger. Hammeken est envoyé à Tunis et à Tripoli pour y négocier la paix ; on lui fait savoir à quel point le roi apprécie sa fidélité et son zèle.
• Frederik Lewcam devient le nouveau consul dano-norvégien à Alger.

1753 : Le vice-consul dano-norvégien Nicolaus Suenson, commerçant à Alger, informe le dey de la nomination d'un nouveau consul. Johan Jacob Ployart devient le nouveau consul dano-norvégien.

1763 : L'agent Andreas Æreboe est installé comme nouveau consul dano-norvégien. Æreboe reçoit 9000 rixdales pour acheter des cadeaux au dey à l'occasion de sa nomination en tant que consul.
• Chez le consul dano-norvégien, Johannes Holst obtient un pastorat pour faire le service pour les esclaves chrétiens à Alger.

1765 : Compte rendu du consul Æreboe adressé à Copenhague : les relations avec Alger sont bonnes.
• Le pasteur Johannes Holst retourne à Copenhague après une brouille avec le consul Æreboe.

1766 : Changement dans le pouvoir à Alger. Selon les comptes rendus du consul Æreboe, le dey devient de plus en plus exigeant. Le gouvernement dano-norvégien craint une rupture de la paix à tel point qu'ils n'envoient pas seulement les cadeaux réglementaires, mais aussi des bijoux précieux.

1767 : Le consul Æreboe est ordonné à faire connaître au dey à tel point le royaume dano-norvégien apprécie l'amitié avec l'Alger.

1769 : Le dey devient de plus en plus hostile envers Æreboe. Le dey poursuit par une déclaration de guerre.

1770 : Une escadre dano-norvégienne essaye de rétablir la paix en bombardant Alger, mais cette tentative est un échec. L'escadre quitte la rade d'Alger après trois journées de bombardements intensives qui n'ont guère causé de dégâts dans la ville.

1771 : La guerre continue. Les bâtiments de guerre dano-norvégiens essayent de bloquer Alger. Le consul Æreboe est rappelé de son poste: on considère qu'il est si détesté par le dey qu'il n'arrive pas à bien remplir sa mission.

1772 : Négociations de paix et nouveau traité de paix entre le royaume dano-norvégien et Alger.
• Nicolaus Suenson est de nouveau nommé consul.

1773 : Gottlob Frederik Ernst Schönborn devient sécretaire de consulat.
• Pour reconnaître les efforts du consul Suenson lors des négociations de paix avec Alger en 1772, on lui offre un médaillon avec le buste du roi dano-norvégien.

1775 : On informe Copenhague que les Espagnols ont essayé d'envahir Alger, mais sans succès. Selon le consul Suenson, les Algériens manifestent leur joie en exclamant : « Dieu a chassé les Espagnols des plages sacrées de Mahomet ».

1776 : Le consul écrit que les cadeaux pour Alger sont bien reçus. Or, pour assurer que le Khaznadji reste en bonne humeur, il faut lui donner une chaîne de montre, constate Suenson. Il faut aussi offrir des cadeaux à trois nouveaux capitaines corsaires ainsi qu'à un dragoman.

1777 : Le consul Suenson demande son rapatriement après 26 ans en Afrique du Nord, mais pour le moment, il n'est pas remplacé.

1778 : L'étudiant Erik Eeg devient le nouveau secrétaire de consulat, mais entre rapidement en conflit avec Suenson qui lui reproche de manquer de tact. Selon le consul, Eeg porte toujours des pistolets dans ses poches, pour venger la moindre insulte. De plus, lorsqu'il est corrigé, il répond toujours de façon insolente. Le consul demande la démission du secrétaire pour qu'il ne détruise pas les rapports avec Alger.

1779 : Le secrétaire de consulat, Eeg, est enfin rappelé de son poste par suite de nombreuses plaintes de la part du consul, qui maintient que Eeg a essayé de lui faire du mal de toutes les manières possibles.
• Comme quatre navires corsaires ont été perdus lors du conflit avec L'Espagne, le dey souhaite qu'une partie des cadeaux réglés par le traité soient remplacés par des planches destinées à la construction des navires.

1780 : Le 5 mai arrivent deux navires dano-norvégiens, la frégate « Bornholm » et le navire marchand « St. Jean ». Ce dernier apporte des cadeaux au dey, qui n'aime pourtant pas une partie des cadeaux : il décide de les retourner. Le dey ne reçoit pas non plus les planches pour la construction des navires, ce qu'il attend depuis longtemps.
• Le 15 décembre arrive le nouveau secrétaire de consulat, l'étudiant Johan Rehbinder.

Alger vu du côté de la mer, avec les descriptions des canons destinés à défendre la ville. Dessiné par l'officier de marine dano-norvégien Andreas Hendrich Stibolt, env. 1770.

1781 :

A Alger, la famine, due à de mauvaises récoltes les six dernières années, devient de plus en plus grave, raconte le consul Suenson.

• Le dey continue de créer des ennuis à Suenson en raison des planches qu'il n'a toujours pas reçues.

A ceci s'ajoute encore un épisode avec le dey, qui ne veut pas comprendre que les grandes boules coûtent plus cher que les petites.

• Pour des raisons de santé, le consul demande enfin des vacances.

1782 :

Le 25 juin le consul Suenson part pour la France en vacances, et y reste pendant deux années. En dépit des rapports difficiles avec les autorités algériennes, le dey lui demande de rester, car il appréciait beaucoup le travail de Suenson.

• Le secrétaire de consulat Rehbinder reprend possession du consulat en tant que vice-consul.

• Le navire-cadeaux « St. Jean » est capturé par les Espagnols. Le dey appelle Rehbinder et demande de l'argent comme compensation pour la perte des cadeaux. Copenhague ordonne à Rehbinder de payer pour les cadeaux qui manquent.

1784 :

Compte rendu de Rehbinder du 9 juin : une grande flotte espagnole a mouillé sur la rade d'Alger.

Le 22 juin les Espagnols entament leur attaque, mais à la grande surprise de tous, ils quittent les lieux après peu de temps. Lors de l'attaque, raconte Rehbinder, les habitants étaient très découragés, mais l'ancienne fierté s'est dégagée après le départ de l'ennemi. Toutefois, la marine algérienne s'est réduite à 15 navires fragiles et inoffensifs.

• Rehbinder parle de la grande personnalité du dey.

• Rehbinder est nommé consul le 24 décembre.

1785 :

Suenson rentre chez lui. Christian Levsen, surnuméraire à la Chambre financière, devient le nouveau secrétaire de consulat.

1786 :

Rehbinder apprend les rumeurs qui circulent dans les journaux européens : les Algériens vont attaquer des navires dano-norvégiens ; dans les ports espagnols, ces rumeurs ont suscité l'effroi.

1787 :

Comme le dey refusa d'accepter une horloge la dernière fois qu'il reçut des cadeaux, Rehbinder est autorisé à acheter trois horloges d'or : une pour le dey, une autre pour le surintendant, et la dernière pour le ministre de la marine. Il est aussi autorisé à acheter des cadeaux à leurs épouses.

1788 :

Le dey répète son souhait : à la place des cadeaux, il désire des mâts et du matériel de guerre.

Dans un compte rendu adressé au bureau de commerce à Copenhague, le ministre des affaires étrangères, Bernstorff, décrit la situation de la façon suivante : « Même si je redoute beaucoup moins qu'avant une rupture de la paix avec Alger, qui est paralysé par la peste, le manque d'esclaves – puisque ceux-ci ont été rachetés par l'Espagne et par Naples – je conseille de répondre aux exigences du dey ».

1789 :

Rehbinder fait le rapport suivant : tous les hauts fonctionnaires à Alger sont très prévenants envers l'Etat dano-norvégien ; cependant, Alger est au point de se brouiller avec la France. Les rapports avec l'Espagne sont difficiles, aussi, et il en va de même avec les Hollandais, en raison des cadeaux manquants. De plus, la Suède est sévèrement critiquée par les Algériens : la seule chose qui empêche une déclaration de guerre, est le traité entre la Suède et la Turquie. L'amitié avec la cour dano-norvégienne est pourtant très appréciée.
• Ludvig Knoblauch devient le nouveau secrétaire de consulat et remplace Levsen.

1790 :

Rehbinder est prié de fournir des informations sur les mille bombes que le dey souhaite avoir pour l'année suivante.

1791 :

Le nouveau dey, Hassan, rapporte qu'il est très content de tous les cadeaux à bord du navire-cadeaux « Elisabeth Marie », particulièrement les bombes. En revanche, la poudre n'était pas satisfaisante, et ce cadeau fut vendu à Tunis et payé en blé.
• Le 8 Octobre, Rehbinder apprend qu'on a ordonné au consul suédois de quitter Alger avant six jours ; de plus, Alger a déclaré la guerre à la Suède parce que cette dernière n'auraient pas répondu aux exigences du traité.
• Le juriste Frederik Adelaer Ployen devient le nouveau secrétaire de consulat et remplace Knoblauch.

1792 :

Le consul Rehbinder cherche à flatter le dey en disant qu'il ressemble à Philippe de Macédoine. Du même coup, il lui fait payer une somme due considérable.
• Le dey n'est pas content : quatre des mâts envoyés par le Royaume dano-norvégien n'étaient pas assez solides. Rehbinder écrit à Copenhague qu'il n'ose pas venir au palais à moins que le navire de cadeaux n'apporte des mâts.
• Rehbinder écrit aussi qu'Alger a signé la paix avec la Suède.

1793 :

On craint une rupture de la paix avec Alger. Le navire-cadeaux ne cesse de causer des problèmes. Dans les circonstances qui règnent dans la Méditerranée, le chargement du navire-cadeaux est considéré comme de la contrebande, et plusieurs vaisseaux de guerre mouillés en dehors de Gibraltar ne laissent passer aucun navire sans le visiter.
• Le royaume dano-norvégien et la Suède décident de coopérer à Alger. Si l'un des consuls est absent, l'autre doit défendre les intérêts des deux nations.

1794 :

Le consul Rehbinder doit payer des taxes à ceux qui avaient calmé la colère des autorités algériennes lors de l'absence du navire-cadeaux. De plus, le consul offre une pièce de brocart au dragoman, puisque ce dernier n'osa pas revenir chez sa femme sans apporter un cafetan. A cette occasion, le consul atteste que les Algériens respectent leurs épouses légales, et même si la polygamie est admise, on la trouve très rarement dans les couches supérieures de la société.

1795 :

Le dey force le capitaine dano-norvégien Bundes d'aller chercher 370 janissaires turcs à Smyrne, ce que ce dernier finit par faire (les Turcs sont pourtant capturés par les Italiens et emprisonnés pendant une longue période). Peu de temps après, on ordonne de nouveau au capitaine d'aller à Smyrne, même s'il gagnerait plus s'il allait en Russie. Lorsque le capitaine et le consul Rehbinder protestent, le dey leur répond : « Quel rapport d'amitié appréciez-vous le plus ? Celui du dey ou celui du commerçant de Saint-Pétersbourg ? »
• En juillet Rehbinder rapporte que les Algériens ont découvert les inconvénients liés à la paix avec l'Espagne. Il y a moins de prises, peu d'esclaves chrétiens, et tout est devenu 25 % plus cher. Ainsi, la marine algérienne encourage les autorités à déclarer la guerre à l'Espagne, écrit Rehbinder, qui du même coup informe les autorités à Copenhague qu'Alger a déclaré la guerre à l'Angleterre.

1796 :

Le 18 mars Rehbinder est convoqué par le dey qui lui fait savoir que les corsaires algériens sont actuellement en train de prendre tous les vaisseaux dano-norvégiens. Rehbinder proteste et fait en sorte que l'équipage devienne des otages et non des éclaves. Le dey promet de respecter la paix à la condition suivante : Rehbinder doit faire en sorte que les janissaires turcs soient délivrés, ces conscrits que les Italiens avaient pris du vaisseau du capitaine Bundes l'année précédente. Rehbinder réussit. Lorsque les Turcs arrivent enfin à Alger, 16 vaisseaux dano-norvégiens sont libérés avec leurs équipages.
• Johan Daniel Timotheus Manthey devient le nouveau secrétaire de consulat et remplace Ployen. Puisqu'il est considéré comme superflu, Manthey n'y reste qu'une année.

1797 :

A Copenhague on n'est plus satisfait du travail qu'a fait Rehbinder, on choisit de déplacer le consul Godske Hans Olsen de Tunis à Alger. Si le travail de Rehbinder n'est plus apprécié, c'est en raison des mauvais affrètements, sans oublier sa déférence vis-à-vis du dey. Pour cette raison, Rehbinder est rappelé et examiné par une commission qui va l'acquitter entièrement. L'examen de Rehbinder montre qu'il n'avait pas eu d'avantages personnels, mais qu'il avait été déprimé après la mort de sa femme. Il avait eu plusieurs accidents, mais en même temps, il n'avait pas montré assez de fermeté lors des négociations avec le dey.
• Déjà à son arrivée, le consul Olsen rencontre tellement d'obstacles qu'il se sent obligé de quitter Alger et retourner chez lui avant qu'une année se soit passée.
• Rehbinder est retenu par le dey et ne retourne pas même s'il est rappelé par son propre gouvernement.
• Gerhardt Sivert Bille, premier-lieutenant dans la marine dano-norvégienne, est nommé consul à Alger. C'est le troisième consul dano-norvégien cette année.

1798 :

Le consul Bille fait le compte rendu suivant : Le dey Hassan est mort et son successeur est l'ancien Khaznadji Mustafa. Le consul ne cesse de se plaindre de Mustafa et du juif Bacri, qui se dispute de l'argent avec le Royaume dano-norvégien, et exerce un pouvoir immense sur le dey.
• Le ministre des affaires étrangères, Bernstorff, écrit au Bureau de commerce pour leur faire évaluer les frais liés à la paix avec Alger. Dans la réponse du Bureau de commerce, on trouve entre autres ces informations : pendant les vingt dernières années le royaume dano-norvégien aurait gagné 16 millions rixdales par la navigation en Méditerranée ; une « véritable source de richesse », avec à peu près 500 vaisseaux dano-norvégiens actifs, 4500 marins qui vivent de la navigation en Méditerranée. De plus, un grand nombre d'artisans du pays sont engagés.
• A Altona, l'ancien secrétaire de consulat, Levsen, fait publier le gigantesque ouvrage d'histoire, « Nachrichten über den algierischen Staat ».

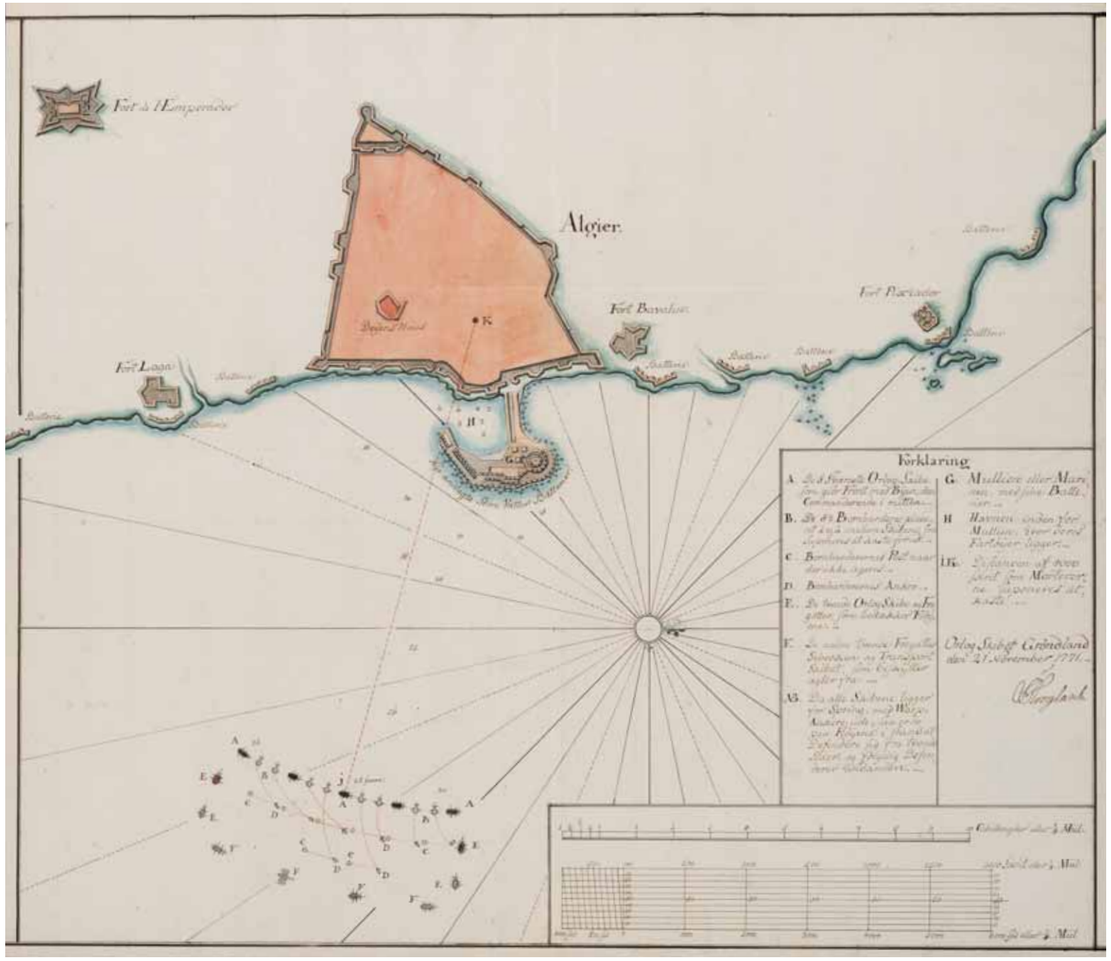

Suite à la tentative échouée dano-norvégienne de bombarder Alger en 1770, la marine dano-norvégienne a développé un nouveau plan d'attaque riche en détails, ici illustré par ces deux cartes. Le traité de paix en 1772 à mis fin à ce projet.

1799 : Le consul Bille engage comme secrétaire de consulat un jeune Danois nommé Schiønning : il a peur que le consulat ne tombe en des mains étrangères au cas où il serait absent en raison de maladie. Après peu de temps, Bille est remplacé par le secrétaire de consulat Johan Henrik Stub, qui parfois dirige le consulat tout seul, lorsque Bille est absent.

1800 : Un bâtiment de guerre dano-norvégien chasse un navire algérien. Le capitaine dano-norvégien le prend pour un navire venu de Tunis : le royaume dano-norvégien est actuellement en guerre avec ce pays. Le navire échoue et coule bas par suite de la chasse. Le dey réagit de façon très forte à cet incident : cinq officiers dano-norvégiens, qui sont venus pour négocier, sont arrêtés. De plus, le dey ordonne à ses corsaires de chasser les vaisseaux dano-norvégiens. Quelques vaisseaux sont capturés, mais sont bientôt libérés : le dey attend de la part du Danemark-Norvège une récompense pour la frégate qui fit naufrage sur les côtes tunisiennes.

1801 : Après être resté en France pendant neuf mois pour des raisons de santé, le consul Bille retourne à Alger.

1802 : Peter Christian Erasmus Æreboe devient le nouveau secrétaire de consulat et remplace Stub.

1803 : Après un désaccord sur un chargement de retour de Constantinople, le dey déclare la guerre au Danemark-Norvège, mais se ravise après peu de temps et maintient la paix.
• A l'occasion de la naissance du fils du dey, le consul Bille rapporte qu'il lui a offert un cadeau et huit aunes de brocart.

1804 : A l'occasion de la circoncision du fils aîné du Dey, le consul Bille offre les cadeaux suivants : une bague, huit aunes de brocart d'or, huit aunes de bonne étoffe et une pièce de toile.
• La frégate dano-norvégienne « Najaden » arrive avec des canons en métal demandés par le dey.

1805 : Selon le consul Bille, les Algériens sont de plus en plus mécontents du dey : il ne fait rien pour ceux qui n'ont rien à manger, et de plus, il aurait été sous l'influence juive. Après une tentative de meurtre contre le dey (qui fut tué plus tard la même année), une poursuite contre les juifs se déclare, et en même temps, on voit éclater une grande émeute. Pour cette raison, Bille fait en sorte qu'on n'envoie pas le navire-cadeaux.
• Dans un compte rendu adressé à Copenhague, Bille décrit le meurtre du dey et dépeint en même temps le nouveau dey Omar comme une personne calme et posée qui n'a pas hésité à mettre son sceau sur les traités existants.
• Georg Frederik Ulrich devient le nouveau consul. Bille est rappelé après l'avoir demandé pendant des années. Pour des raisons de santé, on permet au secrétaire de consulat Æreboe partir en France.

1806 : L'ancien consul Bille donne des informations supplémentaires sur le nouveau dey : « Il est poli et il ne dit pas de menaces ou des injures, comme le faisait son prédécesseur. En revanche, il se comporte de façon très agressive vis-à-vis des adhérents de son prédécesseur, et il a fait exécuter trois de ses ministres, juste par soupçon. » Bille ajoute que le juif puissant, Bacri, commence de nouveau à avoir de l'influence à Alger.
• Le consul Ulrich arrive par le navire-cadeaux.

1807 :

Dans un compte rendu adressé à Copenhague, le consul Ulrich remarque sèchement qu'il a offert un cadeau au nouveau ministre de guerre, puisque le dey s'était fait le plaisir d'étrangler le précédent.
• Comme secrétaire privé le consul choisit l'étudiant Jens Suhr, qui fut envoyé à Copenhague comme courrier et qui arriva le 9 août. Le 18 décembre de la même année, Suhr reçut l'ordre de retourner à Alger.

1808 :

Le consul Ulrich est emprisonné par le dey ; il est mis aux fers et condamné à l'esclavage, mais il reste peu de temps en prison. S'il est emprisonné, c'est parce qu'il n'a pas offert les cadeaux nécessaires au dey.
A la suite de ces violences contre Ulrich, les consuls européens à Alger établissent une société de solidarité pour défendre la sécurité des consuls et leurs familles. Violence contre un consul signifie violence contre tous. Ulrich s'inscrit dans cette association, ce qui est approuvé par le gouvernement à Copenhague.
• En raison de la guerre entre le Danemark-Norvège et l'Angleterre, il n'y a pas de navires dano-norvégiens dans la Méditerranée cette année.

1809 :

Le consul Ulrich écrit qu'une émeute a eu lieu et que le dey a été tué par des soldats turcs. En mars, désordre encore une fois, le nouveau dey est déjà tué.
• Les cadeaux provenant du Danemark-Norvège, réglés par les traités, ne cessent de causer des problèmes. Il est impossible de livrer du bois de la mer Baltique.

1810 :

Le consul Ulrich rapporte que le dey a lancé des menaces de guerre contre la France. Le consul français a été expulsé d'Alger. Comme il ne peut plus recevoir de l'argent de la France, Ulrich prie le dey de lui permettre de partir. Le dey consentit après avoir reçu beaucoup d'argent de la part d'Ulrich.
• Johan Arnold Hieronymus Carstensen, professeur à l'Académie des aspirants de la marine, devient secrétaire de consulat.

1811 :

Le consul Ulrich écrit que le riche juif Bacri a été tué par le dey, même s'il avait offert de payer 20.000 doublons pour sauver sa vie.
• Ulrich veut partir et présente le secrétaire de consulat comme son successeur, mais le dey refuse de le laisser partir avant que le cadeau à la marine ne soit payé.

1812 :

Le consul Ulrich veut toujours quitter Alger, mais le dey ne cesse de lui mettre les bâtons dans ses roues pour l'empêcher de partir.

1813 :

On refuse toujours au consul Ulrich de quitter Alger.
• Il écrit qu'on a perdu la Norvège à la Suède et que la flotte du Danemark en Méditerranée a été fortement réduite, ce que les autorités algériennes devraient prendre en considération. A ce moment-là, Alger a de grandes créances sur le Danemark. Le Danemark de son côté souhaite rembourser ses dettes par versements partiels.

1814 :

Le consul danois Ulrich décrit sa situation malheureuse à Alger, avec les cadeaux danois qui n'arrivent pas, et le dey qui devient de plus en plus cruel vis-à-vis de ses sujets. Quelques commerçants chrétiens ont été tués, et dans les rues, aucun chrétien ne peut se montrer sans que les petits garçons montrent du doigt le cou et crient : « Guarda la cabeza » (traduit de l'Espagnol : « fais attention à la tête ! »).
• Un navire danois est capturé et apporté à Alger. Le dey confirme que tous les navires capturés vont être condamnés à une amende jusqu'à ce qu'arrive le navire-cadeaux de Copenhague.
• *Le consul suédois J. Norderling défendra désormais les intérêts norvégiens à Alger.*[2]

1815 :

Jacob Edvard Colbiørnsen Hiort, copiste au Bureau de commerce, devient le nouveau secrétaire de consulat. Cependant, après peu de temps, le consul Ulrich décide que le nouveau secrétaire danois ne convient pas à ce travail. Il le renvoie.
• *Au consulat suédo-norvégien, le consul Norderling est licencié.*

1816 :

Le musicien Rudolph Bay (1791-1856) est nommé le nouveau secrétaire de consulat danois. Il garde sa position jusqu'à la suppression du consulat danois. Il remplace le secrétaire Hiort, qui est licencié en raison de sa faible santé. Bay prend beaucoup de notes privées sur la vie quotidienne dans la ville, et quelques-unes de ses lettres privées sont publiées à titre posthume à Copenhague en 1921 (« Mémoirer og Breve. I Algier og Italien 1816-21 »). Le style littéraire de Bay est subjectif, parfois arrogant, mais il était en même temps un observateur minutieux des événements contemporains, à l'intérieur et à l'extérieur du consulat.
• Andreas Holsten devient le nouveau consul danois.
• Le consulat danois fait son rapport sur les forts bombardements anglais et hollandais à Alger. Le rapport parle aussi du traité de paix qui a été accepté, sans condition, par le dey.
• *D.G. Ankarloo prend le poste de consul suédo-norvégien. Le lieutnant J.F. Schutze, qui est d'ailleurs aussi maître de canons à Alger, devient le nouveau secrétaire de consulat au consulat suédo-norvégien. Les six dernières années, personne n'avait été affecté à ce poste.*

1817 :

Le consul danois Holsten écrit sur l'arrivée du navire-cadeaux danois. Ce navire apporte suffisamment de cadeaux pour pouvoir rembourser toutes les dettes envers Alger.
• La peste éclate à Alger, et Holsten commande de Marseille trois manteaux de peste, faits de toile cirée. Dans une lettre privée, adressée à Copenhague, le secrétaire de consulat Bay écrit que la peste tue parfois presque 200 personnes par jour.
• Selon le consul Holsten, les soldats dans les casernes se sont révoltés, ils ont étranglé le dey Omar dans son propre palais. Le consul loue le dey défunt, mais se plaint en même temps de l'esprit meurtrier dans les casernes d'Alger.
• *Le consul suédois décrit le dey défunt, Omar, comme le meilleur souverain qu'Alger n'ait jamais eu.*

1818 :

Konsul Holsten écrit que le dey Ali est mort et que Husein va prendre sa place. Le secrétaire de consulat ajoute que le nouveau dey semble être un homme paisible et bien-pensant.
• Pendant une période, le secrétaire de consulat Bay quitte Alger et séjourne en Italie.

1819 :

Le navire-cadeaux « Søblomsten » arrive le 25 mai. Au moment où le navire entre au port, le dey demande s'il peut l'utiliser pour un voyage à Constantinople, avec un ambassadeur et des cadeaux d'Alger. Le consul Holsten n'ose pas refuser, et après avoir estimé les frais du transport, il confirme que le Danemark n'est pas obligé d'offrir des cadeaux à Alger avant 1822.

• Selon le consul, une escadre anglaise et française est mouillée dans la rade : cette escadre prie le dey de s'abstenir de capturer de nouveaux navires. Le dey répond comme suit : tant qu'il ne reçoit pas de lettre écrite de la part de l'Europe, il ne leur envoie pas de réponse écrite.

1820 :

Selon le consul danois, on craint une nouvelle guerre entre Alger et Tunis, puisque les Algériens ont commencé à capturer des bâtiments tunisiens.

1821 :

Les temps sont difficiles à Alger, écrit Holsten : 2000 soldats turcs viennent d'arriver, ils sont mal disciplinés, ils désertent sans cesse, ils causent beaucoup de problèmes dans la ville.

• Le secrétaire de consulat Bay revient d'Italie. Après une courte période à Alger, il envoie une lettre au Danemark contenant une longue description des fêtes Bayram au palais. Dans la même lettre, Bay écrit qu'il ne reste que 12 ou 13 chrétiens à Alger.

• *Selon le consulat suédo-norvégien, les captures algériennes ont pratiquement cessé.*

1822 :

De nouveau, le secrétaire de consulat Bay quitte Alger et part pour Copenhague. Il retourne la même année.

• Le consul Holsten est mort de la peste début juillet. Les consuls anglais et suédois se chargent du service du consulat.

• *On octroie six mois de congé, en Italie, au consul général suédo-norvégien, Ankarloo. Le vice-consul Schulze se charge du service du consulat.*

• *Le navire- cadeaux suédo-norvégien « Nordpolen » arrive, conduit par le capitaine Ehlert. Les cadeaux au gouvernement algérien sont payés jusqu'en 1825.*

1823 :

Le consul général Johan Arnold Hieronymus Carstensen à Tunis est nommé le successeur du consul défunt Holsten. Carstensen se trouve à Livourne, où il attend que s'arrange l'affaire des cadeaux : il est obligé d'offrir ces cadeaux au dey lorsqu'il prend sa fonction. Le dey ne s'est pas plaint de l'absence du nouveau consul. De plus, Carstensen écrit qu'il s'est fourni d'une boite d'or aux brillants, destinée justement au dey.

1824 :

Le 17 février arrive enfin à Alger le consul Carstensen, le dernier consul danois de la longue période de paix entre le Danemark et Alger, une période qui n'a été interrompu, que par le conflit des années 1769 à 1772.

• *Le consul général Ankarloo souffre d'une maladie des yeux très grave et on lui permet de retourner en Suède.*

1825 :

Le consul Carstensen envoie un compte rendu détaillé sur les rapports politiques à Alger. Le consul souligne que les captures algériennes ne peuvent être arrêtées que par force venue de l'extérieur, en dépit de bonnes intentions du dey. Le consul affirme que le dey n'est pas assez puissant pour pouvoir transformer Alger en un état de commerce normal, puisqu'il est toujours obligé de s'accorder avec le parti régnant pour ne pas perdre sa vie et son trône.

• *Erik Julius Lagerheim est nommé consul général au consulat suédo-norvégien. Il n'arrive à Alger qu'en 1827.*

1826 :

Le ministre de la marine à Alger s'exprime de la manière suivante au consul Carstensen :
« Alger doit toujours être en guerre. A quoi bon laisser nos navires pourrir dans le port ? »

• Carstensen écrit que les meilleurs postes à Alger sont occupés par le dey et sa famille nombreuse. Ils reçoivent également beaucoup d'argent et autres richesses.

• *Le dey veut faire construire une fonderie de fer, dirigée par des Suédois. Il prie le consul suédois de trouver le personnel qui convient à ce travail.*

1828 :

Carstensen écrit que le dey aurait utilisé un éventail pour frapper le consul français à la tête, ce qui fait partir tous les Français. De plus, une escadre française mouille dans la rade et bloque le port.

• *Lagerheim, le consul général suédo-norvégien arrive à Alger. On lui demande de fournir à Alger des canons en métal, ce que le ministre ne peut pas faire, car on ne produit pas ce genre de canons en Suède. Le dey n'aurait pas aimé la réponse, mais il n'a pas voulu détruire les rapports entre la Suède-Norvège et Alger.*

1829 :

Rien de significatif ne se passe à Alger, écrit le consul Carstensen. Il ajoute que les négociations entre le dey et La France ont échoué à cause de l'intransigeance du dey.

• *Le consul général Lagerheim quitte Alger, mais fait naufrage près de l'île de Tabarka, où il est sauvé par des Tunisiens. Il arrive à Livourne la même année.*

1830 :

Le cadeau du consulat danois est remis et sera bien reçu.

• Si les Français ont monté une expédition de débarquement plus tard la même année, constate le consul, c'est pour des raisons politiques intérieures, et non pas à cause de cet incident où le dey a frappé le consul à la tête à l'aide d'un éventail à mouches.

• Lors de la conquête française, le consul général danois est considéré superflu et il est renvoyé.

• Le consulat danois est retiré.

• *La Suède a également payé ses tributs cette année, sous forme de cadeaux. Le dey a menacé de rompre la paix si les cadeaux n'arrivaient pas. C'était la dernière fois que la Suède offrait cette sorte de tributs à Alger. Lors de l'invasion française, une grande partie de la propriété suédoise fut détruite. Or, les créances suédo-norvégiennes furent rejetées par le gouvernement français: selon la France, l'abolition des tributs servirait également à la Suède-Norvège.*

• *Jusqu'en 1847, l'ancien maître de canons Schultze reste consul à Alger sous direction française.*

NOTES

[1] En 1814, la Norvège fut transférée du Danemark à la Suède. La Norvège n'obtint son indépendance qu'en 1905.

[2] Dans ce texte, les rapports provenant du consulat suédo-norvégien, dès 1814, sont mis en italique. Les événements ayant lieu au consulat danois, qui ne défendra plus les intérêts norvégiens, seront décrits parallèlement.

Par accident, un bâtiment de guerre dano-norvégien (à droite) coula bas un bâtiment corsaire algérien en dehors de Tunis en l'an 1800, et mit en danger le traité de paix de 1746. Cependant, le dey reçut une compensation.

La paix est rétablie. Aquarelle de l'époque montrant des officiers dano-norvégiens que l'on amène en bateau à rames pour assister aux négociations de paix à Alger au printemps 1772.

Le consulat suédo-norvégien à Alger.

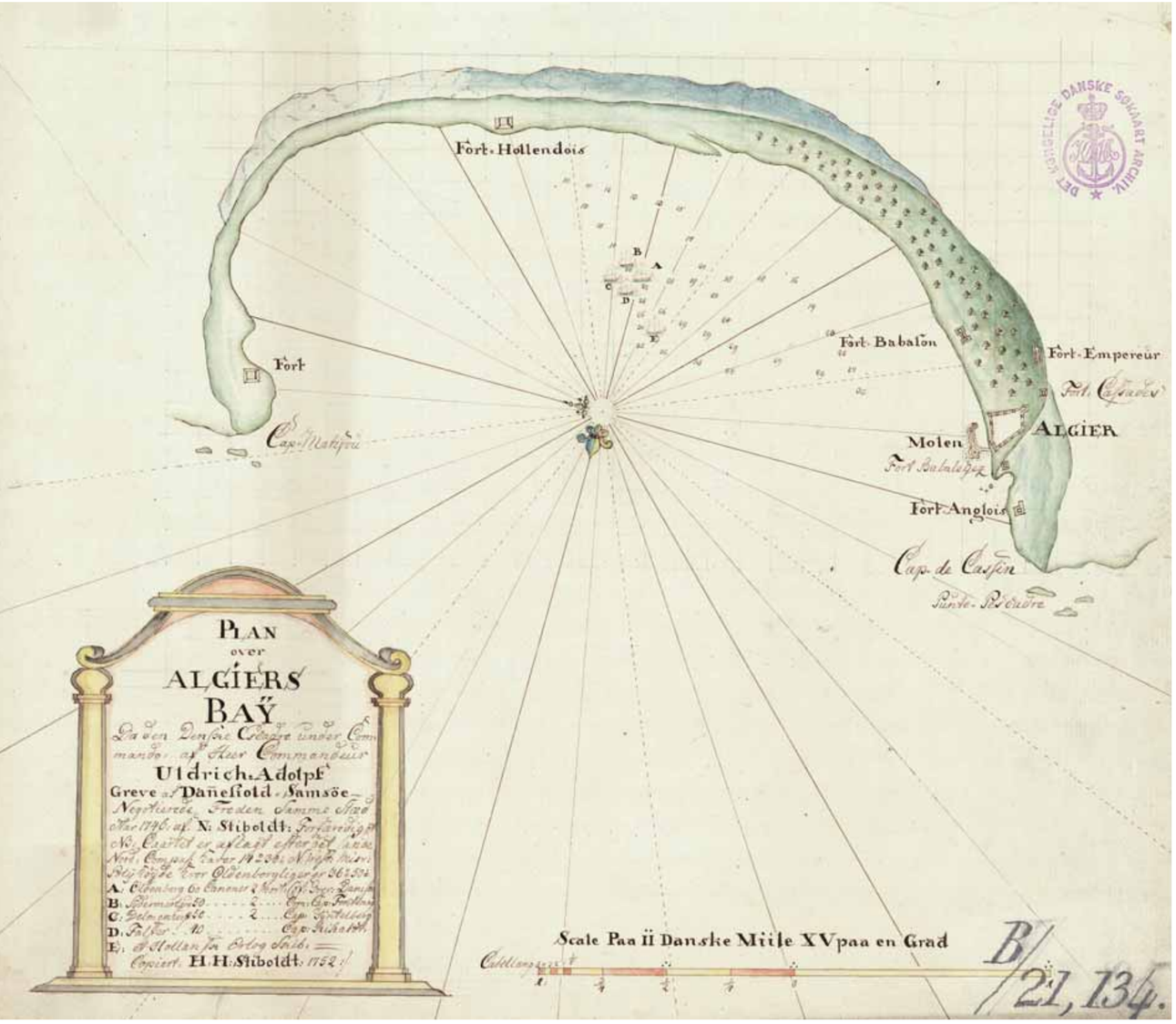

« Plan de la Baye d'Alger au moment où l'escadre danoise, sous la commande du monsieur le contre-amiral Uldrich Adolph Greve af Daneskiold Samsøe, a négocié la paix à cet endroit en 1746. »

Une paix et amitié perpétuelles

Sur le traité de paix entre le Royaume de Danemark-Norvège et la Régence d'Alger, 1746

Au milieu du 18e siècle, le Danemark-Norvège conclut des importants traités de paix et de commerce avec les quatre états barbaresques, des traités qui permettraient enfin au royaume jumeau de naviguer librement en Méditerranée et faire du commerce en toute sécurité. Toutefois, ce rêve ne fut pas entièrement réalisé : la paix fut rompue à plusieurs reprises – avec Alger en 1769, Tripolis en 1796 et Tunis en 1800. Par suite de ces ruptures de paix, les Africains du Nord reprirent la course et recommencèrent à capturer les équipages dano-norvégiens.

Au départ, Copenhague souhaitait conclure un traité avec La Porte, qui était le nom qu'on utilisait à cette époque pour désigner la Turquie, d'après la porte par laquelle les diplomates européens devaient passer pour voir les hauts fonctionnaires du sultan. Ils pensaient qu'un tel traité pourrait servir d'exemple et inspirer les autres états barbaresques à conclure des traités semblables. C'était le Grand-Chambellan Adam Gottlob Moltke qui présenta cette idée pour le programme du gouvernement de Frederik 5. Moltke était le vrai régent du pays pendant l'absence du roi alcoolique.

Mais le contraire allait avoir lieu, car Alger fut le premier pays à signer le traité. Ce fut la ligne de Frederik Holmsted, l'un des commerçants les plus remarquables à Copenhague, qui réussit. Après avoir assuré la paix avec Alger en 1746, on dirigea le regard vers l'est ; en Méditerranée centrale, en Turquie même, par l'établissement de la Compagnie de commerces, on voulait ouvrir les marchés au commerce dano-norvégien.

Le traité dano-norvégien avec l'Empire ottoman était donc le dernier d'un système de traités, mais c'était en grande partie parce que d'autres pouvoirs européens, avec leurs propres intérêts politiques et commerciaux à Constantinople, avaient freiné les négociations pendant quatre ans. Enfin en 1756 le diplomate Sigmund Wilhelm von Gähler put signer le projet de traité. Or, il faut noter que les traités entre le sultan ottoman et les pouvoirs chrétiens – ces traités que les ottomans parfois appelaient des capitulations – n'étaient pas considérés comme des traités entre parts égales, mais comme des marques de faveur, que le Sultan offrait au prince chrétien.

Ainsi, le Danemark-Norvège, comme les Suédois, réussit petit à petit à conclure des traités avec chacun des états barbaresques : avec Alger le 10 août 1746, Tunis le 18 décembre 1751, Tripoli le 22 janvier 1752, le Maroc le 18 juin 1753, et enfin, comme mentionné ci-dessus, avec le sultan en Turquie le 14 octobre 1756.

En conclusion préliminaire, on pourrait dire que les traités de paix avec les quatre états barbaresques étaient un prolongement paisible du système corsaire. Dès qu'un traité était signé, la course des Africains du Nord s'arrêtait – pourvu que les personnes d'autorités dans les états barbaresques, du gardien aux hauts fonctionnaires, reçoivent des cadeaux et des tributs. Au 16e siècle, l'Orient et l'Europe, représentés par l'Empire ottoman et l'Empire des Habsbourg, dominé par les Espagnols, avaient été comme deux monstrueuses civilisations surchauffées : petit à petit, ils devenaient deux parts respectant les lois internationales, avec des traités de paix mutuels ; ils échangeaient des consuls et des ambassadeurs, et il y avait un service consulaire permanent sur toute la côte de l'Afrique du Nord. Les grandes nations de navigation, comme les Pays-Bas, l'Angleterre et la France avaient conclu de tels traités déjà au début du 17e siècle, alors que l'Espagne n'obtint son traité que vers la fin du 18e siècle. Les traités furent d'ailleurs constamment rompus, ce qui avait pour conséquence de nouvelles captures.

« Piraterie » et « tracasseries en mer » auxquelles on essayait de mettre terme par des « méthodes de pots de vin de mafia » sont des expressions établies par les historiens de notre temps cherchant à décrire les captures algériennes. Or, on pourrait également considérer les frais européens liés aux traités de paix comme un droit de douane qu'il fallait payer pour naviguer sans danger en Méditerranée – une sorte de « douane de Gibraltar » – semblable à la taxe que l'Etat dano-norvégien percevait de tous les bâtiments étrangers qui passaient par Øresund, cette « douane de Øresund » fortement détestée. D'une certaine façon, on pourrait dire que Helsingor était la version danoise d'Alger, mais sans capitaines corsaires et esclaves…

Par le traité dano-norvégien avec Alger fut également réalisée une proposition sur laquelle on avait travaillé pendant 10 ans : la Caisse des esclaves à Copenhague.[1] Les directeurs de la Caisse des esclaves étaient les premiers à formuler une proposition avec des descriptions détaillées des articles de paix et des tributs au souverain d'Alger (par exemple, ils proposaient qu'on lui offre six caisses de mélasse capillaire,[2] en plus d'autres articles de luxe et des armes). Cette proposition fut inclue dans une longue lettre adressée au roi Christian 6, du 13 octobre 1736 ; les trois directeurs renvoyèrent au traité suédois avec Alger de 1729, et en même temps, ils donnèrent une description précise des cadeaux offerts au dey par le négociateur suédois, von Utfall. Les trois directeurs, Worm, Solberg et Kløcker, mirent enfin l'accent sur les souffrances religieuses des marins lorsqu'ils travaillaient sur la proposition – ils ne s'occupaient pas seulement des possibilités d'exportation dans cette première phase de l'âge du mercantilisme.

Ainsi, la Caisse des esclaves n'omit pas de mentionner « les sujets du roi dans l'esclavage barbare, qui soit se firent circoncire et devinrent musulmans, soit périrent dans la plus grande misère, sans le moindre espoir de liberté ou de salut, parce qu'ils avaient gardé leur religion ». Ce fut le récit d'une existence misérable, comme le formula l'officier de marine Carl Frederik Wandel dans son petit ouvrage de 1919, où il décrit les rapports entre le Danemark-Norvège et les Etats barbaresques et la proposition de la Caisse des esclaves.

LES PREMIÈRES TENTATIVES DE PAIX

Au royaume dano-norvégien, on fit tout pendant dix années pour maintenir la paix avec Alger. On se servit notamment des contacts étrangers de la Caisse des esclaves, entre autres des commerçants hollandais qui pouvaient voyager librement en Afrique du Nord.

Or, la proposition initiale de la Caisse des esclaves, adressée au roi, était d'engager l'explorateur et l'officier de marine Frederik Ludvig Norden à surveiller les négociations initiées par les Danois. En 1736, il avait séjourné à Marseille, en route por l'Egypte. Ensuite fut engagé et envoyé à Alger le Hollandais Christian Jacob Henni. Son compte-rendu fut assez optimiste, basé sur ses observations de la pratique suédoise des cadeaux et des passeports marins : ces passeports devaient garantir la sécurité des navires de la nation et les défendre contre les capitaines corsaires algériens. Cependant, on ne sait pas si Henni rencontra le dey, mais en tout cas, il fit savoir que des marins dano-norvégiens avaient été emprisonnés lors de son séjour. Toutefois, les tentatives de négociation échouèrent pour des raisons économiques. La paix, telle que l'avait esquissée Henni, fut trop chère par rapport à l'activité des navires en Méditerranée, qui pour le moment n'était pas très importante.

En troisième tentative, on essaya, en cachette, de se lier à deux commerçants

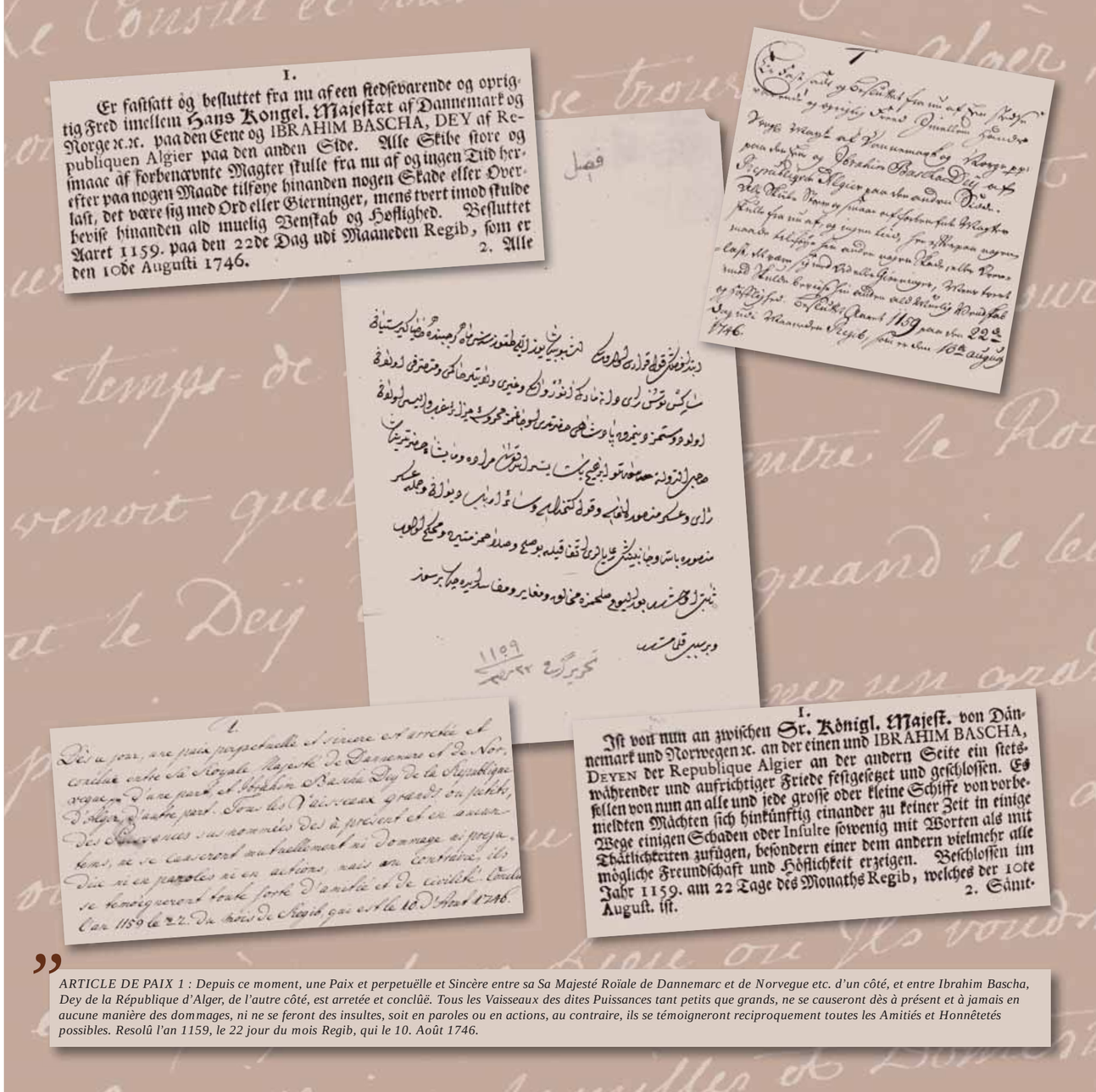

ARTICLE DE PAIX 1 : Depuis ce moment, une Paix et perpetuëlle et Sincère entre sa Sa Majesté Roïale de Dannemarc et de Norvegue etc. d'un côté, et entre Ibrahim Bascha, Dey de la République d'Alger, de l'autre côté, est arretée et conclûë. Tous les Vaisseaux des dites Puissances tant petits que grands, ne se causeront dès à présent et à jamais en aucune manière des dommages, ni ne se feront des insultes, soit en paroles ou en actions, au contraire, ils se témoigneront reciproquement toutes les Amitiés et Honnêtetés possibles. Resolû l'an 1159, le 22 jour du mois Regib, qui le 10. Août 1746.

anglais, Alexander et Hugh Ross, qui étaient d'ailleurs père et fils, et qui à l'automne 1738 prétendirent pouvoir établir la paix de façon beaucoup moins chère que Henni, mentionné ci-dessus. En 1739, Alexander était à Alger, il travailla pour la paix jusqu'en 1744, où il abandonna son projet pour des raisons inconnues.

Enfin, ce fut un commerçant de Helsingor, Jean Georg Hansen – qui d'ailleurs était aussi le consul français à Helsingor – qui prétendit pouvoir arranger un traité de paix pour 5-6000 rixdales, moins d'un dixième du coût qu'avait proposé l'agent Henni quelques années auparavant. Les nouvelles idées du commerçant Hansen – il mentionna entre autres choses un navire spécifique avec un capitaine précis, avec Alger pour destination, mais sans que ces propositions concrètes ne soient suivies – impressionnèrent l'administration centrale qui ordonna au commandant en chef de la flotte, comte Frederik Danneskiold-Samsøe, de s'occuper des négociations de paix. Enfin commençait à prendre forme la proposition de la Caisse des esclaves de 1736, enfin la piraterie et les captures en Méditerranée semblaient prendre fin, enfin, on croyait pouvoir transformer l'hostilité avec Alger en une « longue amitié éternelle ». On se servit de cette phrase plus tard, lorsque fut écrit le texte du traité.

UNE FRÉGATE CONTRE ALGER

Le 11 août 1745 : A Copenhague, on ordonne au capitaine Jespen Hansen Reichardt de préparer pour la mer la frégate « Falster ».

Le 13 août 1745 : Toujours à Copenhague. Le même capitaine est ordonné à profiter du premier vent favorable pour le départ à St. Croix, l'une des îles des esclaves dano-norvégiennes en mer des Caraïbes.

Le 28 septembre 1745 : Non loin des Shetland. Le capitaine Reichardt ouvre ses ordres scellés ; il est tout de suite obligé de changer de cours. « Falster » ne doit pas naviguer vers l'ouest, mais vers le sud, à Marseille, pour aider le commerçant Hansen avec les futures négociations de paix avec Alger. Le voyage aux Antilles ne fut qu'une manœuvre de diversion pour éviter à d'autres nations de se procurer de l'information concernant l'offensive de négociations dano-norvégienne et éventuellement essayer de la faire échouer.

Le 2 novembre, « Falster », le premier bâtiment de guerre dano-norvégien en Méditerranée, arrive à Marseille, où l'attend le commerçant Hansen de Helsingor. Alors que « Falster » avait progressé vers le sud dans l'Atlantique, Hansen, cet homme actif de Helsingor, avait fait quelque chose qu'on doit, rétrospectivement, considérer comme un coup de génie. Il s'était lié à son compatriote Ludolf Hammeken, originaire de Bergen, qu'il avait probablement rencontré à Marseille, et qui se trouvait à Alger depuis septembre 1745.

Nous ne connaissons pas les circonstances de cette première rencontre entre les deux hommes Hansen et Hammeken. En revanche, nous connaissons mieux l'histoire de Hammeken, qui avait été le consul des Pays-Bas à Alger entre 1726 et 1732. C'était sa fonction de consul qui fit de lui un homme connu à Alger, avec beaucoup de contacts, une bonne connaissances de la culture locale, et probablement des connaissances en turc et en arabe. La première partie de la vie du Norvégien Hammeken n'a pas été étudiée, mais on suppose, avec une grande certitude, qu'il prit le large alors qu'il était très jeune, sur un navire de Bergen, sa ville natale. De plus, on suppose qu'il monta vite en grade, qu'il travailla sur un navire hollandais et qu'il connaissait bien la Méditerranée. A un moment donné, il abandonna la vie en mer pour faire du commerce à terre. C'est tout ce qu'on peut dire avec une certaine certitude. Selon l'historien hollandais Gérhard van Krieken, Hammeken se trouva pendant quelques années à Tétouan, où, entre autres choses, il échoua, en tant que négociateur, à mettre terme au conflit entre le Maroc et les Pays-Bas. Ensuite, il fut de nouveau recruté par les Néerlandais et en 1726, il fut installé à Alger comme consul néerlandais pour la première fois depuis 10 ans, puisque l'ancienne paix entre les Pays-Bas et Alger avait été rompue depuis 1716.

A partir de 1726, les informations sur Hammeken deviennent plus précises.

LES COMPTES RENDUS DE HAMMEKEN : CAPTURES ET ESCLAVES

Les archives du consulat néerlandais sont perdues, mais les nombreuses lettres de Hammeken sont conservées dans les archives nationales des Pays-Bas. A l'instar des correspondances des autres consuls européens à Alger, c'est une documentation qui nous renseigne sur le travail de

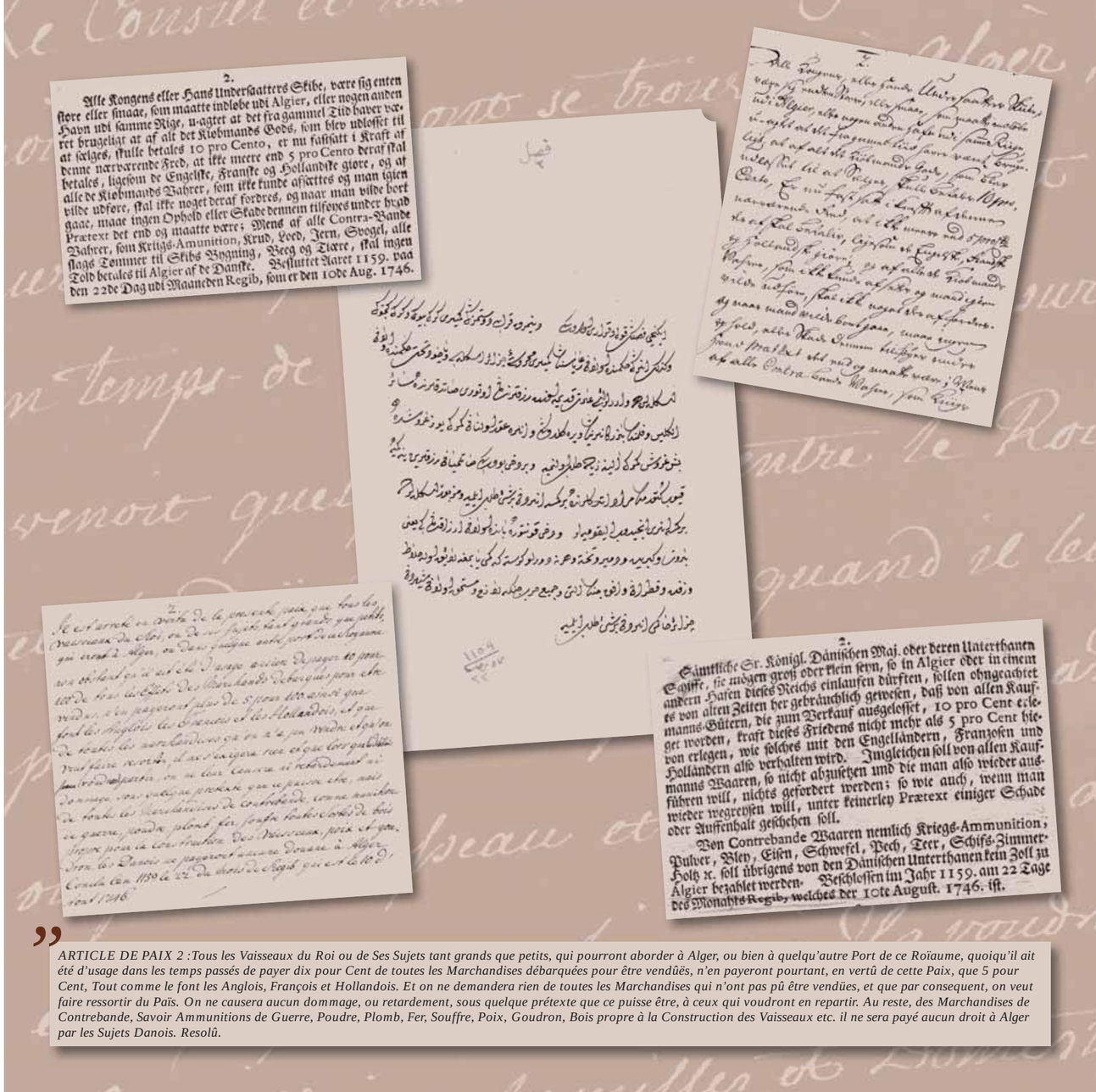

ARTICLE DE PAIX 2 :Tous les Vaisseaux du Roi ou de Ses Sujets tant grands que petits, qui pourront aborder à Alger, ou bien à quelqu'autre Port de ce Roïaume, quoiqu'il ait été d'usage dans les temps passés de payer dix pour Cent de toutes les Marchandises débarquées pour être vendûës, n'en payeront pourtant, en vertû de cette Paix, que 5 pour Cent, Tout comme le font les Anglois, François et Hollandois. Et on ne demandera rien de toutes les Marchandises qui n'ont pas pû être vendües, et que par consequent, on veut faire ressortir du Païs. On ne causera aucun dommage, ou retardement, sous quelque prétexte que ce puisse être, à ceux qui voudront en repartir. Au reste, des Marchandises de Contrebande, Savoir Ammunitions de Guerre, Poudre, Plomb, Fer, Souffre, Poix, Goudron, Bois propre à la Construction des Vaisseaux etc. il ne sera payé aucun droit à Alger par les Sujets Danois. Resolû.

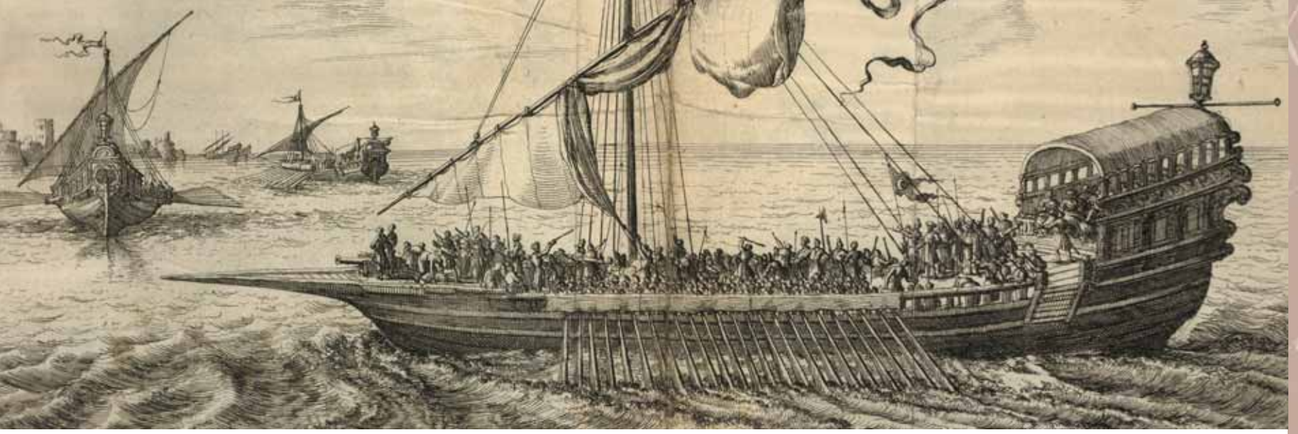

Hammeken comme sur l'histoire politique d'Alger. Hammeken est aussi le chroniqueur des esclaves européens, car, lorsqu'il était consul, il faisait des listes de tous les esclaves qui étaient pris. Les lettres de Hammeken nous renseignent sur le nom du corsaire algérien, la nature du navire saisi, la date de la capture, la nationalité des esclaves, le nombre des esclaves : toutes ces informations se trouvent dans les lettres que Hammeken envoyait chez lui. Il écrivait aussi sur les événements à Alger qui pourraient avoir de l'importance pour les Pays-Bas : le dey et son entourage, les structures du pouvoir, le conflit continu entre Alger et Espagne, le traité de paix avec la Suède, des petits et grands événements dans les couches sociales les plus hautes et dans le milieu international autour du port. Par ailleurs, il écrivait moins sur la vie quotidienne dans la ville, et presque rien sur la vie de tous les jours au consulat. Le leitmotiv de sa correspondance, année par année, pendant tout son séjour à Alger, concerne les activités de la flotte corsaire : ainsi, on comprend l'importance économique des captures pour Alger.

Esclavage dur – esclavage doux. Plusieurs écrivains nordiques du XVIIIème siècle ont fait remarquer l'aspect doux de l'esclavage nord-africain, ici représenté par le serviteur d'une femme algérienne. La galère a cependant dû être une épreuve !

En tant que source de l'histoire des esclaves nordiques, les lettres de Hammeken adressées aux autorités hollandaises sont d'un caractère extraordinaire. L'une des listes des esclaves de Hammeken couvre les périodes 1690-1712 et 1715-1726, lorsque la paix entre les Pays-Bas et Alger était rompue. Un grand nombre de Scandinaves furent saisis des bâtiments hollandais dans cette période. Il a fallu attendre beaucoup d'années avant que soient libérés ces esclaves, probablement parce que les Hollandais donnaient la priorité à leurs propres marins emprisonnés.

Parmi les 251 esclaves enregistrés qui étaient toujours là en 1726 – les plus malchanceux étaient esclaves depuis 1619 – presque la moitié étaient originaires du Danemark-Norvège ou de la Suède (45 Danois, 45 Suédois et 30 du Holstein danois). Un autre grand groupe était naturellement les Néerlandais (eux aussi 45), alors que les autres appartenaient à tous les coins de l'Europe, de la Russie jusqu'à l'Espagne. Parmi les esclaves nordiques la plupart étaient des matelots. Il y avait également quelques chefs, charpentiers et maîtres-voilier. Il y avait peu d'officiers. Ils étaient la propriété des particuliers ou bien du dey lui-même. C'était le cas pour par exemple le matelot norvégien Teunis Cornelisse, âgé de 58 ans, saisi en 1696 et qui était toujours à Alger en 1726. C'était aussi le cas pour le charpentier suédois Jan Tonnisse, âgé de

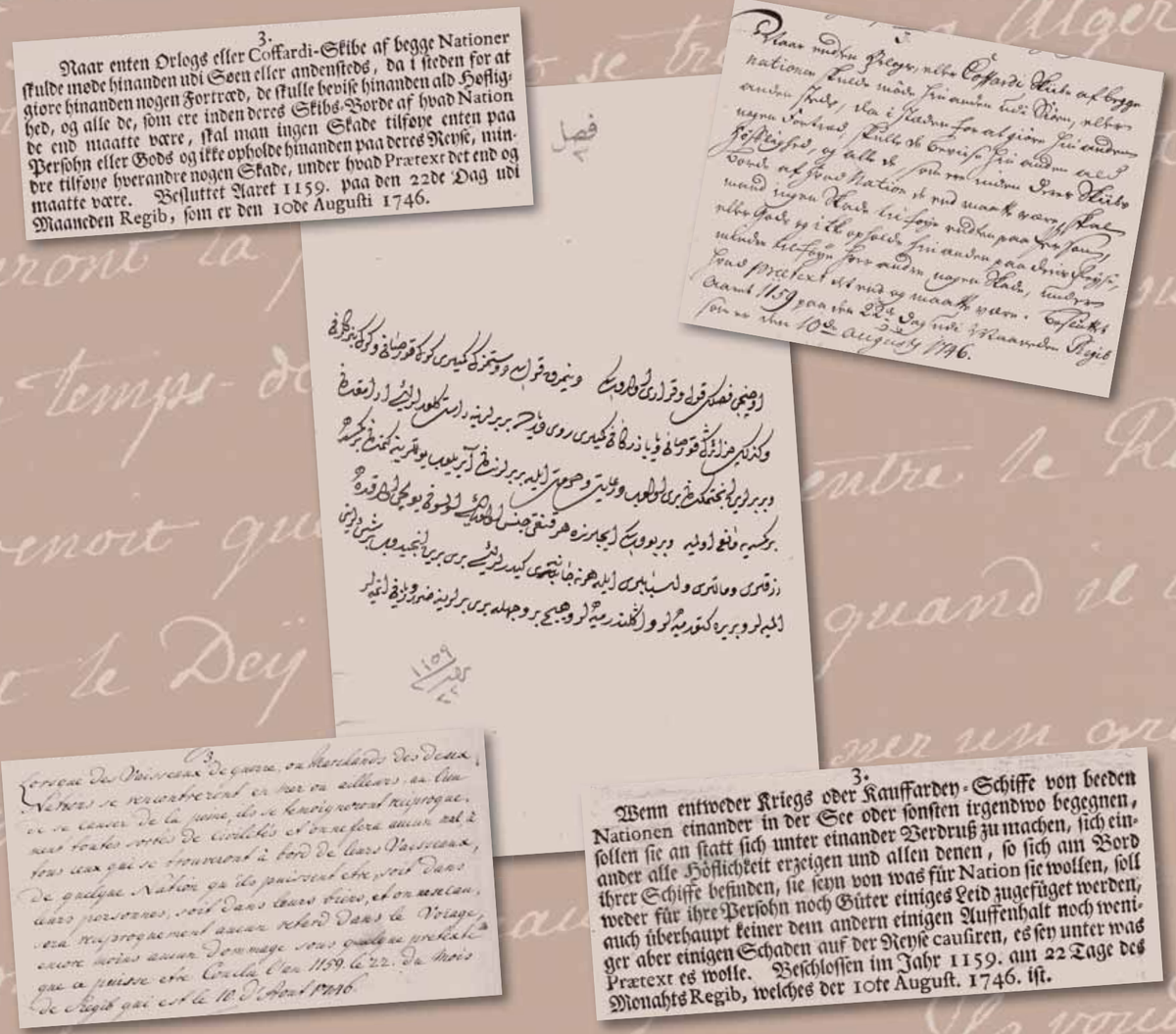

3.
Naar enten Orlogs eller Coffardi-Skibe af begge Nationer skulde møde hinanden udi Søen eller andensteds, da i steden for at giøre hinanden nogen Fortræd, de skulle bevise hinanden ald Høflighed, og alle de, som ere inden deres Skibs-Borde af hvad Nation de end maatte være, skal man ingen Skade tilføye enten paa Persohn eller Gods og ikke ophølde hinanden paa deres Reyse, mindre tilføye hverandre nogen Skade, under hvad Prætext det end og maatte være. Besluttet Aaret 1159. paa den 22de Dag udi Maaneden Regib, som er den 10de Augusti 1746.

3.
Wenn entweder Kriegs oder Kauffardey-Schiffe von beeden Nationen einander in der See oder sonsten irgendwo begegnen, sollen sie an statt sich unter einander Verdruß zu machen, sich einander alle Höflichkeit erzeigen und allen denen, so sich am Bord ihrer Schiffe befinden, sie seyn von was für Nation sie wollen, soll weder für ihre Persohn noch Güter einiges Leid zugefüget werden, auch überhaupt keiner dem andern einigen Auffenhalt noch weniger aber einigen Schaden auf der Reyse causiren, es sey unter was Prætext es wolle. Beschlossen im Jahr 1159. am 22 Tage des Monahts Regib, welches der 10te August. 1746. ist.

ARTICLE DE PAIX 3 : Lorsque des Vaisseaux de Guerre ou Marchands des deux Nations se rencontreront en mer ou autrepart, au lieu de se faire du tort, ils se témoigneront réciproquement toutes sortes de Civilités, et on ne fera aucun mal à tous ceux de quelque Nation qu'ils soient, qui se trouvent à bord de leurs Vaisseaux, ni à leurs personnes, ni à leurs Effets. Et en general on ne se causera bien à l'autre dans la Roûte aucun Retard, et encore moins du dommage, sous quelque pretexte que ce puisse être. Resolû etc ut Supra.

54 ans, et capturé en 1699. Il en va de même pour le maître d'équipage suédois Andries Oosterman, âgé de 48 ans, et saisi en 1709. Tous les trois sont des exemples des marins nordiques sur la liste de Hammeken. Tous travaillaient sur des navires venus d'Amsterdam, tous étaient la propriété de particuliers à Alger, et tous avaient probablement des familles qui n'avaient pas les moyens d'envoyer les sommes nécessaires à leur libération. Nous ne connaissons ces hommes que comme des noms sur la liste de Hammeken, où est également marqué l'âge des esclaves. L'âge moyen est particulièrement élevé, plusieurs d'entre eux ont plus de cinquante ans.
Un Danois – le matelot Andries Christysse, saisi en 1692, a 65 ans lorsque Hammeken établit sa liste, il avait alors survécu 34 ans comme esclave à Alger.

Alger, le môle et les galères.

On pourrait – au moins pour la période où Hammeken était consul – recréer une image presque complète des captures algériennes de bâtiments nordiques. Quant à nos connaissances des rapports dano-norvégiens, les comptes-rendus de Hammeken complètent les documents qui existent déjà dans les archives de la Caisse des esclaves dano-norvégienne ainsi qu'au Commissariat d'escortes suédois, qui avait aussi pour fonction de libérer les esclaves de l'Afrique du Nord. Quelques échantillons de ces comptes rendus sont reproduits ici (un pour chaque année de la période où Hammeken était consul) :

1726, le 27 septembre : une petite barque avec quatre Espagnols capturée par une demi-galère algérienne.
1727, le 5 janvier : deux navires portugais sont capturés, chargés de sucre, de cacao et de tabac de Brésil.
1728, le 24 juin : un navire de Trondheim en Norvège a été saisi, chargé de morue séchée.
1729, le 28 mai : un bâtiment de guerre maltais pris par les Algériens.
1730, le 3 février : 216 esclaves au total furent apportés à Alger l'année dernière, dont 185 Espagnols.
1731, le 2 janvier : 29 bâtiments capturés l'année précédente. 356 esclaves dont 251 sont des Espagnols.
1732, le 9 janvier : nouvelle liste des esclaves européens. 322 pris l'année précédente, dont 197 Espagnols. Chaque année Hammeken mettait également sur sa liste les bateaux nordiques qui furent apportés à Alger :

Le 3 mai 1727, Soliman Reis saisit un navire suédois ayant à bord 16 hommes. Le même jour, Soliman Reis arriva à capturer encore un bâtiment nordique, un navire dano-norvégien ayant à bord 12 hommes.
Le 11 mai 1728, Cara Hamet prit un bâtiment dano-norvégien (de Tronheim), 8 hommes à bord.
Le 21 juillet 1729, Cara Mustafa saisit un bâtiment dano-norvégien, 6 hommes à bord. Aussi **le 3 juillet 1730** Cara Mustafa arriva-t-il à capturer un bâtiment dano-norvégien, cette fois-ci il y avait seulement six hommes à bord.

Puis, aussi en **1730, le 16 octobre**, le renégat portugais, « Solyman Portug. », captura un navire dano-norvégien avec un équipage de 8 hommes.

Selon Hammeken, aucun navire nordique ne fut capturé par les corsaires algériens en 1731.

En d'autres termes, Hammeken avait l'habitude d´écrire des comptes-rendus sur Alger. Lorsque le commerçant Hansen de Copenhague le contacta en 1745, il accepta de reprendre ce travail qu'il connaissait si bien, comme si la fonction de consul était quelque chose qu'il avait seulement provisoirement abandonnée 13 ans auparavant. Son consentement a dû être positif pour le commerçant Hansen qui, pendant une période, se vit accorder une certaine autorité. Mais petit à petit, le commerçant perdait cette position, probablement parce les négociations n'étaient pas si réussies qu'on l'avait espéré.

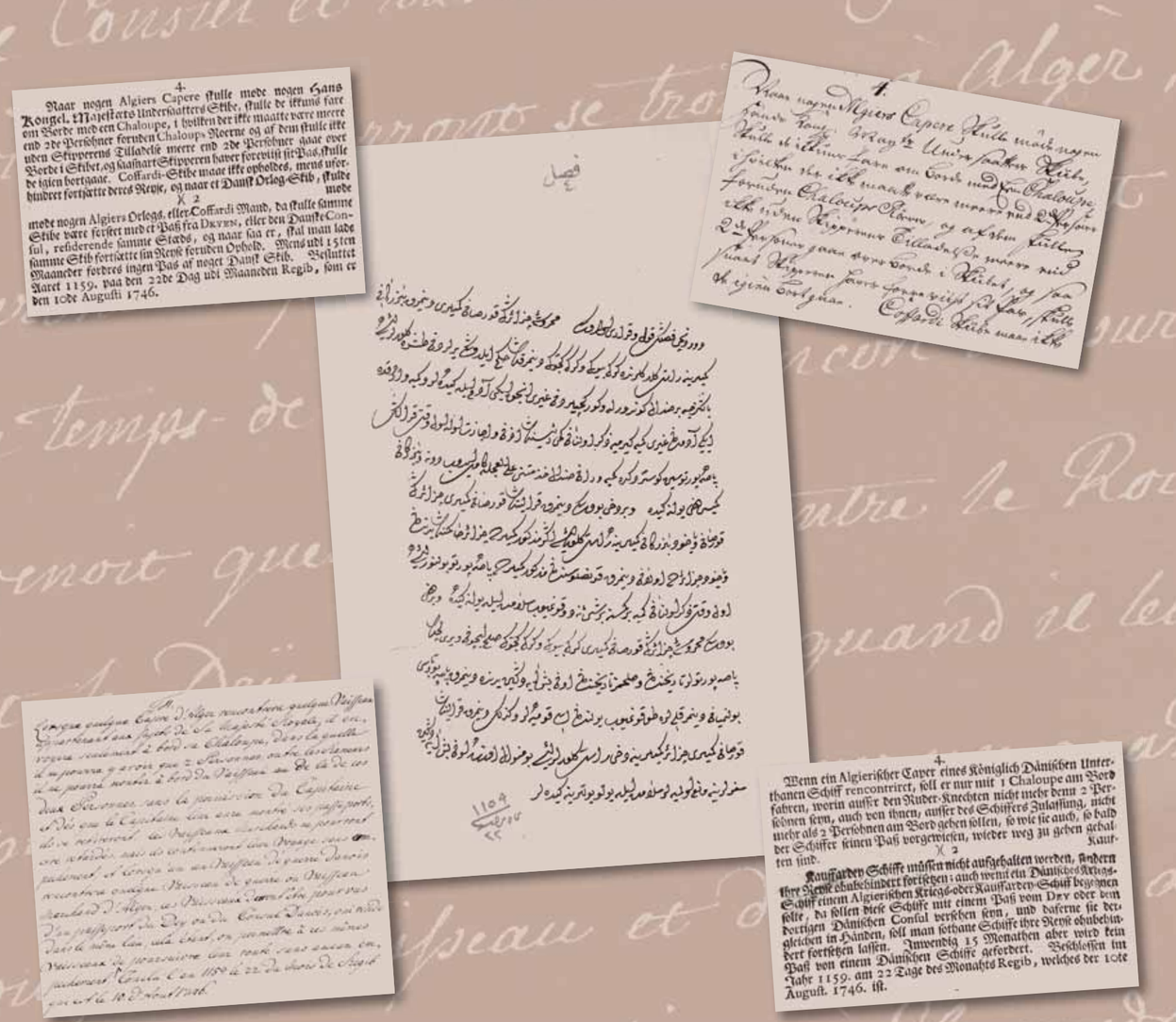

ARTICLE DE PAIX 4 : Lorsque quelqu'Armateur Algérien rencontrera quelque Vaisseau des Sujêts de Sa Mte Danoise, il n'en apportera qu'avec une Chalouppe seulement, dans laquelle, outre les Rameurs, il n'y aura que deux personnes, et de ceux là il ne montera à bord du Vaisseau, sans la permission du Maitre du Navire, que deux hommes, qui seront tenûs de s'en aller aussitôt que le Capitaine leur aura montré Son Passeport. Les Vaisseaux marchands ne doivent pas être retardés, mais poursuivront leur route sans empêchement. De même lorsqu'un Vaisseau de Guerre Danois rencontre quelque Vaisseau de Guerre ou Marchand Algerien, ces Vaisseaux devront être munis d'un Passeport du Dey, ou du Consul Danois du lieu, et si cela est, on laissera ces Vaisseaux poursuivre leur Roûte sans obstacle. Pendant l'espace de quinze mois on n'exigera aucun Passeport de quelque Vaisseau Danois. Resolû etc.

PAIX OU GUERRE AVEC ALGER ?

Pendant quelques mois avant et après la fin de l'année 1745 la situation était peu claire, du point de vue des autorités dano-norvégiennes. Mais cette situation ne dure pas. Le service postal à travers la Méditerranée ne va pas vite. Hammeken ne profère pas un son. L'équipage du bâtiment « Falster » devient de plus en plus impatient.

Or, en mars 1746, beaucoup de choses se passent en même temps. A Alger, Hammeken communique l'invitation du dey aux Danois : il veut leur parler de la paix. A Copenhague, des centaines de matelots et officiers de marine équipent les trois navires de guerre « Oldenborg », « Sydermanland » et « Delmenhorst », sous la commande de l'aristocrate de 23 ans, Ulrich Adolph Danneskiold-Samsøe, qui était d'ailleurs le neveu de la tête de la marine.

Ces navires – chacun est équipé de deux mortiers destinés au bombardement de la ville d'Alger – devraient se joindre à « Falster » et servir de moyen de pression si les négociations échouent : en d'autres mots, nous avons affaire à une diplomatie de canonnières typique. De plus, le jeune Danneskiold-Samsøe est ordonné à saisir les navires corsaires des Algériens, des navires qui éventuellement seraient utiles lors de la négociation des conditions de paix. Après avoir renforcé l'escadre par l'inclusion de « Falster » à Lisbonne, ils vont voyager à Alger, et en même temps, ils vont servir d'escorte aux navires marchands dano-norvégiens. Enfin, ils vont faire la paix avec La Regence d'Alger.

Voici le projet. Et il se passe comme prévu. Or, les canons apportés seront uniquement utilisés pour des aimables salves d'honneur. En tout cas, la force de frappe est considérable : 200 canons et six mortiers ; sept officiers et 360 soldats. Au total, la force était composée d'environ 1500 hommes, y compris les matelots et leurs officiers, partagés entre les quatre bâtiments de guerre dano-norvégiens.

L'historien Dan H. Andersen décrit dans sa thèse *The Danish Flag in the Mediterranean, Shipping and Trade, 1747-1807* les circonstances autour des négociations à Alger : les préparations des hauts fonctionnaires à Copenhague, l'équipement des navires, le voyage vers le sud, l'arrivée à Alger le 1 août 1746, les négociations qui suivirent tout de suite après l'arrivée.

Andersen souligne non seulement la volonté presque désespérée de transformer l'ennemi Alger en ami, mais fait aussi référence à l'ordre d'attaque que l'escadre dano-norvégienne avait reçu si la paix ne serait pas conclue lors des deux semaines de négociations. La ville devait être bombardée. L'artillerie algérienne devait être détruite. Si c'était nécessaire, on devait utiliser des navires de feu. Les 360 soldats au bord de l'escadre, mentionnés ci-dessus, étaient censés participer dans une telle attaque. Ces opérations de guerre « au service de la paix » ne furent donc pas réalisées.

LA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC ALGER

L'escadre de paix dano-norvégienne mouilla sur la rade d'Alger le 1er août 1746. Peu de temps après, on fut exposé à la situation des esclaves : quelques esclaves espagnols avait réussi à monter à bord d'un des navires dano-norvégiens. Cependant, comme ils auraient pu mettre en danger le projet de paix, la plupart d'eux furent vite retournés à leurs propriétaires sur terre. Le pasteur marin Nicol. Seidelin Bøgh (1717-1778), originaire de Århus, nous raconte ses impressions de sa première rencontre avec Alger comme état d'esclaves (nous avons comprimé et modernisé son récit) :

– Le dey nous avaient dit de ne pas sauver un seul esclave, mais le premier qui arriva, fut racheté par le comte[3] lui-même. Quelques-uns noyèrent en essayant de nager vers nos navires. D'autres furent renvoyés à la ville : les Algériens avait promis qu'ils ne seraient pas punis.

L'un d'eux qui réussit à monter à bord est décrit par Bøgh de la manière suivante : « Il était misérable, il ressemblait à une souris noyée (…) il avait fui la maison d'un commerçant turc ».

Le pasteur marin Bøgh, que nous allons introduire davantage plus loin, affirme aussi ce que nous a appris la correspondance dano-norvégienne de l'administration des affaires étrangères, la Chancellerie allemande : Des Danois et des Norvégiens étaient tenus en esclavage à Alger avant et après la conclusion du traité : – Il y avait des Danois en esclavage, comme serfs. Plusieurs avaient été pris l'année dernière, nous les rachetâmes. Il y en avait dix, qui avaient été à bord d'un navire d'Altona, écrit donc Bøgh. (Le consul français confirme également que Danneskjold-Samsøe avait racheté l'équipage d'un bâtiment danois capturé, « mais non pas les passagers à bord ».)

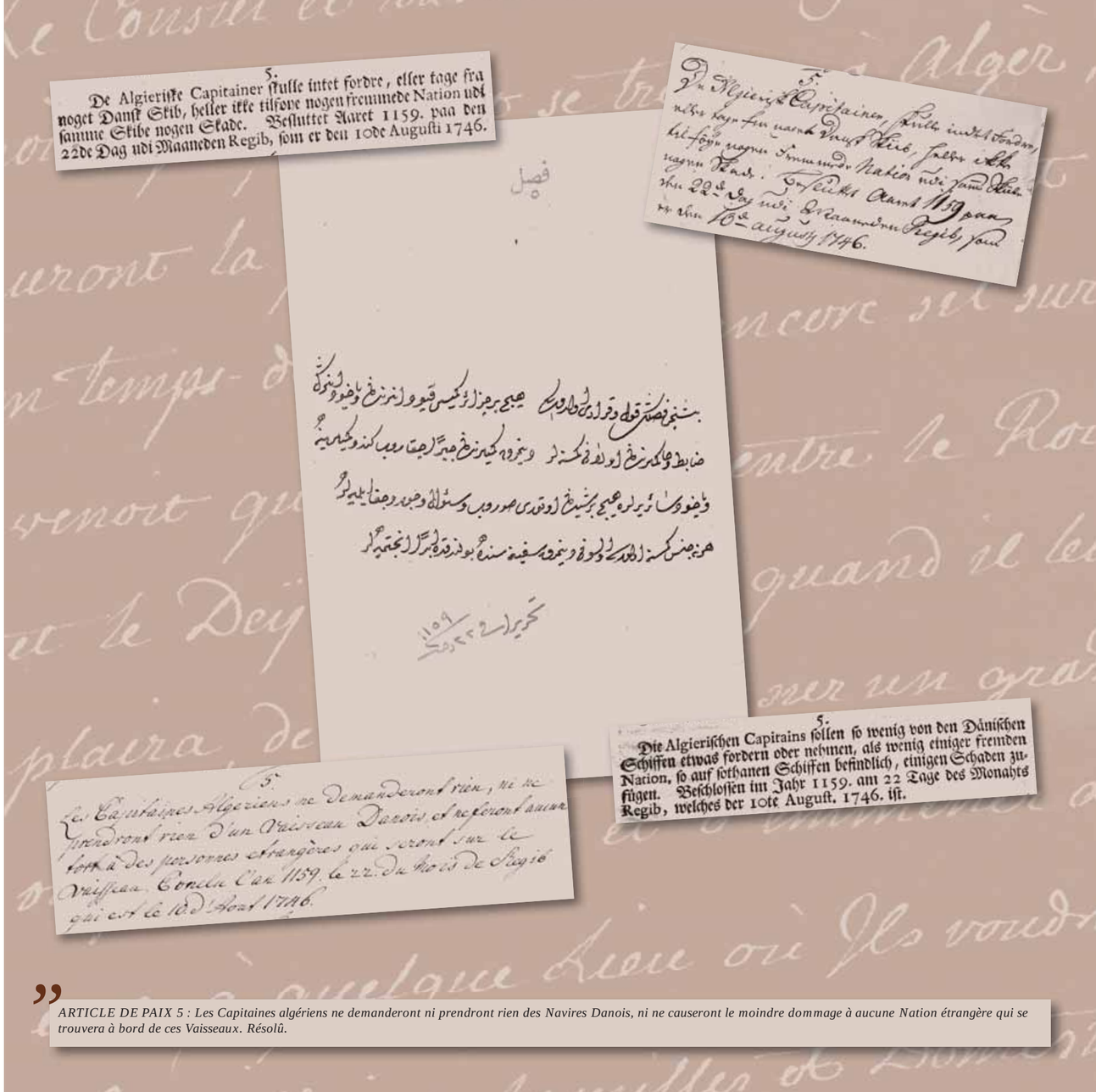

ARTICLE DE PAIX 5 : Les Capitaines algériens ne demanderont ni prendront rien des Navires Danois, ni ne causeront le moindre dommage à aucune Nation étrangère qui se trouvera à bord de ces Vaisseaux. Résolû.

Le marché des esclaves à Alger – terminus pour beaucoup de marins danois et norvégiens. Le traité de paix de 1746 mit cependant fin à presque tout apport d'esclaves dano-norvégiens.

Le navire auquel fait référence Bøgh, c'est « Posten av Sevillien » d'Altona, qui se trouve aujourd'hui en Allemagne, mais qui à l'époque faisait partie du duché dano-norvégien Schlesvig-Holstein.[4]
Le navire, qui était sur le chemin de retour, fut en 1743 pris par un corsaire algérien. Le navire avait à bord huit hommes, la plupart des Danois : le capitaine Povel Reinders, l'officier Cornelius Clasen, le charpentier Jochum Bærhens, le cuisiner Friederich Peter Rudolph, le matelot Niclas Daniel Wendt, le matelot Claes Christensen, le matelot Jens Harlien et le mousse Johan Gerhard Schultz.
Le capitaine et l'officier étaient assurés à Amsterdam et à Hambourg, tandis que le reste de l'équipage devait être racheté par la Caisse des esclaves à Copenhague, avec des moyens entre autres basés sur des collectes privées à Altona.

En 1744, l'administration de la Caisse des esclaves fit le bilan suivant : on avait tout essayé pour faire sortir d'Alger les huit hommes, mais pour des raisons qui n'étaient pas très claires, on n'avait pas réussi. On propose plusieurs explications possibles : peut-être qu'il n'y avait pas d'occasion d'embarquement vers le nord pour l'équipage racheté. La guerre entre les nations européennes en mer Méditerranée a pu empêcher le retour.
Ou bien, le correspondant de la Caisse des esclaves à Alger et les propriétaires algériens des huit esclaves n'ont peut-être pas réussi à s'accorder sur le prix.
La Caisse des esclaves avait suffisamment d'argent, mais cela n'aidait pas beaucoup.
Les huit hommes restèrent en captivité

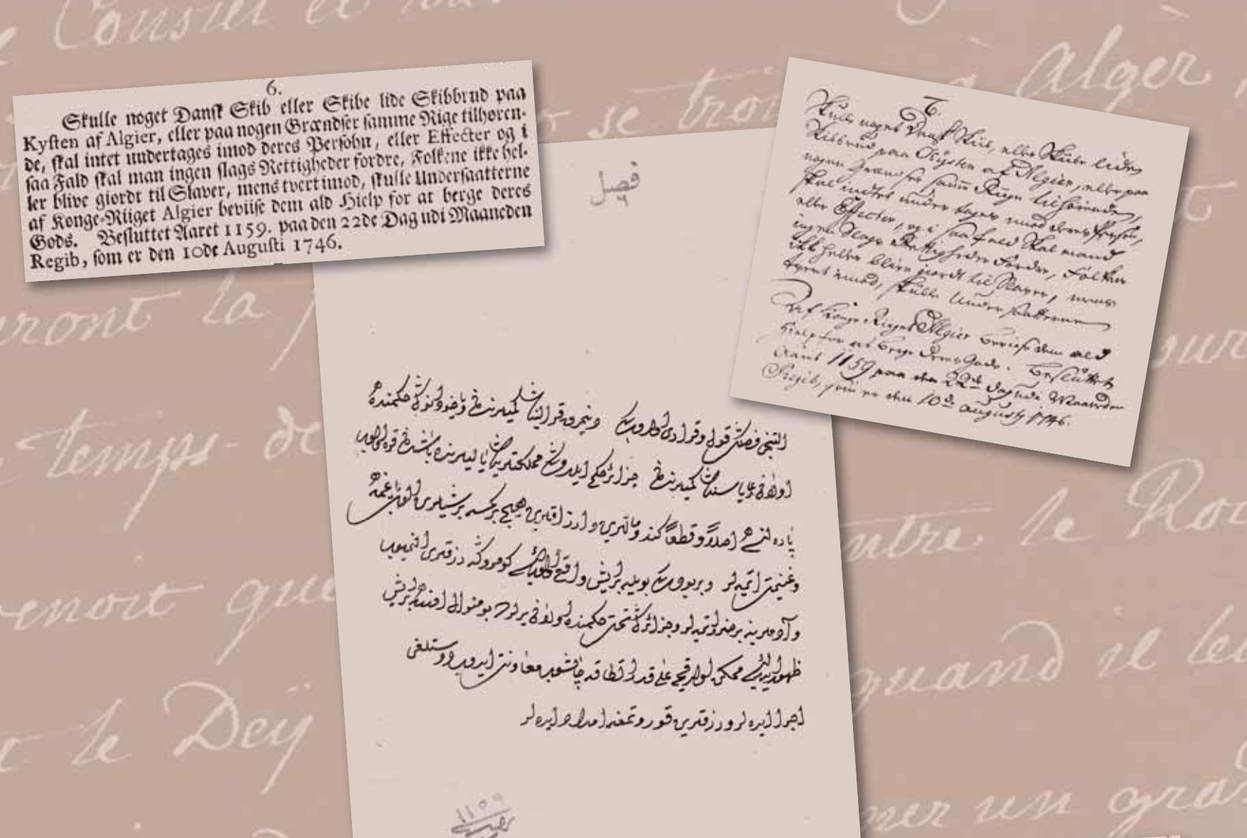

ARTICLE DE PAIX 6 : Au cás où un ou plusieurs Navires Danois fissent naufrage sur les Côtes d'Alger, ou sur quelque confins appartenants à ce Roïaume, l'on n'entreprendra rien contre leur Personnes ou biens, et dans un tel cás on n'exigera aucune espèce de Droit, ni ne fera les hommes Esclaves, au contraire les sujets du Roïaume d'Alger leur donneront toute assistance pour sauver leurs Effêts. Resolû.

pendant deux années, 1744 et 1745, et après un certain temps, ils ne furent que sept, puisque l'officier Clasen mourut, pour des raisons inconnues. L'armateur à Altona avait envoyé à la Caisse des esclaves l'argent d'assurance des officiers, et à Altona, on avait collecté presque 900 rixdales pour racheter les marins ordinaires. Telle était la situation de l'équipage de « Posten fra Sevillien » en 1745. Ce n'était qu'avec l'expédition de paix de Danneskjold-Samsøe que le processus de rachat commença à accélérer. En août 1746, les sept survivants furent amenés à bord de l'un ou plusieurs des navires de l'escadre dano-norvégienne.

Plus tard, l'administration de la Caisse des esclaves conclut, avec beaucoup de joie, que la paix avec Alger résultait de leur proposition de 1736.

Mais ce qui impressionna le pasteur marin Bøgh, c'est l'histoire de l'un des membres de l'équipage de l'escadre. C'était un homme du Jutland. Il obtint la permission de descendre à terre. Il commença à chercher son frère disparu, probablement tenu en esclavage dans la ville. Nous ne connaissons pas les noms des deux frères, non plus leurs navires respectifs. Le matelot venait donc de la force navale dano-norvégienne, son frère s'était engagé sur un navire de commerce capturé, dont nous ne connaissons pas l'origine, peut-être celui d'Altona, mentionné ci-dessus, ou peut-être un navire de l'une des villes hanséatiques avec lesquelles Alger n'avait pas conclu la paix. Pendant un bon bout de temps, la recherche semblait complètement inutile, et le pasteur marin Bøgh fait comprendre que le frère disparu a pu aussi bien trouver la mort sur mer. Mais la recherche portait ses fruits. Les deux frères se retrouvèrent ; ils étaient en train de se dire adieu, lorsque, au dernier moment, on apprit que le frère et quelques autres esclaves allaient être rachetés : « Nous étions très contents de pouvoir libérer ces esclaves qui avaient supporté la raillerie des Turcs pendant si longtemps », a résumé le pasteur marin. – Par ailleurs, on ne peut pas dire que les esclaves ont vraiment été traités de façon très dure, commente Bøgh, en entamant une description plus détaillée des conditions des esclaves. Il poursuit ainsi : – Car Alger se distingue justement par sa clémence vis-à-vis des esclaves. Ceux qui maîtrisent un métier ne portent qu'un fil de fer autour de la jambe pour montrer qu'ils sont esclaves. Ceux qui ne maîtrisent aucun métier ont un petit bloc qui n'est pas vraiment fatigant à porter. C'est donc Bøgh qui déclare tout ceci.

Le pasteur luthérien propose une description très nuancée des conditions des esclaves chrétiens. On est loin des descriptions de l'esclavage telles qu'on les connaissait au 17e siècle, on n'est plus dans l'entrée de l'enfer. Au contraire, c'est « possible à supporter, car l'esclave reçoit les vêtements et la nourriture dont il a besoin, on ne lui donne pas trop de travail. En ce qui concerne les esclaves qui n'appartiennent ni au dey ni au Divan, mais aux personnes privées, ils dépendent de la générosité et de la bonté de leurs patrons et ou de leurs propriétaires. La plupart d'eux sont mieux traités que les esclaves publiques ». Pour résumer : assez de nourriture, peu de coups, il vaut mieux rester entre des mains privées que des mains publiques.

Encore une fois, comme nous a appris Hans Jochum Schrams, qui avait été esclave à Tunis quelques années auparavant,[5] ce témoignage nous rappelle les conditions atténuantes autour de l'esclavage de l'Afrique du Nord. On ne souffre pas sous l'esclavage turc (c'est « très supportable : on ne souffre pas beaucoup sous leur esclavage ») car les Turcs ne tourmente pas leurs esclaves, écrit le pasteur marin, et il propose l'explication suivante : – Ainsi, ils peuvent obtenir un grand profit. Et le prix pour la liberté d'un esclave blanc était bien défini en Alger en 1746, ce que remarque Bøgh : 500 rixdales pour un matelot, 1000 rixdales pour un officier, charpentier ou un maître-voilier, plus de 2000 pour un capitaine. A titre de comparaison, le consul dano-norvégien à Madrid gagnait 1500 rixdales par an pour résoudre le conflit de commerce qui apparut entre le Danemark-Norvège et l'Espagne à la suite du traité avec Alger. En d'autres mots, un consul pourrait racheter trois matelots par an. Un matelot ne gagnait pas beaucoup en naviguant en Méditerrané au milieu du 18e siècle : seulement 480 sous en moyenne par mois, ce qui correspondent à 5 rixdales. Ainsi, un matelot serait obligé de travailler à bord pendant 100 mois pour pouvoir libérer un collègue de l'esclavage algérien.

CE QUE VIT ET ENTENDIT LE CONSUL FRANÇAIS

Il est probable que les premières tentatives de négociations du Danemark-Norvège se sont passées en toute discrétion. Par exemple, le consul français a dû ignorer la visite de Hennie dans la ville en 1737, car

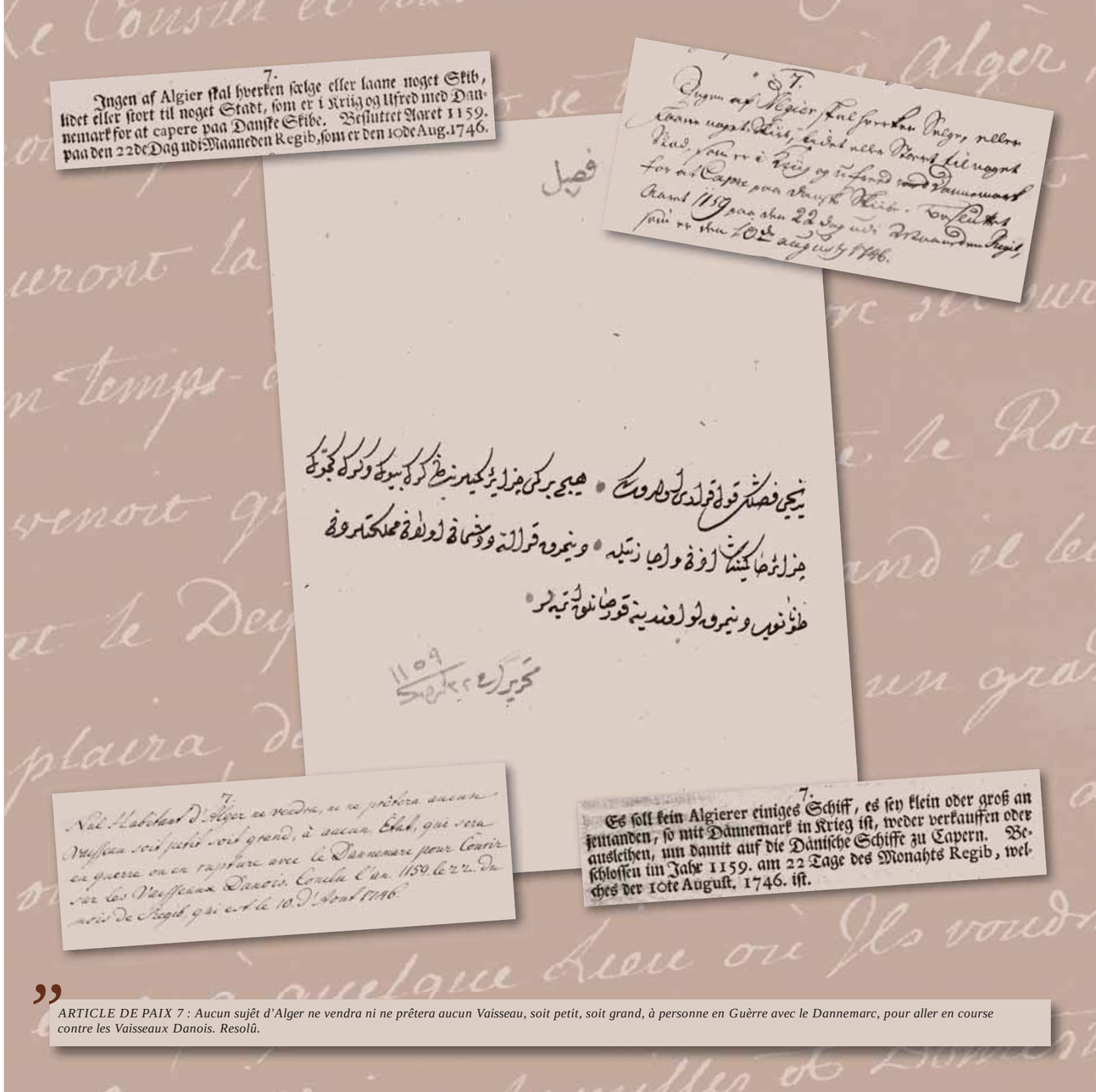

ARTICLE DE PAIX 7 : Aucun sujêt d'Alger ne vendra ni ne prêtera aucun Vaisseau, soit petit, soit grand, à personne en Guèrre avec le Dannemarc, pour aller en course contre les Vaisseaux Danois. Resolû.

on ne trouve pas une seule trace de cette visite dans la correspondance riche et bien conservée entre Paris et le consulat à Alger. Ce n'est qu'en 1745 que le consul français, Pierre Thomas, fait la remarque suivante : « l'ancien consul hollandais, Hammeken, originaire de Marseille, était venu pour essayer de conclure un traité avec le Danemark, mais le dey avait refusé de négocier », même si Hammeken avait essayé de convaincre l'une des femmes du dey à négocier la paix avec le Danemark-Norvège. Plus tard, le consul français commenta les mauvaises relations entre Hammeken et le consul suédois, Georg Logie, concurrents sur le même marché de fret. Logie se montrait très critique vis-à-vis des commerçants français bien disposés envers les Danois. Lorsque s'approchait « le mois de paix », août 1746, les rapports du consul français tournaient de plus en plus autour de la situation du Danemark-Norvège et leur désir de conclure un traité de paix. Dans ses rapports, le consul français Thomas traite entre autres choses l'offre de Hammeken au dey, la répugnance du consul suédois envers le traité dano-norvégien et envers l'escadre de Danneskjold-Samsøe, observé près de Gibraltar, en route d'Alger « pour pousser le dey à conclure un traité de paix ». De plus, il observa que Hammeken, le 24 juin 1746, voyagea à Gibraltar, où il monta à bord de l'escadre dano-norvégienne (à Port Mahon, selon Bøgh). Hammeken renseigna les officiers de l'escadre sur l'atmosphère à Alger. Et les Algériens étaient bien disposés envers le Danemark-Norvège, car le traité fut établi assez tôt, en dépit des protestations des capitaines corsaires d'Alger, qui perdirent du jour au lendemain une source de revenus.

Les causes principales de la percée dans les négociations de paix sont résumées ainsi : le dey était en train de perdre un conflit avec les Tunisiens ; pour cette raison, il n'y avait pas assez de soldats turcs à Alger pour pouvoir résister à la pression de la diplomatie canonnière de l'escadre dano-norvégienne. Comme le dey craignait une épuisante guerre à deux fronts, il est probable qu'il surestimait l'escadre dano-norvégienne. Selon le pasteur marin Bøgh,

Alger le 10 août 1746 : La paix est assurée ! La délégation de négociation dano-norvégienne aurait peut-être rencontré le dey d'Alger de la même façon que des médiateurs de la paix néerlandais comme sur cette gravure néerlandaise du XVIIème siècle.

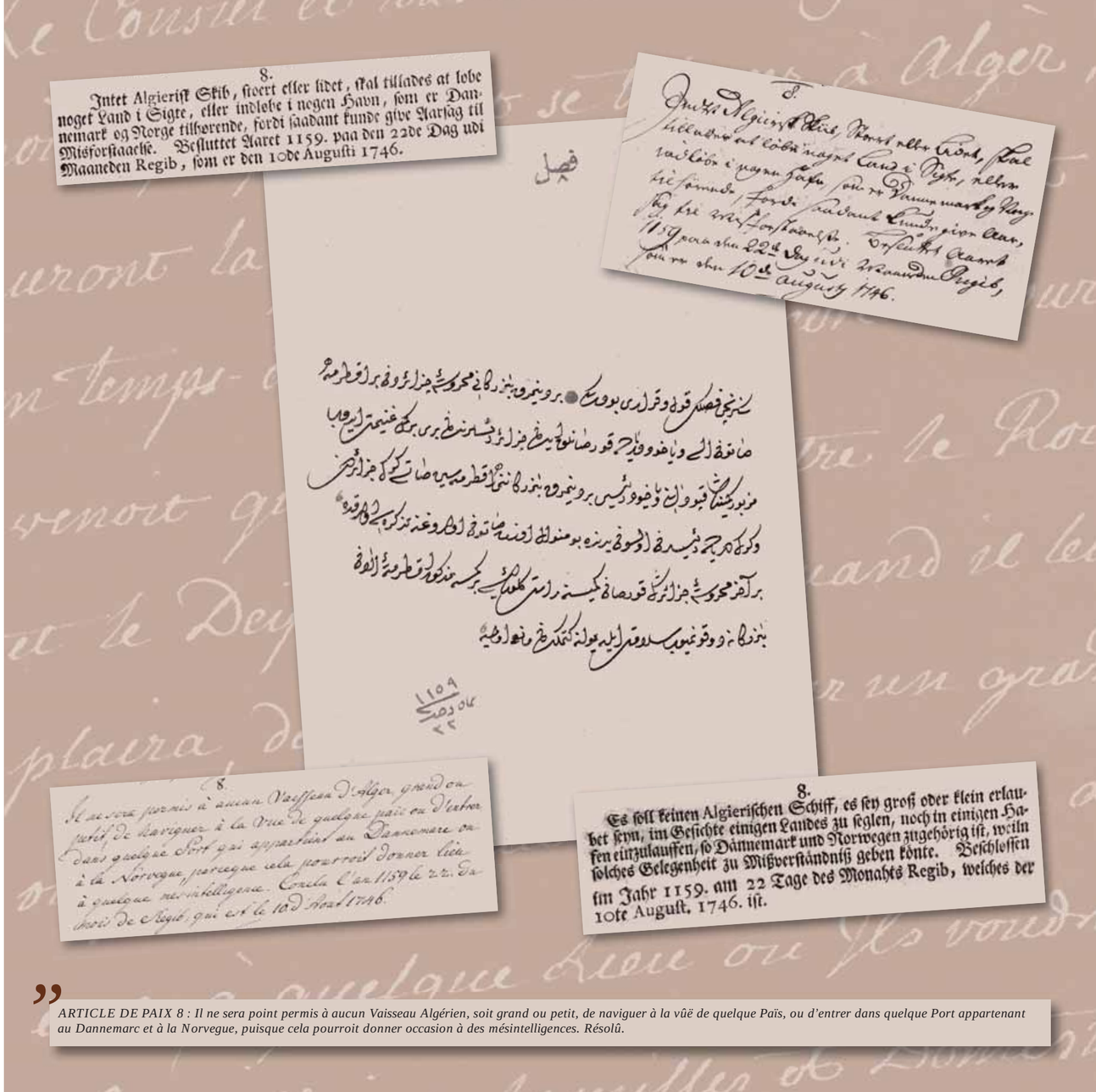

ARTICLE DE PAIX 8 : Il ne sera point permis à aucun Vaisseau Algérien, soit grand ou petit, de naviguer à la vûë de quelque Païs, ou d'entrer dans quelque Port appartenant au Dannemarc et à la Norvegue, puisque cela pourroit donner occasion à des mésintelligences. Résolû.

les Algériens cherchaient à éviter un conflit avec le Danemark-Norvège, car l'état algérien « devrait se laisser persuader à faire la paix au lieu de s'engager dans des conflits destructifs ».

SUR LES NÉGOCIATIONS

Autant qu'on sache aujourd'hui, il n'existe pas de rapport des négociations de ces journées toutes particulières au palais du dey à Alger en août 1746, ou bien en 1159, selon le calendrier islamique. Par ailleurs, il semble que tout s'est très vite passé ces journées-là, l'escadre dano-norvégienne se comportait comme si c'était une tâche de routine. Il est probable que le dey aussi cherchait à terminer les négociations aussi vite que possible. Voici les événements :

Le 1er août, les quatre bâtiments dano-norvégiens mouillèrent sur la rade d'Alger.

Le 3 août, le lieutenant Gerhard Sivers fut envoyé à terre pour préparer les négociations. Le capitaine du port avait interdit Hammeken (qui portait désormais le titre conseiller de commerce) de descendre à terre. Pourtant, le 10 août, toute la délégation se trouva au palais du dey : « Commerce-Raad » Ludolf Hammeken, qui connaissait bien Alger, le capitaine-lieutenant déjà mentionné, Gerhard Sivers, et enfin le jeune et noble comte, chambellan et commandeur de flotte, Ulrich Adolph de Danneskiold- Samsøe, le remplaçant de Christian 6 à Alger en août 1746. La partie adverse était Ibrahim Bascha, « Le tout-puissant Dey et gouverneur d'Alger et des pays annexes ».

Enfin, à 5 ou 10 minutes du port, eut lieu au palais du dey cette réunion étrange, où participaient les représentants d'un prince nordique, qui lui-même envoyait des esclaves de l'Afrique à l'Amérique, et qui maintenant avait envoyé ses confidents à un prince africain pour éviter que ses sujets soient mis en esclavage en Afrique. Le dey Kouchouk Ibrahim, qui gouvernait Alger depuis 1745 et qui allait démissionner deux ans plus tard, était présent. Les membres du Conseil d'Alger (« le divan ») étaient également présents, on ne connaît pas leurs noms, ni ce qu'ils ont dit ni pensé. Il est impossible de reconstruire le dialogue qui eut lieu au palais du dey le 10 août 1746 entre les hauts fonctionnaires d'Alger et la délégation dano-norvégienne. Il n'existe pas de protocole, ou il a été perdu. On ne connaît pas non plus les sentiments des négociants, mais on peut supposer que les deux parties s'attendaient à une clarification rapide, étant donné l'atmosphère tendue dans la période avant 10 août. Le milieu physique n'est pas documenté, ni la température ni l'humidité de l'air, non ce qu'on proposait à manger et à boire, non les regards qu'ils s'envoyaient, non la présence des esclaves. On ne sait pas grand-chose sur ce qui se passait, outre qu'on tira des salves d'honneur dans la ville et sur les navires lorsque le traité de paix fut conclu – presque comme une calque du traité entre la Suède et Alger de l'année 1729, ce qui coûta la nation dano-norvégienne 50 000 rixdales.[6]

Le 15 août, l'escadre dano-norvégienne quitte Alger, et l'année suivante « Falster » retourne avec un traité ratifié consistant de 22 articles de paix ou points, qui commencent ainsi : L'an 1159, le 22eme jour du mois Regib, qui correspond au 10 août 1746, une paix et amitié pour perpétuelles est conclue entre Sa majesté roi Christian 6, roi du Danemark, la Norvège et des pays annexes et Ibrahim Bascha, Dey et Gouverneur d'Alger et des pays annexes.[7]

UN CONSUL S'INSTALLE

Lorsque la paix fut assurée, il fallait mettre en place l'infrastructure d'une politique commerciale à Alger : un consul et un consulat,[8] qui délivrait aux capitaines corsaires algériens les importants passeports marins. On donnait l'office de consul à Hammeken, qui ne fut donc pas ambassadeur, mais consul rétribué, et il s'occupait des affaires de commerce et de navigation. Il était par ailleurs le seul consul dans le système dano-norvégien qui recevait un salaire. L'historien danois Klaus Kjølsen explique ce système dans son étude de l'administration des affaires étrangères entre 1700 et 1770 : les consuls ne recevaient pas de salaire ; l'idée, c'était qu'ils devaient profiter de tous les avantages qui leur donnaient leur titre et leurs droits, et en même temps, ils devaient défendre les intérêts économiques de la nation. Il s'agissait donc d'un système quasi diplomatique, un réseau soutenu par le gouvernement pour assurer les intérêts de commerce et de navigation du Danemark-Norvège, et dans ce cas-ci, il s'agissait de leurs intérêts dans la partie sud de la région méditerranéenne. Le fait que Hammeken recevait un salaire, souligne l'importance d'une présence dano-norvégienne à Alger pour pouvoir maintenir la nouvelle amitié avec Alger et pour veiller à ce que les obligations du

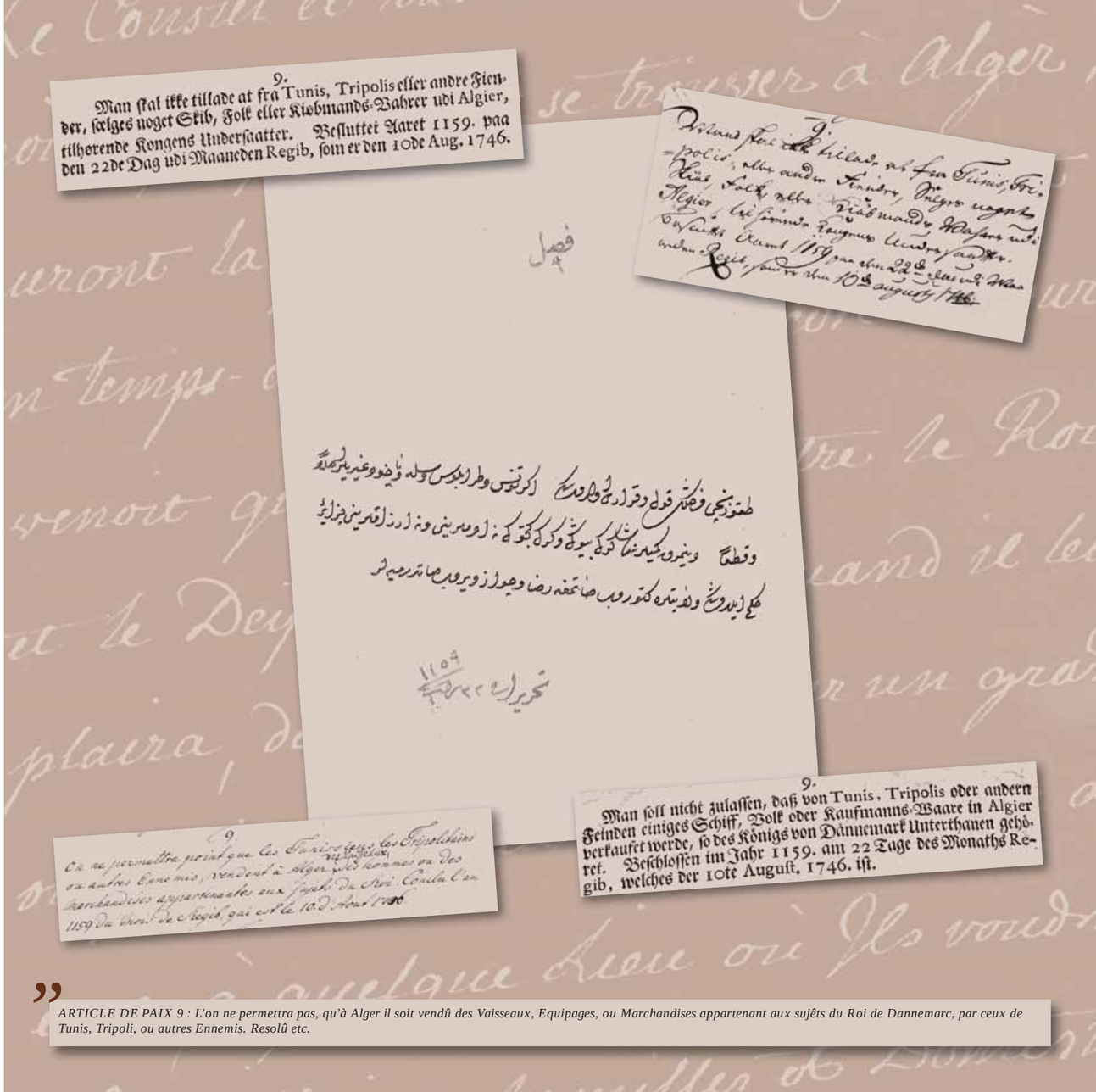

ARTICLE DE PAIX 9 : L'on ne permettra pas, qu'à Alger il soit vendû des Vaisseaux, Equipages, ou Marchandises appartenant aux sujêts du Roi de Dannemarc, par ceux de Tunis, Tripoli, ou autres Ennemis. Resolû etc.

traité soient respectées. Le salaire de Hammeken indique également que la vie quotidienne à Alger était plus exigeante que la vie dans n'importe quelle ville de port européenne. Or, Hammeken était probablement le seul candidat qualifié pour le poste ; il se trouvait donc dans une position forte lorsqu'on négociait les conditions du travail. Le système consulaire n'était par ailleurs pas fondé sur la réciprocité, car il n'existait pas de consuls algériens ou des consulats à Copenhague. Jamais aucun ambassadeur algérien ne voyageait aux pays nordiques.

LES PASSEPORTS MARINS ALGÉRIENS

Avec la paix s'installa le système des passeports marins algériens – la seule façon pratique d'empêcher la capture des navires dano-norvégiens par des vaisseaux corsaires algériens. Les passeports marins furent produits par le Bureau de commerce ; tous les navires de commerce dano-norvégiens qui voyageaient au sud du Cap Finistère étaient obligés de les avoir. A openhague, on écrivit sur le passeport les informations suivantes : un numéro, le nom du navire, le nom du capitaine, la taille du navire, le port d'origine, etc. Ensuite, le passeport fut coupé en deux, en une ligne ondulée. La première partie fut donnée au capitaine du bateau dano-norvégien, l'autre fut envoyée au consulat à Alger, où le consul distribuait cette partie du passeport (et probablement aussi des doubles) aux capitaines corsaires. Lorsqu'on se rencontrait en pleine mer, le capitaine algérien pouvait coller sa partie du passeport contre la partie qu'avait le capitaine dano-norvégien pour voir que les deux parties allaient ensemble. Le capitaine algérien n'était même pas obligé de savoir lire pour pouvoir évaluer la validité du passeport. Ainsi, le navire dano-norvégien pourrait continuer à naviguer librement. Ainsi, la paix fut maintenue. Ainsi, le Danemark-Norvège entra dans une période très florissante en ce qui concerne le commerce à l'étranger. (En attendant l'arrivée des passeports produits à Copenhague, Hammeken distribua des passeports provisoires aux corsaires, selon ce que rapporte le consul français.)

Les protocoles algériens des passeports marins nous apprennent beaucoup sur la croissante activité marine du Danemark-Norvège en Méditerranée dans la deuxième moitié du 18e siècle.[9] En l'an 1750, 98 navires dano-norvégiens retirèrent des passeports marins pour la Péninsule ibérique et la Méditerranée. En l'an 1760, 184 navires firent la même chose, en l'an 1780, une croissance jusqu'à 245 navires, et en l'an 1794, et il y avait 779 navires qui avaient des passeports, 8 fois plus qu'en 1750. Tout cet essor conjoncturel résulte donc du traité de paix, signé en 1746. Un autre facteur important est bien sûr la neutralité du Danemark-Norvège dans les grands conflits européens au 18e siècle.

La Suède avait la même pratique ; les capitaines furent condamnés à une amende de 1000 rixdales s'ils n'avaient pas de passeports. La moitié des amendes payées par des capitaines suédois furent utilisés pour racheter des pauvres esclaves suédois, en captivité nord-africaine ou turque, et pour soutenir leurs familles en Suède.

FREDENSBORG

L'important, c'était désormais de maintenir la paix. Une horloge dorée, avec 38 diamants, joue un rôle important dans cette histoire.[10] Quelques jours avant Noël 1748, cette horloge faillit être perdue dans la mer en dehors de Valsøya, qui se trouve aujourd'hui dans la municipalité de Bjugn, au centre de la Norvège. Le 23 décembre de la même année, le prévôt Rudberg, de Eide, écrit le rapport suivant :

« Ce soir, vers 6 heures, on me donne une lettre de Thomas Davidsen, datée le 21 décembre, à Walsøen, où il écrit qu'un navire danois de Copenhague, a fait naufrage en dehors de Walsøen la nuit dernière. Ce navire allait à Alger avec un chargement très précieux ».[11] Parmi les choses les plus précieuses à bord du navire était une horloge dorée, avec des diamants : elle allait assurer la paix entre Alger et le Danemark-Norvège. Le 23 décembre 1748 on ne savait pas encore si on pouvait sauver les objets de valeur du vaisseau qui coulait bas en dehors de Valsøya, et dans les jours qui suivirent, l'horloge dorée resta dans le navire, dans un coffre contentant d'autres cadeaux au dey d'Alger.

Avant le naufrage, où trois hommes trouvèrent la mort, ceci avait eu lieu :

La frégate « Fredensborg » quitta Copenhague le 9 novembre 1748. Son propriétaire était l'armateur Andreas Biørn ; il y avait 26 hommes à bord et six canons. La destination était Alger, et le chargement était les cadeaux de Frederik 5 à Alger, suivant le traité de 1746 : 500 tonneaux de poudre, 8000 boulets de canon, 4 mortiers de métal, du bois et des planches, du goudron – et suffisamment d'armes pour que Alger puisse continuer à

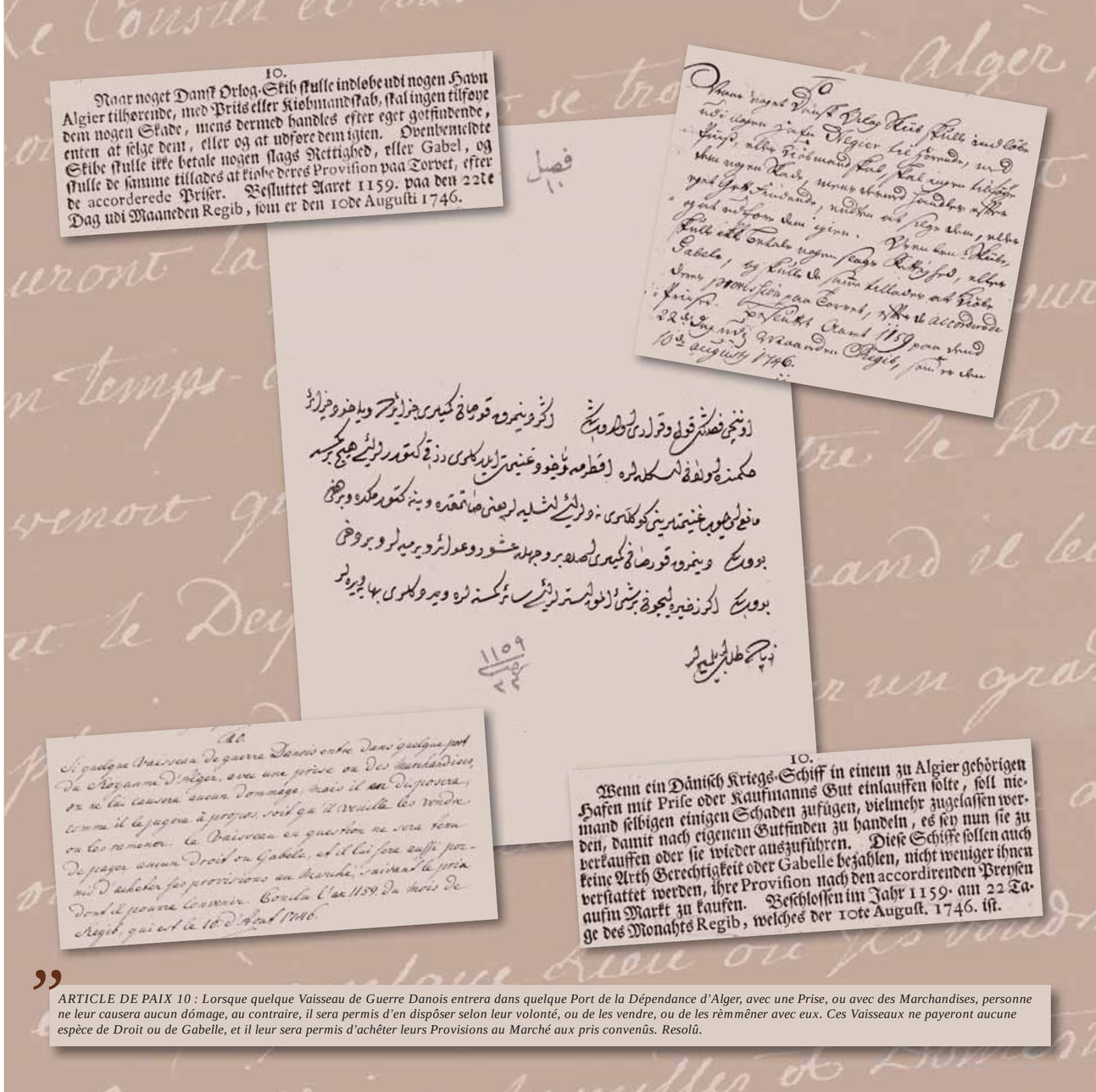

ARTICLE DE PAIX 10 : Lorsque quelque Vaisseau de Guerre Danois entrera dans quelque Port de la Dépendance d'Alger, avec une Prise, ou avec des Marchandises, personne ne leur causera aucun dómage, au contraire, il sera permis d'en dispôser selon leur volonté, ou de les vendre, ou de les rèmmêner avec eux. Ces Vaisseaux ne payeront aucune espèce de Droit ou de Gabelle, et il leur sera permis d'achêter leurs Provisions au Marché aux pris convenûs. Resolû.

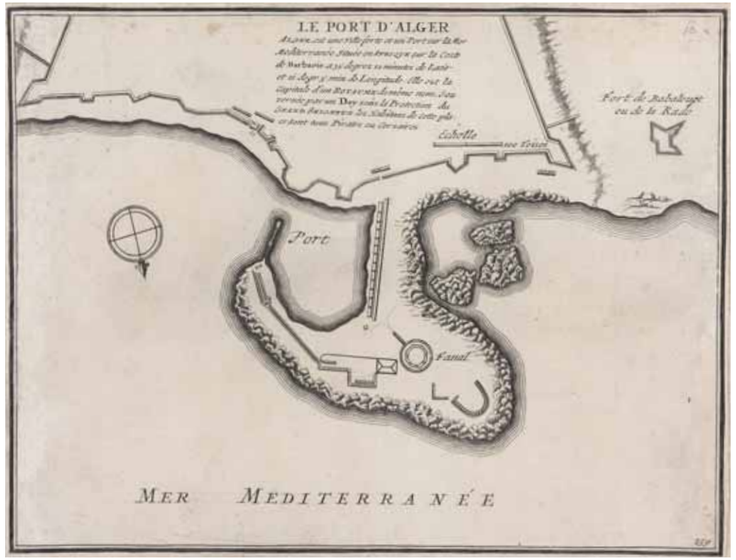

Le port d'Alger.

piller les navires des nations chrétiennes qui n'avaient pas signé un traité de paix, comme l'Espagne ou des villes de commerce comme Hambourg ou Lübeck.[12] En plus, il y avait le coffre contenant les cadeaux, notamment l'horloge dorée.

Le navire n'arriva pas à Alger, mais échoua en dehors de Valsøya, près de Trondheim. Mais le destin aurait pu être pire, car d'après la déposition tenue à Wallersund le 20 mars 1749, le navire faillit couler bas en pleine mer. Le navire-cadeaux avait navigué pendant cinq semaines et un jour « sans avoir vu ni le soleil ni les étoiles ; il faisait très mauvais tous les jours ; des tempêtes et des bourrasques de neige ». A cinq heures du matin le 21 décembre, on découvrit Valsøya, et 30 minutes plus tard, le navire échoua.

A bien des égards, le naufrage de « Fredensborg » ne peut pas être considéré comme un grand événement dans l'histoire maritime de la Norvège. On sauva presque tout le chargement, presque tout l'équipage survécut, à l'exception de lieutenant Axel Ahrenfeldt, le constable Peder Jensen et le matelot Friderich Lorentzen, qui tous perdirent « leur vie sur le rocher où le navire échoua ». Les documents contemporains sur le naufrage de « Fredenborg », écrits par le capitaine Simon Hooglant, par le prévôt Johan Ruberg, par le préfet Friderich Rantzow et par beaucoup d'autres personnes d'autorité, furent archivés, et oubliés jusqu'à aujourd'hui. Or, le naufrage, en considérant le point de départ du voyage et son but – le traité avec Alger, les cadeaux annuels, le travail dur pour maintenir l'amitié avec Alger, jette la lumière sur l'histoire des relations entre les deux états.

A Alger, le dey Mahamet attendait en vain son horloge dorée et ses habits d'écarlate, comme on lui avait promis. Le printemps 1749 le dey ne cessait de se plaindre au consul dano-norvégien, Hammeken, de l'absence des cadeaux. Or, en novembre 1749 arriva à Alger le capitaine Simon Hooglant, ayant à bord les cadeaux pour deux ans. Ainsi, le dey reçut enfin ses cadeaux, notamment l'horloge dorée, qui avait été sauvée en dehors de Valsøya. L'histoire de l'horloge correspond à l'histoire des relations entre le Danemark-Norvège et Alger. L'horloge ne fut sauvée qu'en février 1749, et le 22 du même mois, le capitaine Hooglant put raconter ceci au préfet Rantzow : il avait demandé au adjoint au maire Hornemann de trouver un horloger à Trondheim pour réparer l'horloge avec les 38 diamants. Plus tard la même année, l'horloge arriva à Alger, et allait assurer l'amitié entre le Danemark-Norvège et Alger à la fin des années 1740, mais aussi dans les années qui suivirent.

L'HISTOIRE DE LA PAIX ALGÉRIENNE

Le traité entre le Danemark-Norvège et Alger impliquait-il vraiment une perspective nouvelle et plus positive sur les provinces turques en Afrique du Nord ? L'amitié fut réglée par le traité, mais une amitié réelle, profonde, authentique était-elle possible ? Probablement pas. Jusqu'à la fin du 18e siècle, on parlait des banlieues dangereuses à Christiania

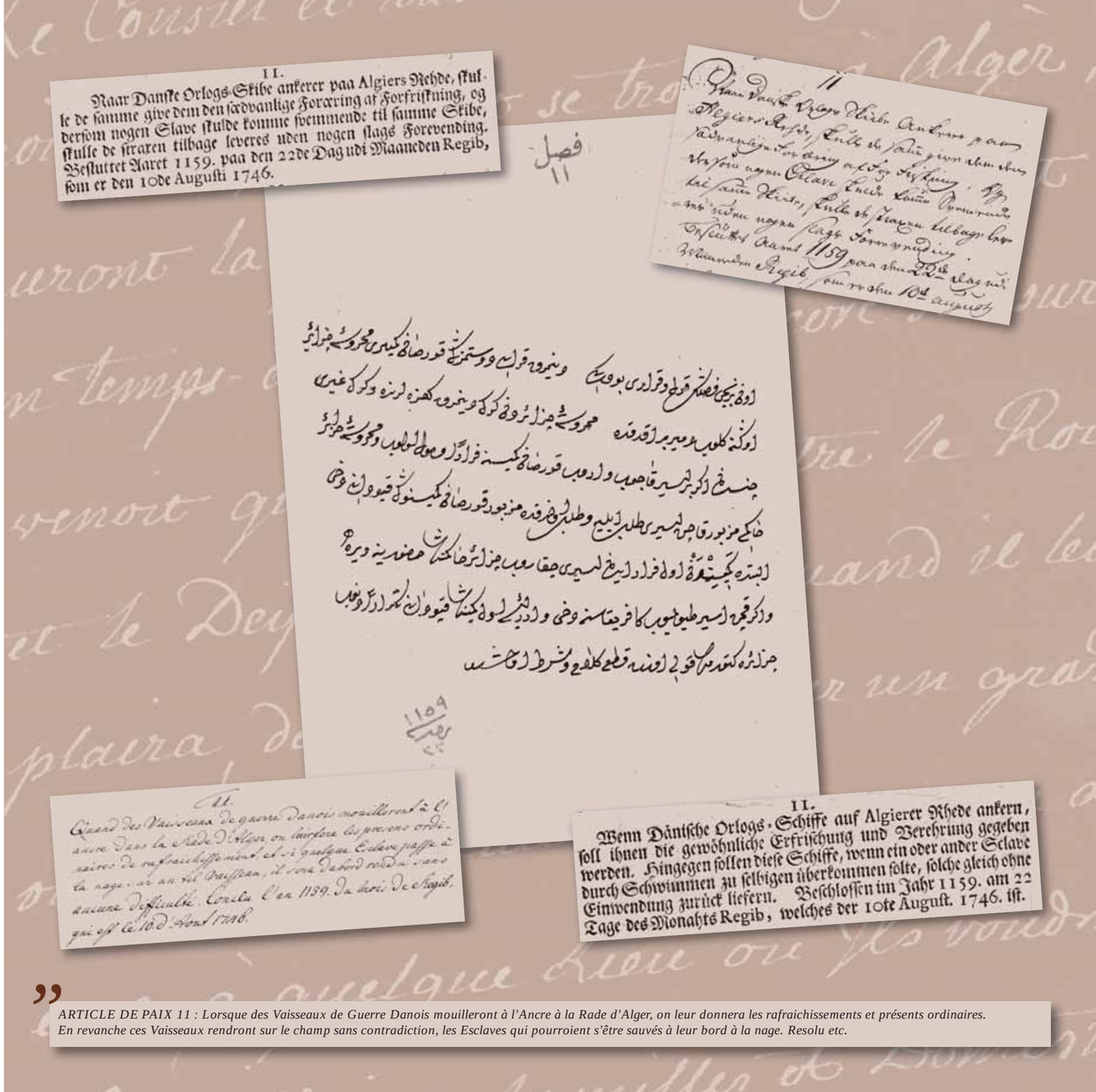

ARTICLE DE PAIX 11 : Lorsque des Vaisseaux de Guerre Danois mouilleront à l'Ancre à la Rade d'Alger, on leur donnera les rafraichissements et présents ordinaires. En revanche ces Vaisseaux rendront sur le champ sans contradiction, les Esclaves qui pourroient s'être sauvés à leur bord à la nage. Resolu etc.

comme on parlait des états pirates Alger et Tunis, des lieux où il fallait être prudent. Longtemps après la libération des esclaves, on continuait à envoyer de l'argent à la Caisse des esclaves. La taxe sur la rançon pour le rachat des esclaves exista pendant plusieurs décennies après la conclusion du traité. Mais si on pose la question au pasteur marin Nicol Seidelin Bøgh, on aura une réponse différente.

Bøgh était à Alger au moment où le traité fut signé. A en juger par l'épopée gigantesque de 4000 vers, avec des rimes suivies, qu'il entama au voyage de retour l'automne 1746, à bord de « Delmerhorst », il était euphorique. Cette épopée fut publiée à Copenhague très tôt au début de l'année 1747. Dans cette œuvre, il raconte ses expériences en Afrique du Nord. C'était une œuvre extraordinaire, avec le titre ambitieux « L'histoire de la paix algérienne, où la patrie sera cordialement félicitée, où sera raconté en grand détail tout ce qui arriva à l'escadre dano-norvégienne lors de l'expédition importante et longue à Alger en l'an 1746 ». Ici, la conception d'Alger fut solidement révisée.

Le traité de paix de 1746 fut conclu très vite : du jour au lendemain furent assurées la navigation dano-norvégienne en Méditerranée ainsi que les conditions de travail des marins. La conception dano-norvégienne d'Alger se transforma avec la même vitesse – l'état de pirates se métamorphosa en une nation paisible, l'ami proche du Danemark-Norvège. Officiellement, on trouvait cette conception nouvelle dans le traité même, mais aussi dans l'œuvre de Bøgh, qui est sans aucun doute l'épopée la plus extensive sur une expédition marine que le royaume dano-norvégien n'ait jamais vu. Dans cette œuvre, qui compte environ 205 pages, le pasteur danois décrit le vieil état de pirates comme un lieu paisible, non dangereux. Alger perd simplement son caractère diabolique, comme dans ce passage-ci :

« Enfin la ville est devenue honnête,
comme elle a conclu la paix avec
maints pouvoirs chrétiens.
Avant, elle était vicieuse et
difficile à gouverner
Maintenant elle s'est calmée. »

La grande épopée décrit l'histoire d'Alger et de l'Afrique du Nord. Cette histoire commence par le roi Juba, de l'an 46 avant notre ère, et se termine vers 1745. Comme dans tous les livres d'histoire portant sur Alger, les frères Barberousse ont leur place habituelle ; ils sont désignés comme les fils de deux potiers de Lesbos ; ils « n'avaient pas envie de marcher sur les traces de leurs pauvres pères ; pour cette raison, ils se firent marins » et ils libérèrent Alger de la prise des Espagnols. De plus, Bøgh essaye d'analyser la séparation des pouvoirs à Alger au 16e siècle : la jeune république – un fief sous contrôle turc – eut de grands conflits internes à cause de « tous les peuples noirs, comme des Turcs, des Janissaires, des Arabes, des Maures et des chrétiens en fuite ». En même temps, ajoute-t-il, c'est grâce à « la jalousie entre les chrétiens » qu'Alger est un état si puissant.

Ainsi, c'est une publication informative, basée sur l'étude de la littérature qui existait à l'époque sur Alger et ses relations avec les principales nations maritimes en Europe. Les sources ne sont pas indiquées. L'auteur parle des possibilités d'Alger en tant que nation de commerce, mais il se montre assez sceptique : si la ville est devenue puissante, c'est à cause des captures, non pas parce qu'elle a fait du commerce en mer. A cette époque-là, selon Bøgh, il n'existait pas un seul navire de commerce qui naviguait sous le drapeau d'Alger. Dans la partie historico-topographique, nous trouvons aussi des réflexions sur la religion, des réflexions qui sont plutôt une condamnation très forte. A travers ces lignes, que l'on trouve dans les notes de bas de page, Bøgh s'inscrit dans l'histoire danoise de l'islamophobie :

« La bible turc s'appelle Alcoran : elle contient non seulement des lois et des idées excessives, mais aussi des grands mensonges ; l'auteur est si stupide, ses rêves sont si fous ; la sagesse et la raison n'ont aucune place dans ce livre. »

Le thème principal dans l'œuvre de Bøgh est quand même l'histoire de la paix. En 1746, après avoir été mouillé sur la rade pendant cinq jours, la flotte dano-norvégienne reçut un message de la part d'Alger qui disait qu'il fallait « célébrer la paix ». La ville et les navires sur la rade furent couverts de fumée de poudre provenant des salves d'honneur, on entendait les fracas de canon à cent lieues à la ronde : 21 coups provenant de l'artillerie de la ville, le navire amiral dano- norvégien répondit par 21 coup, les trois navires restant de l'escadre tirèrent chacun 15 coups. Bøgh était présent. Il pouvait sentir la paix. Il se promenait à Alger et rencontrait les personnes qui y vivaient. Il observait des personnes de

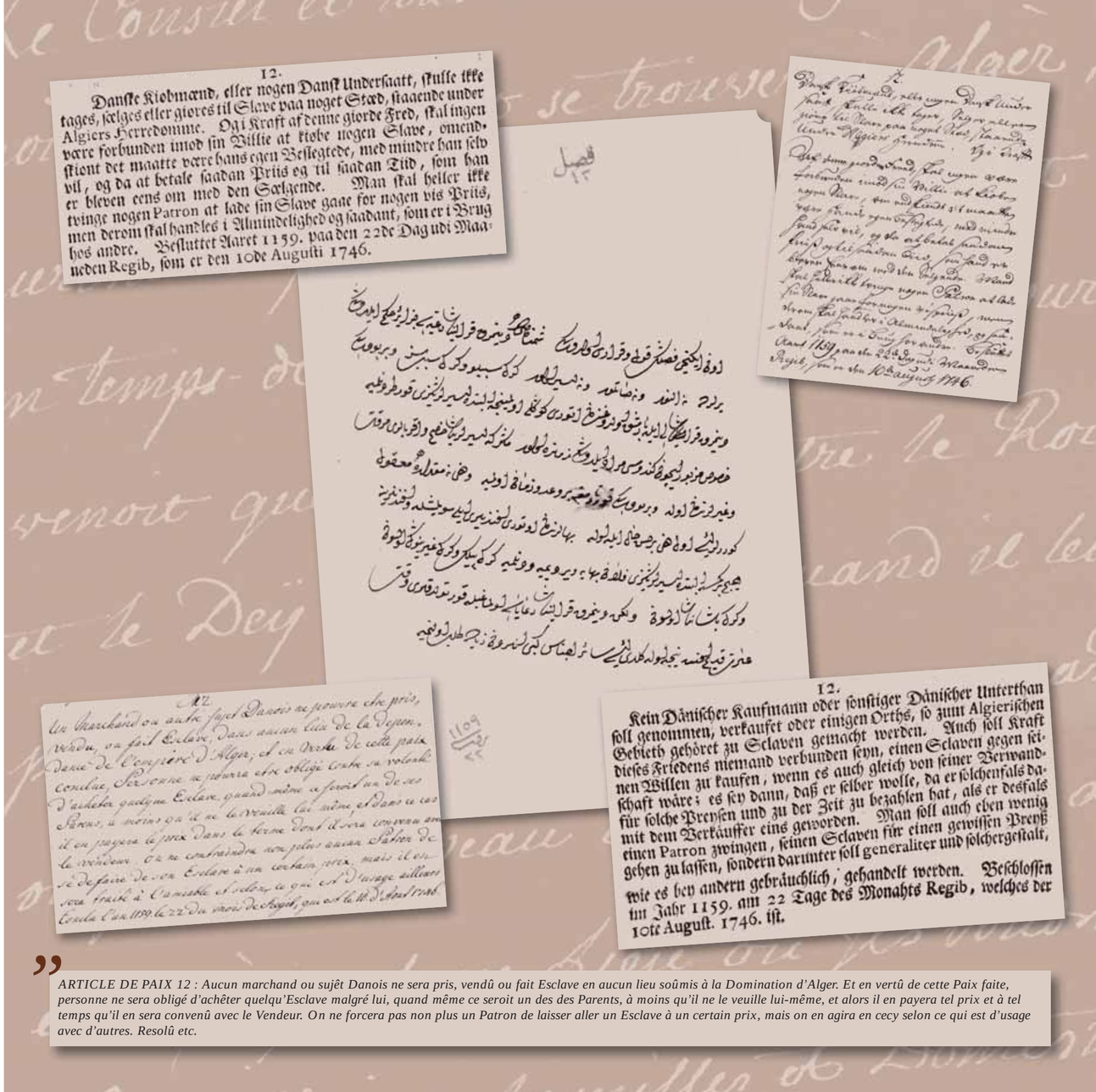

ARTICLE DE PAIX 12 : Aucun marchand ou sujêt Danois ne sera pris, vendû ou fait Esclave en aucun lieu soûmis à la Domination d'Alger. Et en vertû de cette Paix faite, personne ne sera obligé d'achêter quelqu'Esclave malgré lui, quand même ce seroit un des des Parents, à moins qu'il ne le veuille lui-même, et alors il en payera tel prix et à tel temps qu'il en sera convenû avec le Vendeur. On ne forcera pas non plus un Patron de laisser aller un Esclave à un certain prix, mais on en agira en cecy selon ce qui est d'usage avec d'autres. Resolû etc.

différent rang l'un à côté de l'autre ; il notait le caractère égalitaire de la ville.

Bøgh souligne justement l'absence de somptuosité ; les cérémonies autour de la conclusion du traité étaient plutôt « honnêtes et démodées ». Selon Bøgh, le chef de l'escadre et les autres chefs de navires furent amenés en ville où ils rencontrèrent le dey. Il était assis sur sa chaise habituelle, dans la cour, en train de fumer sa pipe quotidienne. On ne sait pas si Bøgh obtint une audience chez le Dey, mais à en juger par ses descriptions du milieu informel au palais, on peut supposer qu'il lui rendit visite. Par exemple, il décrit le chef du dey comme « une grande et puissante créature », et le dey lui-même – son caractère, son comportement, ses habits – est désigné comme un Turc ordinaire, un habitant de ville tout normal (qui se permettait de recevoir un ambassadeur étranger dans sa propre cuisine). Ce qui est sûr, c'est que Bøgh était dans la ville, ce sont ses observations d'un dimanche après-midi qui nous permettent d'avoir une image d'Alger de cette période précise de l'histoire.

Parmi les œuvres nordiques du 18e siècle portant sur l'histoire d'Alger, nous trouvons surtout l'importante étude de Carl Reftelius. C'est une œuvre historico-topographique, en deux volumes, publié à Stockholm en 1737 et 1739, et qui porte le titre « Description historique et politique du royaume et l'état Alger ». Reftelius travaillait comme secrétaire au consulat suédois dans les années 1730 ; pendant ces quelques années, il profita du temps pour faire des études sur l'histoire et le développement d'Alger au 16e siècle en tant que province turque puissante. Si les autres auteurs ont été condescendants et méprisants, surtout quand ils parlent des premières relations entre Alger et l'Espagne, Reftelius reste neutre. Par ses tentations d'expansion agressives sur la côte de l'Afrique du Nord au 16e siècle, ainsi que l'expulsion des Maures, les Espagnols « se sont mis la corde au cou ». C'est la pression des Espagnols qui a créé Alger.

Son œuvre compte 695 pages, l'auteur propose des descriptions minutieuses de tout ce qu'on trouve à Alger : le tempérament des différents groupes ethniques, leur pratique islamique – et la tolérance d'autres religions – les saunas, le mariage et le divorce, la construction des maisons, les méthodes de punition, l'école coranique, les habits, les rituels pour parler d'autres régions et lieux sous le contrôle d'Alger, les souverains de siècle en siècle, les rues de la ville, etc. L'œuvre est ornée de plusieurs gravures en taille-douce.

Au total, Reftelius s'efforce d'être précis et objectif (à l'exception d'une seule fois, où il décrit l'Islam comme « les croyances erronées du faux prophète Mahomet »). Il renvoie à d'autres textes, contemporains et plus anciens, sur l'histoire d'Alger ; il se base aussi sur son propre empirisme et sur des conversations avec les gens du pays, qu'il divise en cinq catégories : « Maures, Arabes, Juifs, Turcs et Chrétiens ».

Les Arabes et les Maures, qu'il ne faut pas confondre avec les Maures expulsés de l'Espagne, constituaient la population originelle d'Alger, selon Reftelius ; les Juifs étaient venus après avoir été poursuivis en Europe. Grâce à leur réseau de commerce sur les deux côtés de la Méditerranée, les Juifs avaient gagné beaucoup d'argent en rachetant des esclaves chrétiens. Les Juifs, à peu près 15.000 au total à l'époque de Reftelius, étaient également les observateurs d'Alger dans les villes européennes : le réseau juif renseignait les autorités algériennes sur les projets et les desseins des pouvoirs européens. Toutefois, les Juifs étaient poursuivis, détestés, discriminés et traités encore pire que les esclaves de la ville.

Le quatrième groupe était les 7000 hommes de garde turcs, venus du Levant. Après quelques années de travail dur à Alger, ils obtinrent des postes prestigieux qui leur permettaient de gouverner sur les indigènes Maures et Arabes. Les Turcs sont, selon Reftelius, ignorants, paresseux ; ils n'ont pas de pitié pour les esclaves, ils sont redoutés, ils pratiquent sans cesse la sodomie dans les bains turcs, et ils en parlent après. Or, il y avait des Turcs qui avaient un bon cœur : ceux qui avaient été libéré de l'esclavage par des chrétiens. Ils manquaient l'assurance exagérée des autres Turcs et ils avaient plus de compassion pour les esclaves chrétiens que leurs compatriotes. A la différence des esclaves chrétiens – qui furent régulièrement rachetés par leurs propres nations ou par des ordres catholiques – les esclaves turcs en Europe ne furent pas rachetés au même degré. A Alger, on appelait les prisonniers turcs des « civiliter Mortuus », (« déjà morts »), et leurs possessions étaient souvent confisquées par ceux qui travaillaient pour le dey.

Parmi les Turcs, on trouvait également des renégats chrétiens – plusieurs d'entre eux des navigateurs et des capitaines des

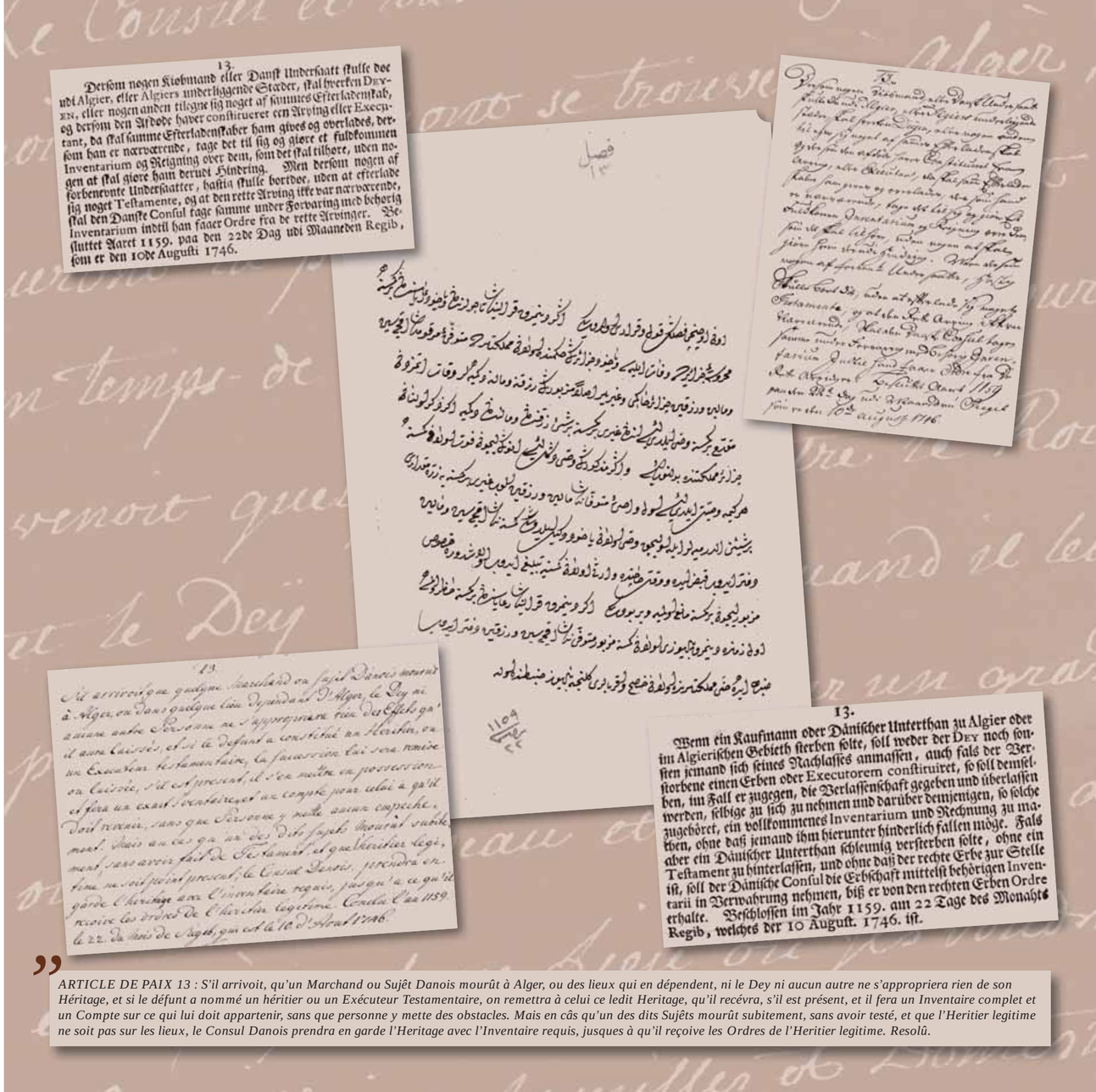

ARTICLE DE PAIX 13 : S'il arrivoit, qu'un Marchand ou Sujêt Danois mourût à Alger, ou des lieux qui en dépendent, ni le Dey ni aucun autre ne s'appropriera rien de son Héritage, et si le défunt a nommé un héritier ou un Exécuteur Testamentaire, on remettra à celui ce ledit Heritage, qu'il recévra, s'il est présent, et il fera un Inventaire complet et un Compte sur ce qui lui doit appartenir, sans que personne y mette des obstacles. Mais en câs qu'un des dits Sujêts mourût subitement, sans avoir testé, et que l'Heritier legitime ne soit pas sur les lieux, le Consul Danois prendra en garde l'Heritage avec l'Inventaire requis, jusques à qu'il reçoive les Ordres de l'Heritier legitime. Resolû.

différentes nations européennes. Comme les vrais Turcs ne maîtrisaient pas la navigation, ces renégats constituaient le point fort de la flotte corsaire, et leurs connaissances en ce domaine leur donnaient beaucoup d'avantages. Selon Reftelius, les renégats se retrouvaient dans les rues ; ils étaient assis sur leurs tapis brodés en or, où ils buvaient de l'alcool, jouaient aux cartes, chantaient des chansons en leurs propres langues, riaient des autres musulmans et se moquaient de leur religion. Ils étaient indispensables aux bâtiments corsaires, et chaque fois qu'ils quittaient Alger, les gens du port les louaient en disant : « Que Dieu vous donne une bonne prise ». Mais à bord du navire, les vrais soldats et officiers turcs les surveillaient de peur qu'ils n'aillent chercher un port chrétien pour y retrouver la liberté. Parmi les renégats il y a avait des Suédois, capturés en mer avant la conclusion de paix en 1729, mais, comme le remarque Reftelius, ceux-ci n'avaient pas obtenu la liberté qu'on leur avait promis après le convertissement ; ils sont restés esclaves jusqu'à leur mort.

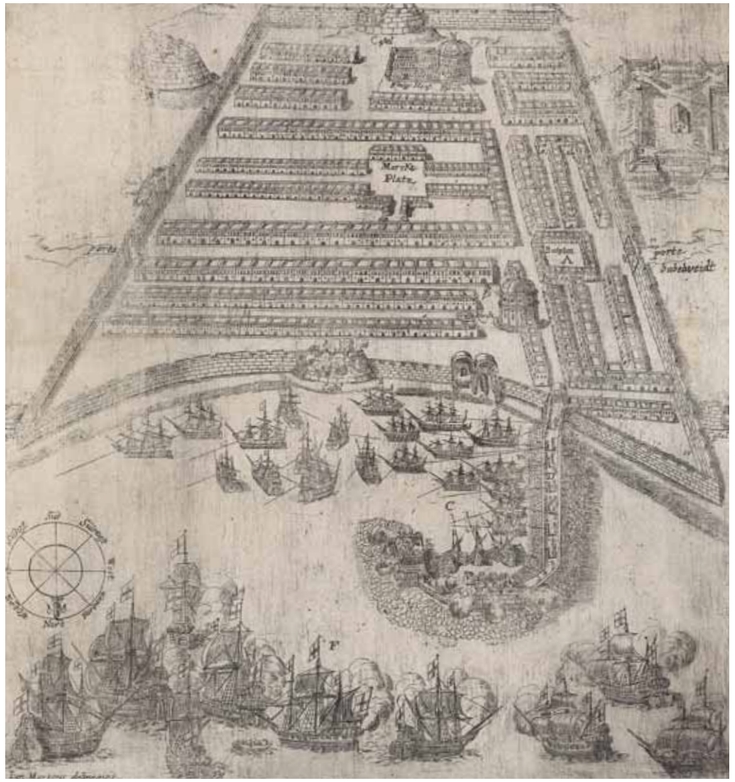

Alger en 1661. En rade une flotte anglaise qui bombarde la ville.

A l'époque de Reftelius, il y a avait environ 100.000 musulmans à Alger, partagés entre 12-15.000 maisons.

Enfin, il y avait les chrétiens. Même si on pouvait trouver des consuls et des commerçants, la plupart étaient des esclaves chrétiens, presque 3000 dans les années 1730 (ce qui ne constituaient qu'un dixième du nombre total au début du 17e siècle, avant les conclusions de traité de paix avec la France, la Hollande, l'Angleterre et la Suède). Les destins de ces esclaves variaient. Les uns durent passer le reste de la vie en prison, les autres furent presque intégrés dans les familles en tant que chefs, serviteurs ou pour garder les enfants. Reftelius les avait observés en ville, des vieux esclaves chrétiens, aux cheveux gris, se promenant, les enfants de la famille sur leurs épaules. Les esclaves étaient aimables envers ces enfants en espérant d'être bien traités par eux dans l'avenir.

Telle est la présentation d'Alger proposée par Reftelius. Cependant, il ne fait pas d'analyse détaillée de l'un des aspects les plus importants de la société algérienne : sa capacité à se procurer des connaissances qu'elle ne possédait pas : la transformation des individus emprisonnés en éléments décisifs dans la flotte corsaires. Ainsi, le pouvoir maritime Alger pouvait travailler sur mer à travers les siècles, sans être dérangé, constituant une vraie menace aux nations beaucoup plus grandes qu'Alger même.

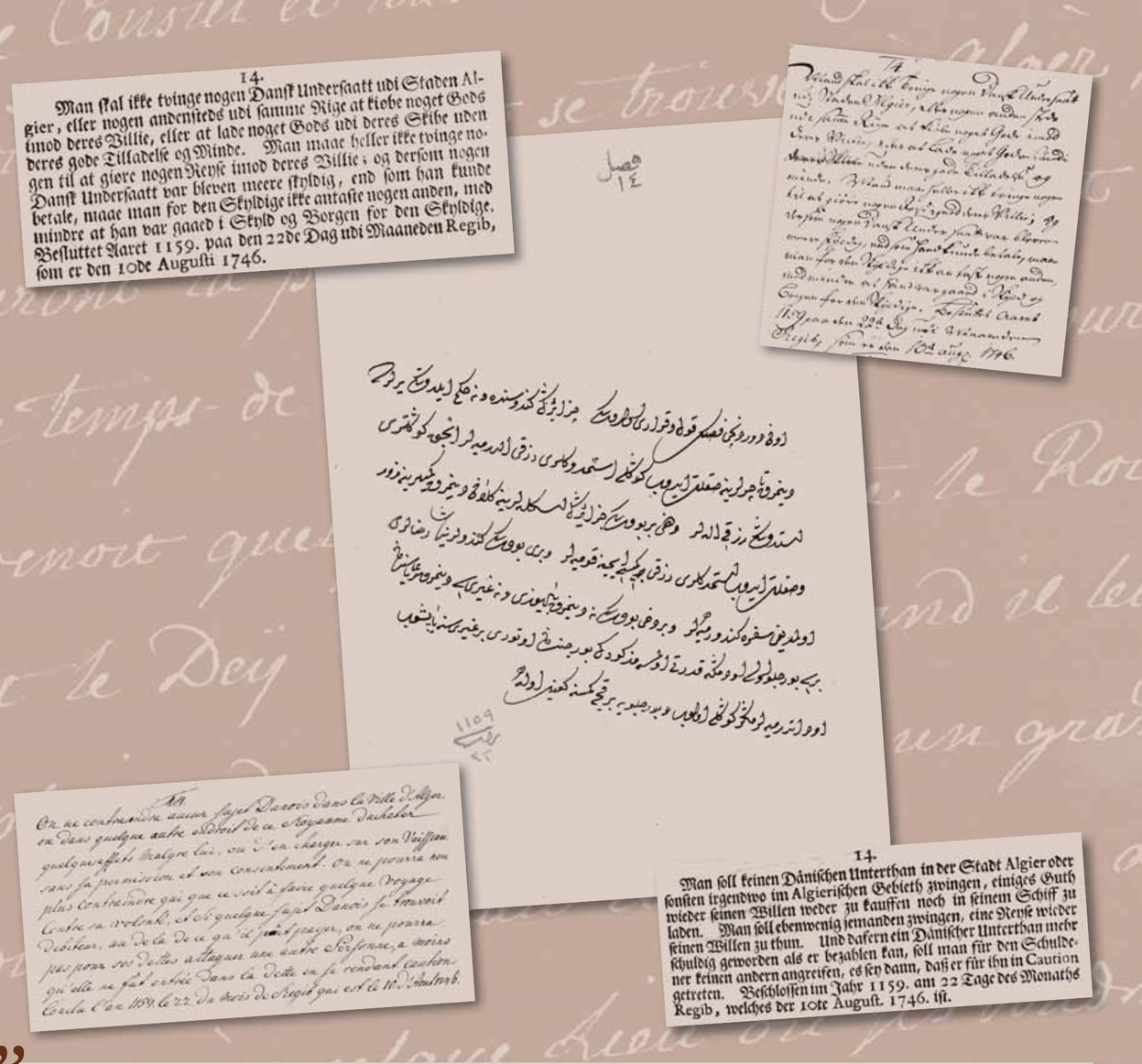

ARTICLE DE PAIX 14 : On ne forcera aucun sujêt Danois dans la Ville d'Alger, ou d'autrepart dans sa dependance, d'acheter des effets malgré lui, ou d'en charger son Vaisseau. L'on ne forcera non plus personne de faire un voyage malgré lui. Et au câs qu'un sujêt Danois dût plus qu'il ne pût payer, on n'attaquera point quelqu'autre à sa place, excepté qu'il se soit engagé de répondre pour lui. Résolû.

LES BAGNES D'ALGER

« S'il y a un endroit au monde, qui mérite d'être caractérisé comme l'enfer pour les chrétiens, ce sont les bagnes d'Alger… ». Voici la description faite par Reftelius des cachots publics à Alges, les bagnes. Les esclaves qui ne furent pas rachetés, risquaient de passer le reste de leur vie dans l'un des trois cachots publics d'Alger. Chaque nuit, on fermait les portes à clé. Des centaines d'esclaves dormaient l'un à côté de l'autre sur le sol ; il n'y avait pas assez de place, et l'air était horrible. Par mesure de contrôle, on faisait l'appel des noms tous les jours. Le travail des esclaves publics – c'est-à-dire les esclaves de la ville, soumis au dey, était parfois plus dur que le travail des esclaves en possession privée. Un haut fonctionnaire portant le titre « Gardian Baschi » surveillait tout, et rapportait au dey tout ce qui s'y passait. Il punissait les esclaves difficiles et donnait des avantages aux autres ; en même temps, il vendait de la nourriture et d'autres choses à ceux qui avaient reçu des moyens de l'Europe. Les esclaves privilégiées étaient les artisans travaillant avec la construction des navires, comme les charpentiers, les menuisiers, les maîtres-voilier, les forgerons. Ces esclaves, qui construisaient les navires des Algériens, recevaient un salaire et une ration de pain supplémentaire tous les jours. A ceux qui n'avaient pas les mêmes connaissances utiles, on donnait d'autres tâches, notamment dans les fermes à l'extérieur de la ville, ou dans les casernes, comme serveurs pour les soldats turcs. On donnait du travail dur aux esclaves forts, du travail léger à ceux qui étaient malades ou faibles. Les plus malades n'étaient pas obligés de travailler. Or, « beaucoup d'esclaves se comportent comme des enfants », écrit Reftelius, « qui prétendent être malades pour ne pas être obligés d'aller à l'école ». Mais ces esclaves qui se dérobent à leur devoir sont sévèrement punis par le gardien, ajoute-t-il. Si c'était aujourd'hui, Reftelius aurait probablement décrit ces esclaves avec des mots très différents : ils ont manipulé le système…

A un certain point, les esclaves publics – ceux qui participaient dans les captures – étaient privilégiés en ce sens qu'ils recevaient un salaire ; ce salaire dépendait du nombre et de la taille des navires capturés. Mais ceux qui gagnaient le plus, c'étaient évidemment le dey, l'équipage et les intéressés. Comme l'explique Reftelius, le dey recevait un huitième du chargement et des esclaves, les hommes sacrés sur terre, les marabouts, qui avaient félicité l'expédition, recevaient une petite somme. Une partie fut attribuée à la réparation du port, le reste fut partagé entre les investisseurs et les soldats, les marins et les officiers du navire corsaire d'après une clé de répartition fixée à l'avance. Reftelius s'étonne qu'un peuple « si brutal et si barbare » puisse avoir le sens de l'ordre quand il s'agit de la répartition des biens de la prise.

En ce qui concerne les marabouts déjà mentionnés, ces soi-disant « hommes sacrés », Reftelius fait référence à une situation tout à fait absurde, sans indiquer la date de cet incident : un marabout à Alger est allé voir un capitaine corsaire – qui d'ailleurs avait été chrétien, mais qui s'était converti – et demanda qu'on lui donne un esclave chrétien pour qu'il puisse le décapiter, ce qu'il considérait comme son devoir religieux. Le capitaine, qui n'était pas très religieux, l'invita chez lui pour y trouver une bonne victime, et le marabout accepta l'invitation. Mais l'esclave de la maison se défendit en disant qu'il n'était maître de personne d'autre que de lui-même, et chassa le marabout terrifié à l'aide d'un sabre. Enfin, le capitaine corsaire se moqua du marabout en faisant la remarque suivante : Mahomet n'aurait pas aimé sa tentative de tuer un pauvre homme qui ne peut pas se défendre…

De plus, Reftelius parle de l'étendue des expéditions corsaires, mais il se trompe parfois lorsqu'il traite ce qui avait eu lieu avant son époque. Selon lui, les Algériens partirent pour le Danemark en 1627 et pour l'Islande en 1638 – après avoir été encouragés par un renégat islandais pris à bord d'un bâtiment danois – et allèrent chercher plus de 800 personnes, avec femmes et enfants. Ceci n'est pas correct. L'attaque contre l'Islande eut lieu en 1627, pas en 1638, et ils n'y avaient pas 800, mais environ 400 hommes, femmes et enfants qui furent amenés en Afrique du Nord et vendus comme esclaves au Maroc et à Alger.

Même s'il y a des erreurs, les observations détaillées de Reftelius jettent une nouvelle lumière sur l'histoire des esclaves chrétiens à Alger. En effet, il consacre plus de 100 pages de son livre à la description de la situation des esclaves. Non seulement propose-t-il des résumés, notamment de ce qui avait eu lieu sur la place du « Batistan » – le marché d'esclaves à Alger à l'époque – où les esclaves, la mise à prix marquée sur le dos ou la poitrine, avaient tendance à se faire

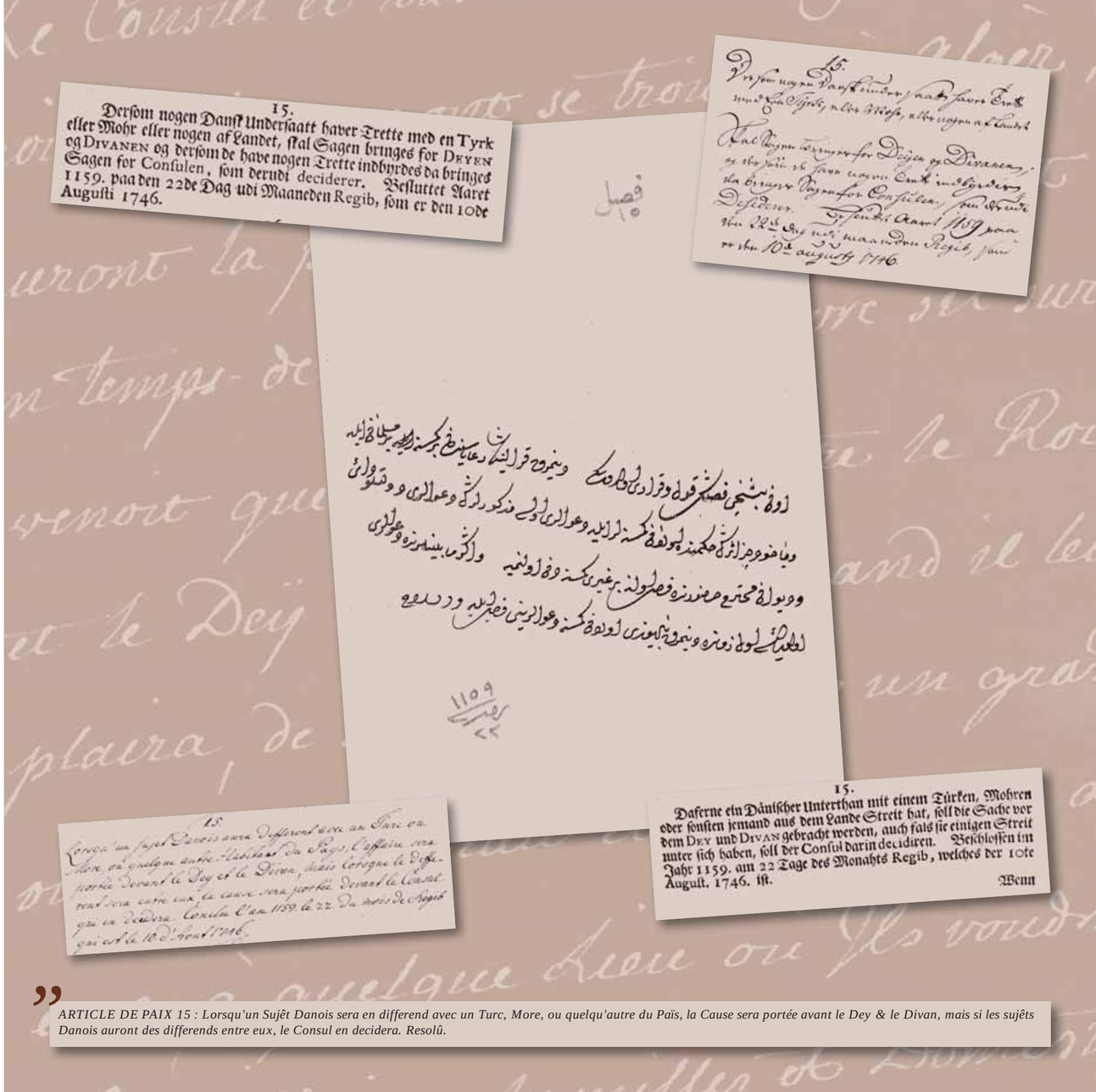

ARTICLE DE PAIX 15 : Lorsqu'un Sujêt Danois sera en differend avec un Turc, More, ou quelqu'autre du Païs, la Cause sera portée avant le Dey & le Divan, mais si les sujêts Danois auront des differends entre eux, le Consul en decidera. Resolû.

plus misérables qu'ils n'étaient en réalité : ils espéraient obtenir un prix de rachat plus bas dans l'avenir. Car les connaissances, la force, la beauté et la richesse de la famille contribuaient à augmenter le prix de vente, et plus tard, le prix de la liberté de l'esclave. Après l'achat, les propriétaires d'esclaves ne poussaient pas toujours les esclaves chrétiens à convertir, ce qui pourrait éventuellement mener à une perte de profit pour le propriétaire. Probablement Reftelius était-il présent lors d'une telle vente aux enchères.

Or, Reftelius présente également des arguments contre l'image sombre de l'existence des esclaves qui fut communiquée en Europe par des moines et des esclaves libérés. Ce n'était pas si terrible qu'ils disent, soutient-il. Ce qu'on entendait sur l'esclavage algérien était souvent « de la fiction et des récits mensongers », continue-t-il, et évoque notamment les jeunes garçons au palais du dey – ceux qui n'étaient pas faits pour le travail dur – et qui étaient à la fois « bien habillés et bien nourris », alors que les esclaves dans les maisons privées, qui étaient à la merci de « l'humeur de leur patron », pouvaient avoir un travail plus dur ; nettoyer la maison, vider les cabinets ou d'autres tâches plus exigeantes. Ils ne travaillaient pas avec des chaînes de fer lourdes, poursuit Reftelius, même si les esclaves rachetés essayaient de le faire croire aux gens dans les pays chrétiens. Seulement quelques-uns étaient obligés de porter des chaînes lourdes : ceux qui avaient violé la morale sexuelle à Alger. Ici, Reftelius ne propose pas d'explication élaborée. « Il y a des esclaves qui vivent si bien à Alger que, même s'ils pouvaient être libérés, ils restent chez leur patron et payent même pour le droit à rester esclaves soit pour une période limitée soit pour le reste de leur vie », écrit Reftelius.

ESCLAVES OU OUVRIERS SANS LIBERTÉ ?

A plusieurs reprises, on a évoqué la clémence de l'esclavage nord-africaine. On peut se demander si le terme d'esclavage est assez précis dans ce contexte. Les esclaves recevaient un salaire pour assister dans les expéditions corsaires. Les esclaves pouvaient aller voir le dey avec leurs plaintes. S'ils travaillaient dans la ville, ils recevaient de l'argent. Les esclaves publics pouvaient se reposer tous les deux jours. Ils pouvaient se promener librement dans la ville, comme s'ils étaient dans n'importe quel lieu public en Europe. Ils pouvaient se servir de l'Islam comme porte de sortie, convertir, devenir un monsieur et remplacer pour toujours la chaîne de métal autour de la cheville – le signe qu'ils étaient des esclaves publics – par de vrais habits turcs. Ces hommes étaient-ils des esclaves ou plutôt des ouvriers sans liberté ?

De plus, les esclaves chrétiens avaient leurs propres auberges. Ils les ouvraient, le plus souvent tout près des cachots publics, « dès qu'ils eurent suffisamment d'argent pour acheter le local et pour payer certains frais publics dépendant de la quantité de vin qu'ils vendaient », comme l'écrit Reftelius. Parmi les hôtes de l'auberge, on trouvait parfois des soldats turcs qui « venaient chez les chrétiens pour commander du vin, des pipes et du tabac, et qui devenaient si soûles que les esclaves étaient obligés de les traîner chez eux par les pieds». Les aubergistes les plus assidus pouvaient enfin payer pour leur propre rachat.

Existait-il de telles possibilités en Europe pour les hommes sans liberté – les prisonniers ou les colons – dans la même situation ? Pour un pauvre esclave chrétien, pourrait Alger être considéré comme le pays des possibilités et non des limitations ? Reftelius propose une réponse à cette question en faisant référence à ces esclaves qui préféraient rester chez leurs propriétaires au lieu d'être libres. Toutefois, il n'est pas toujours l'avocat du diable, et présente une image plus nuancée de la situation des esclaves en soulignant la haine qu'éprouvaient certains Algériens pour les chrétiens, qui leur faisait traiter les esclaves comme chiens en les plaçant dans des trous sombres, les punissant et les tourmentant, et les poussant à faire du travail qu'ils n'avaient pas la force d'exécuter.

Pourtant, avec toutes ses différentes idées sur la dimension humaine de l'esclavage algérien, Reftelius rompt avec cette idéologie qui a eu le nom d'orientalisme, qui peut être résumée ainsi : par sa production académique dès le 18e siècle, l'Europe considère le monde arabe comme rétrograde, despotique, irrationnel, païen et érotique. L'Europe chrétienne était supposée posséder les valeurs contraires. Cette idéologie n'a pas de place pour les voix des Orientaux aux 18e et 19e siècles; on ne leur donnait pas la possibilité de corriger cette conception.[13] L'œuvre de Reftelius, qui montre bien les limitations de l'orientalisme, ne représente pas une telle dépréciation de l'Afrique du Nord.

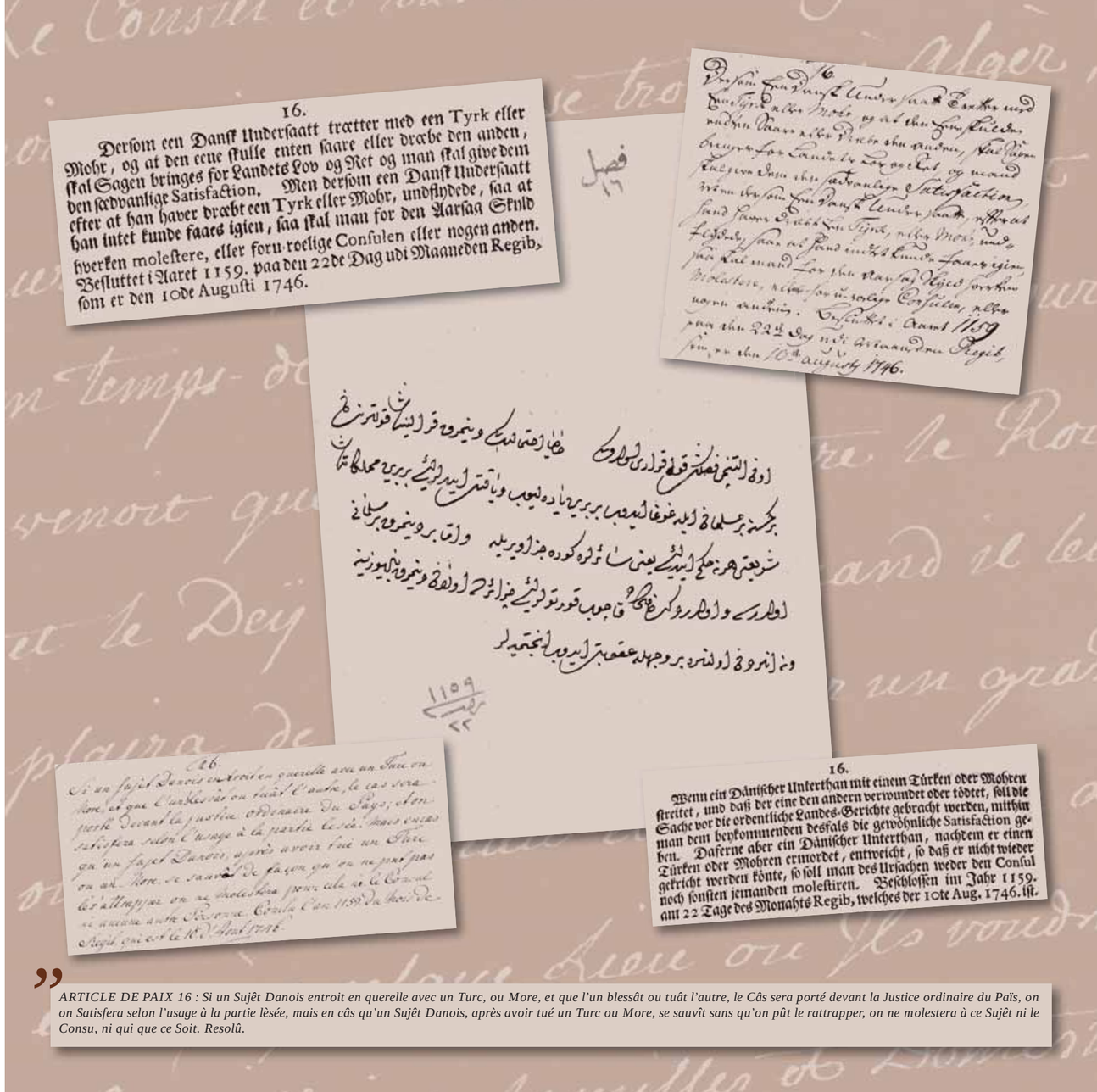

ARTICLE DE PAIX 16 : Si un Sujêt Danois entroit en querelle avec un Turc, ou More, et que l'un blessât ou tuât l'autre, le Câs sera porté devant la Justice ordinaire du Païs, on on Satisfera selon l'usage à la partie lèsée, mais en câs qu'un Sujêt Danois, après avoir tué un Turc ou More, se sauvît sans qu'on pût le rattrapper, on ne molestera à ce Sujêt ni le Consu, ni qui que ce Soit. Resolû.

Alger maison par maison. Impression riche en détails, env. 1700.

17.

Den nærværende eller tilkommende Danske Consul skal paa alle Maader leve i Fred og Sikkerhed u-molesteret, ligesaavel for hvad hans Person, som hans Effecter angaaer. Han skal have Magt at udnævne sig een Tolk og Meglere. At gaae ud paa hvad Stibe han selv vil og reise hvorhen han det selv maatte behage. Det skal ham og tillades at holde een Præst udi sit Huus for at exercere den Christelige Religion, baade til hans egen Satisfaction og andre Danskes, som maatte befinde sig udi Algier. Ligeledes skal det tillades alle Slaver af den Religion at forsamle sig der til Gilds Tieneste, hvorfra de ikke maae forholdes, enten ved deres Patroner i Fald de høre til Particulaire eller ved GARDIAN BASCHA. Besluttet Aaret 1159. paa den 22de Dag udi Maaneden Regib, som er den 10de Augusti 1746.

17.

Der gegenwärtige oder zukünftige Dänische Consul soll in alle Wege in Fried und Sicherheit unmolestiret leben, sowohl was seine Persohn als dessen Effecten anlanget. Er soll befugt seyn, sich einen Dollmetscher und Mäckler aus zu wehlen, auch auf welchem Schiffe er selber will ausgehen und nach eigenem Gutfinden reysen zu können, wohin er will. Es soll ihm auch vergönnet seyn, einen Priester zu Exercirung der Christl. Religion in seinem Hause zu halten, und zwar beedes zu seinem und der übrigen etwa in Algier befindlichen Dänen Gebrauch. Gleichergestalt soll es allen Sclaven gleicher Religion zugelassen werden, sich dahin zum GOttes Dienst zu versammlen, wovon sie wieder durch ihre Patronen im Fall sie Particulieren gehören noch auch den GARDIAN BASCHA mögen abgehalten werden. Beschlossen im Jahr 1159. am 22 Tage des Monahts Regib, welches der 10te August. 1746. ist.

ARTICLE DE PAIX 17 : Le Consul de Dannemarc présent et àvenir vivra entièrement en Paix et en Sûreté, sans être molesté ni pour ce qui concerne la personne, ni à l'égard de Ses Effets. Il aura le pouvoir de se nommer un Interprete et un Courtier, aller à bord de tel Vaisseau qu'il voudra et de faire tel Voyage qu'il trouvera à propôs. Il lui sera aussi permis, d'avoir dans sa Maison un Ecclesiastique pour l'exercice de la Religion Chrêtienne, tant pour son Edification, que pour celle des autres Danois qui pourroient se trouver à Alger. On permettra pareillement aux Esclaves de la même Religion, de s'y assembler pour le Service Divin, sans que ni leur Patrons, s'ils appartiennent à des particuliers, ni le Gardian Bascha les en puissent empêcher. Resolû.

Cependant, sur un seul point Reftelius confirme les idées de l'orientalisme : sa présentation de la vie amoureuse à Alger, ou de ce qu'il nomme « salacité », et qui implique à la fois hommes et femmes, dans des relations hétéro- et homosexuelles. Certes, les descriptions minutieuses sont omises, mais Reftelius est assez direct lorsqu'il évoque les tâches du fonctionnaire « Mesuar », le gardien des prostituées locales, celui qui veillait sur « toutes les femmes, filles et petit garçons excités et lascifs ». Ceux qui furent pris en flagrant délit, furent installés dans sa maison, divisés par rang et pourraient enfin être rachetés par leurs parents pour une somme fixe. Parfois ces prisonniers furent loués à des soldats turcs, d'autres fois le gardien les disposais « pour son propre plaisir ». Prostituées et maîtresses, en cachette et en public, appartenaient à la vie quotidienne d'Alger, et Reftelius le décrit comme si la ville des esclaves était aussi la forteresse de la sexualité libre.

LES NORVÉGIENS ET LES DANOIS À BORD DES NAVIRES HANSÉATIQUES

En dépit du traité dano-norvégien, les corsaires algériens représentaient toujours une menace aux marins nordiques, surtout pour ceux qui s'étaient engagés sur des navires provenant des villes hanséatiques, comme Hambourg ou Lübeck. Ceci est confirmé par le pasteur marin, Bøgh : « Il y en a toujours ceux qui sont sous le joug, ceux qui ont été enlevé des navires de Hambourg ».

Pour des raisons diverses, ces deux villes de commerce libres n'ont jamais conclu des traité de paix avec les Etats barbaresques. Hambourg faillit signer un traité de paix avec le dey le 22 février 1751 – un traité consistant de 22 articles, juste comme l'accord dano-norvégien de 1746. Or, l'Espagne, qui n'avait pas de traité avec Alger, menaça de boycotter Hambourg s'ils réalisaient le projet. Hambourg succomba à la pression et annula le traité. Le résultat : nouvelles souffrances pour les marins allemands. Ainsi, les marins des villes hanséatiques risquaient toujours – du début du 16e siècle jusqu'à la fin du 19e siècle – d'être les victimes des expéditions corsaires en Méditerranée. A l'église de Hambourg, à côté du bol à aumônes destinés au rachat des esclaves, il y avait des figures de prière en bois, qui représentaient des Allemands pieux dans l'esclavage turc. L'intention était d'appeler à la générosité des habitants de la ville.

Les marins dano-norvégiens à bord des navires hanséatiques étaient aussi exposés que les Allemands. Ils n'étaient pas protégés par le traité de paix dano-norvégien. La plupart de ces marins dano-norvégiens qui naviguaient sous le drapeau allemand, venaient naturellement d'Altona, sous contrôle danois, tout près de Hambourg, mais il y avait également l'officier Peter Henrichsen de l'île frisonne septentrionale Föhr, ainsi que le matelot Erich Liødesøn de Arendal, qui tous les deux, selon la correspondance entre Hambourg et Copenhague, avaient passé trois ans en esclavage algérien, sans que des détails soient mentionnés. De plus, on trouve le marin Elias Jacobsen Backlandet, de Trondheim, qui en 1746 s'était embarqué sur un navire de Hambourg et qu'on essayait de libérer pendant une longue période. Dans les années avant 1750, Hambourg envoyait régulièrement des lettres de rappel à l'administration à Copenhague. La demande de l'argent était le leitmotiv dans ces lettres du magistrat de la ville hanséatique au roi du royaume nordique. Les lettres étaient accompagnées des suppliques écrites par la famille proche des marins norvégiens, danois, et frissons, juste comme les familles d'autres marins dano-norvégiens avaient agi envers la Caisse des esclaves à Copenhague quelques décennies auparavant. Le magistrat de Hambourg informa ces familles qu'on n'avait pas les moyens de les racheter tous : à la fin des années 1740, environ 200 esclaves avaient été pris des navires de Hambourg, un peu moins de 10 pourcent étaient les sujets du roi danois.

Un autre groupe sans protection était les marins portugais. En 1754, le consulat dano-norvégien au Portugal s'occupait du destin des huit Portugais. Dans les années 1750, le Portugal, comme l'Espagne, n'avait pas signé de traité avec Alger. Les huit marins avaient été enlevés d'un navire dano-norvégien et mis en esclavage à Alger, et le consul à Lisbonne, Frederich Stiefken, ne pouvait pas savoir si les huit Portugais étaient parmi les 229 esclaves portugais rachetés qu'un navire suédois venait de transporter d'Alger, mais qui était en quarantaine en dehors de Lisbonne.

IL ÉCRIVIT PLUS DE 20 LETTRES...

Le 7 juin 1749, le marin se mit de nouveau à écrire : Le Norvégien Johannes Olsen de Bragernes était parmi ceux qui n'étaient pas protégés par les traités. Il avait été victime d'une capture habituelle sur mer

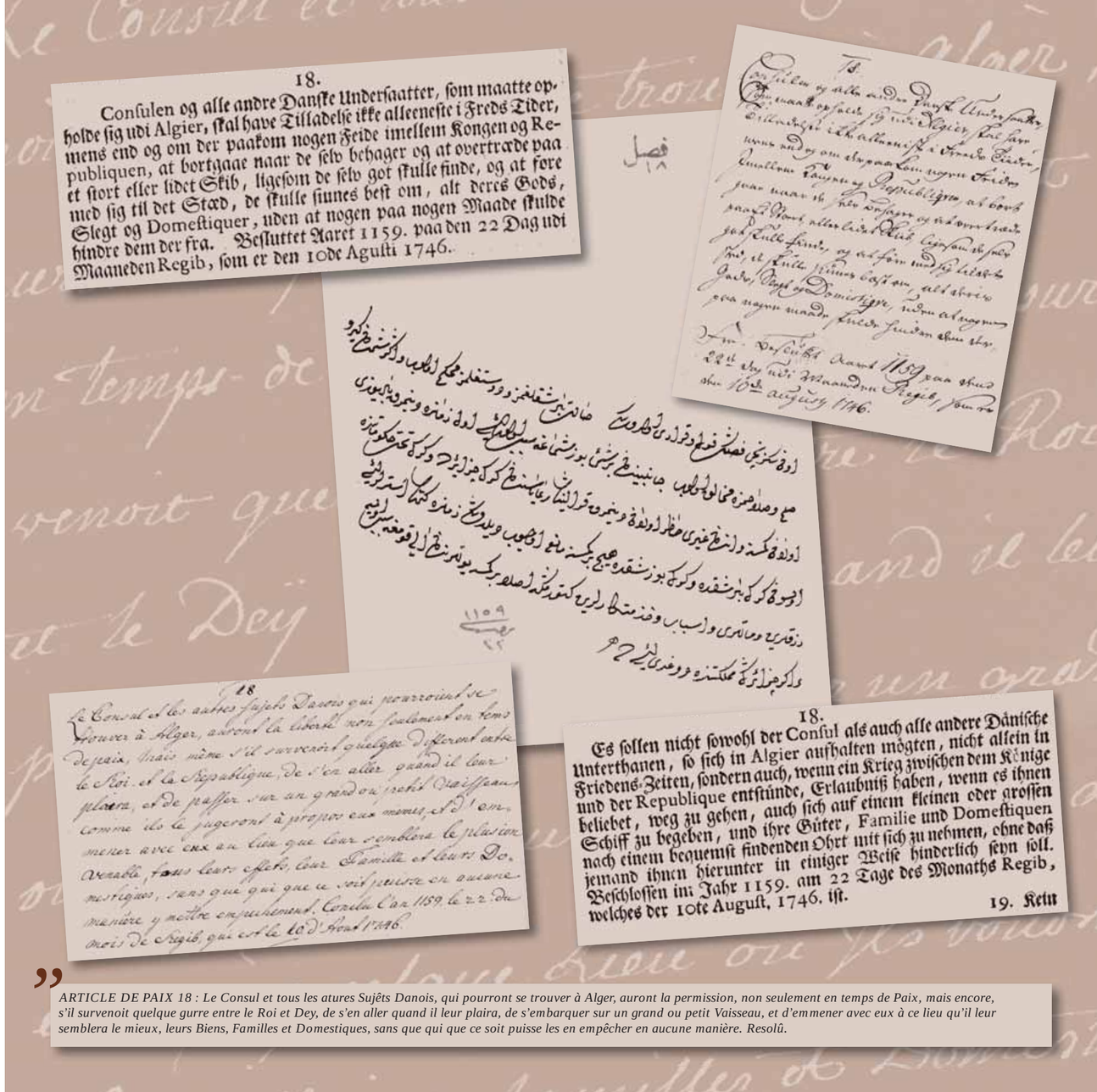

ARTICLE DE PAIX 18 : Le Consul et tous les atures Sujêts Danois, qui pourront se trouver à Alger, auront la permission, non seulement en temps de Paix, mais encore, s'il survenoit quelque gurre entre le Roi et Dey, de s'en aller quand il leur plaira, de s'embarquer sur un grand ou petit Vaisseau, et d'emmener avec eux à ce lieu qu'il leur semblera le mieux, leurs Biens, Familles et Domestiques, sans que qui que ce soit puisse les en empêcher en aucune manière. Resolû.

en novembre 1746, sous des circonstances qu'il n'explique pas beaucoup dans sa lettre, sauf qu'il avait été à bord d'un navire de Hambourg, ensuite amené à Alger et rendu esclave. Ceci eut lieu juste après la conclusion de paix avec le Danemark-Norvège, et un peu plus tard, il se retrouve dans la maison de Hammeken, mais sa liberté a eu un prix impossible à négocier.

« Bien-aimés père, mère et sœurs… ». C'est Johannes Olsen qui soit écrit soit dicte cette lettre à sa famille, qui ressemble plus à une salutation qu'à une supplique traditionnelle, écrit en un allemand assez mauvais, soit par lui soit par quelqu'un d'autre à Alger qui savait écrire, peut-être le propriétaire cherchant à se procurer de la rançon. La lettre a probablement été écrite en allemand afin de pouvoir être censurée avant l'expédition. La famille est en bonne santé, nous révèle la correspondance. Lui, de son côté, vit une vie misérable comme esclave à Alger, écrit-il. Sa famille veut savoir pourquoi il a du faire un si long voyage. L'esclave ne répond guère à cette question, qu'il juge peut-être un peu insignifiante, étant donné sa situation. Car, il ne sait pas s'il va rester en vie une heure, un jour ou un an dans « ce lieu tumultueux et bruyant ».
« Transmettez mes salutation à mes amis, je n'ai plus de choses à écrire », ajoute-t-il, avent de terminer sa lettre par ses mots : « Que Dieu vous protège tous, et qu'il me libère de l'esclavage ainsi que tous les autres esclaves pauvres ». Voilà la dernière ligne de la lettre qui arriva à Bragernes. Dans des lettres comme celle-ci, la vie algérienne est peu décrite. La topographie de la ville ne se reflète presque jamais dans la correspondance des esclaves. Mais le service postal est rapide. Et le message est court : On cherche à être racheté. Le style est simple, mais efficace : les mots qui expriment le mieux la situation désespérée. Ainsi, les esclaves devinrent des vrais maîtres de la rhétorique. C'est la méta-structure de l'angoisse qui est révélée dans les lettres des esclaves, dans cette correspondance si active, probablement encouragée par les investisseurs au milieu autour du marché d'esclaves algérien.

Johannes Olsen s'adressait à sa famille plus de vingt fois pendant sa période d'esclave. Pour presser les autorités, la famille se servait de la rhétorique employée dans les lettres. Déjà en septembre 1749, le père de l'esclave, Olle Powlsen, utilisa la lettre de son fils comme documentation lorsqu'il envoya une supplique au roi, où il demanda la libération de son fils. Ce n'est pas seulement l'esclave qui souffre, mais aussi son père, qui, avec ses mots tristes, travaille pour la libération de son fils « de l'esclavage turc, où il est malheureusement fait prisonnier, au grand chagrin et désespoir de son pauvre, vieux père ».

Copenhague, quelques mois plus tard, pour ceux qui veulent savoir davantage sur la ville des esclaves :

Alger est décrit dans le journal Kjøbenhavnske Danske Post-Tidender le 10 octobre 1749 :

« Alger n'est pas très grand, mais il y a beaucoup d'habitants. C'est un lieu difficile à envahir par sa nature comme par sa culture. Les remparts sont 60 à 80 pieds de hauteur et 12 à 13 pieds en largeur, faits de pierres trapus. La ville a 10 kilomètres de circonférence. Sur le côté gauche, on trouve une fortification sur un rocher, que les Espagnols avaient entamé à construire, on y trouve 500 canons, ainsi que 300 renégats. A l'est de la ville, il y a une autre fortification moins grande mais plus solide. De plus, on peut lire dans le journal que le port a de la place pour 200 navires, et la fortification sur le môle peut tirer sur tout navire qui arrive sans permission. »

Après la conclusion du traité de paix dano-norvégien, Alger est de moins en moins dépeint comme ce lieu de pirates détesté sur la côte des Barbaresques. Même s'il y avait quelques esclaves dano-norvégiens autour des années 1750, comme Johannes Olsen et d'autres qui s'étaient engagés sur des navires de Hambourg, le pays du dey était décrit de façon neutre dans les journaux du Danemark-Norvège. Désormais Alger fut un état solide en Afrique du Nord. Ceci fut souligné encore une fois dans le journal Kiøbenhavnske Danske Post-Tiender, qui écrivait régulièrement sur Alger. Le 26 janvier 1750, le journal rapporta que le dey d'Alger et les capitaines corsaires avait reçu du sultan de Constantinople l'ordre de respecter de toutes les façons possibles le drapeau des couronnes nordiques et de leur montrer le service et l'amitié.

UN JOYAU SOUS-ESTIMÉ…

Par suite de la nouvelle amitié avec Alger, les amis nordiques donnèrent donc leurs témoignages. Nous avons déjà présenté Reftelius, Bøgh et quelques extraits des journaux contemporains. Or, la plus grande et la plus importante contribution fut celle du secrétaire de consulat,

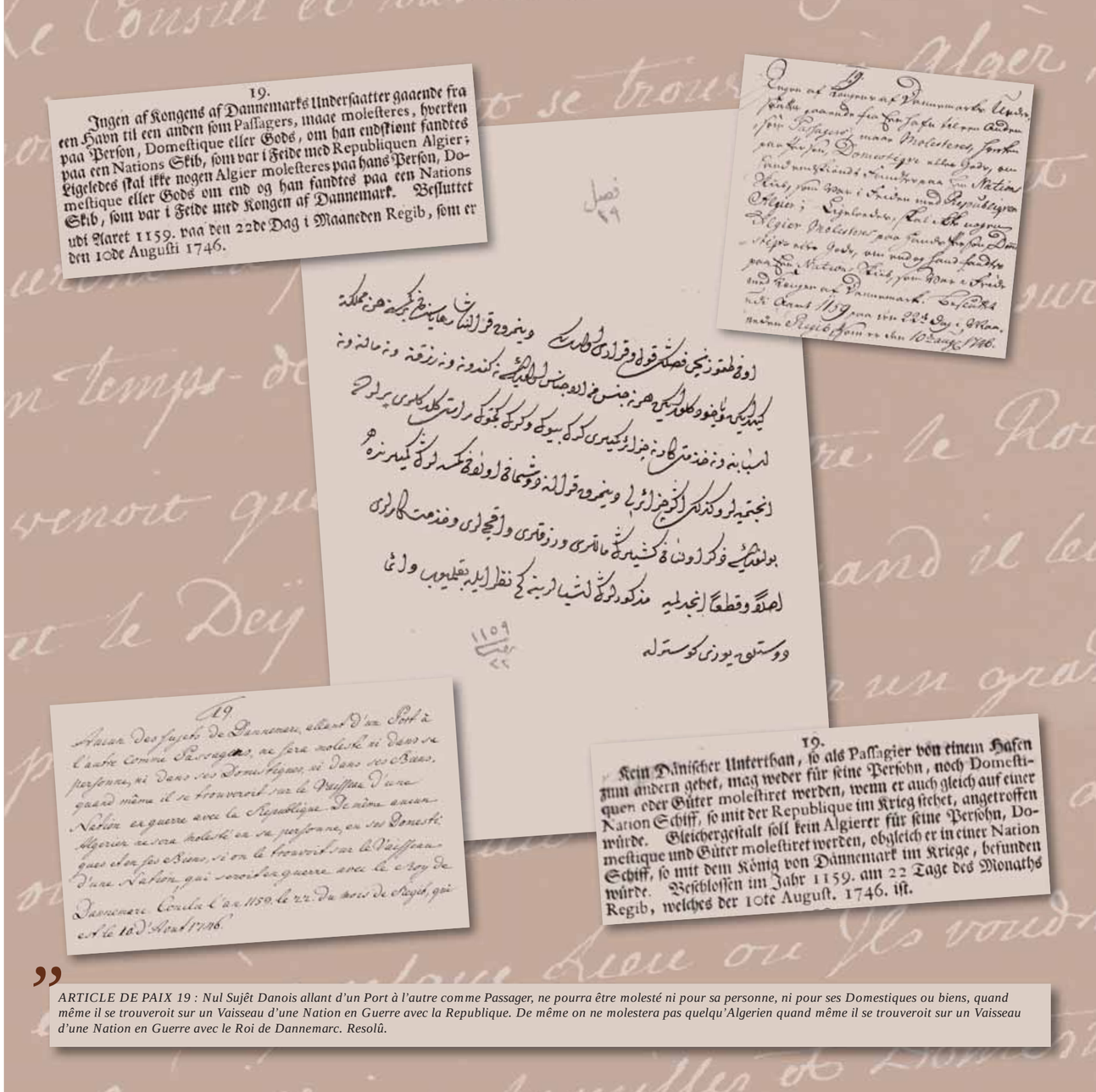

ARTICLE DE PAIX 19 : Nul Sujêt Danois allant d'un Port à l'autre comme Passager, ne pourra être molesté ni pour sa personne, ni pour ses Domestiques ou biens, quand même il se trouveroit sur un Vaisseau d'une Nation en Guerre avec la Republique. De même on ne molestera pas quelqu'Algerien quand même il se trouveroit sur un Vaisseau d'une Nation en Guerre avec le Roi de Dannemarc. Resolû.

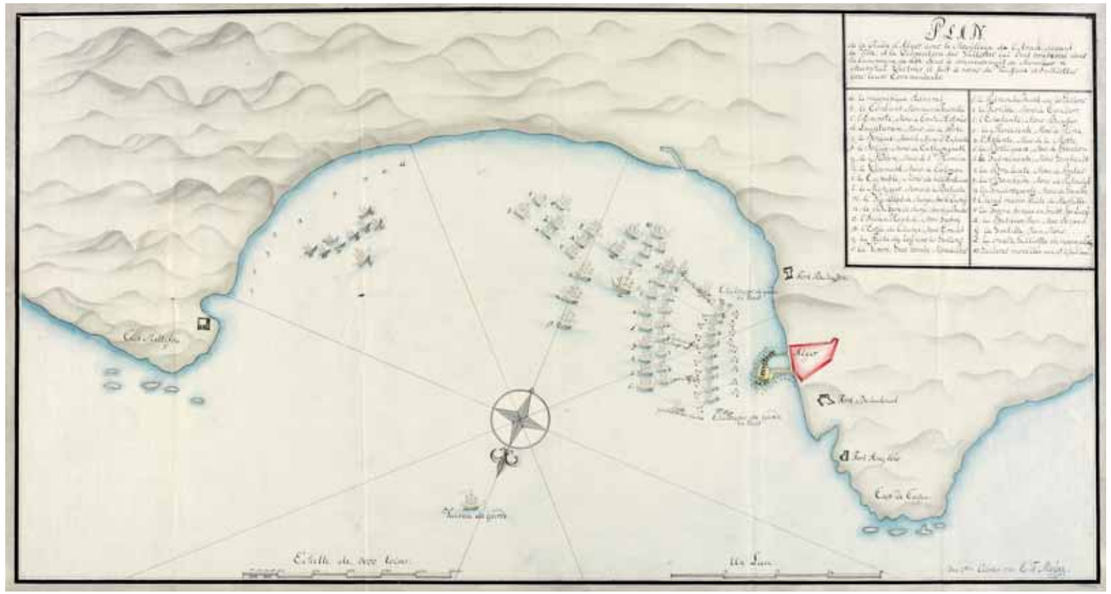

Alger, 1688. Présente une tentative française de neutraliser Alger en tant qu'état corsaire.

20.

Naar et Kongel. Dansk Orlog-Skib kommer til Ankers paa Algiers Rehde og Consulen skal have givet der tilkiende for DEYEN, skal DEYEN samme Skib Salutere med 21 Canon-Skud fra Castteller, som igien skal besvares fra Skibet med samme Tal. Besluttet Aaret 1159. paa den 22de Dag udi Maaneden Regib, som er den 10de Augusti 1746.

20.

Wenn ein Königl. Dänisches Kriegs-Schiff auf der Algier Rhede Anker leget und der Consul solches dem DEY zu erkennen giebet, so soll der DEY dieses Schiff mit 21 Schüssen vom Castell salutiren, so hinwiederum mit gleicher Anzahl Schüsse vom Schiffe beantwortet werden soll. Beschlossen im Jahr 1159. am 22 Tage des Monahts Regib, welches der 10te August. 1746. ist.

ARTICLE DE PAIX 20 : Lorsqu'un Vaisseau de Guerre Danois se sera mis à l'ancre à la Rade d'Alger, et le que le Consul l'aura fait sçavoir au Dey, le Dey fera saluër le Vaisseau par 21 Coups de Canons du Château, à quoi le Vaisseau répondra par autant de coups. Resolû.

Christian Levsen, publiée 50 ans plus tard. Levsen était secrétaire au consulat dano-norvégien à Alger entre 1785 et 1789. Presque dix ans après son départ parut le premier volume de son œuvre « Nachrichten und Bemerkungen über den algierschen Staat » (Altona, 1798). Lors des deux ans qui suivirent, les deux derniers volumes furent publiés par l'éditeur Johann Friderich Hammerich. Ces publications sont maintenant prêtes à être explorées, analysées et mises dans le contexte des travaux historiques contemporains sur Alger.

Comme Reftelius, Levsen s'appuie sur la littérature antérieure sur Alger, surtout les travaux de Thomas Shaw et Laugier de Tassy de la première moitié du 18e siècle. De plus, il se base sur ses propres observations. En même temps, Levsen regrette l'absence d'une littérature plus nouvelle, plus objective et plus critique, qui pourrait servir de contrepoids aux publications antérieures. Levsen soutient notamment que Alger était beaucoup plus lié à Constantinople en tant qu'état vassal que ne le prétendent Shaw et de Tassy.

Dans le genre historico-topographique, l'œuvre en trois volumes de Levsen est définitivement la publication la plus grande et la plus détaillée parmi les œuvres sur Alger ; elle compte plus de 2500 pages. Le premier volume (664 pages) est divisé en trois parties et traite la géographie, les différents peuples et le folklore. Le deuxième volume (1115 pages) s'occupe de l'histoire et de la religion. Et dans le troisième volume (815 pages) Levsen écrit sur la politique, l'art et la science, le climat et le paysage autour d'Alger. De plus, on y trouve une sorte de chapitre philosophique, où il se demande entre autres choses si les Algériens sont heureux. Tous les chapitres sont divisés en sous-chapitres.

Levsen minimise son travail : dans sa préface, il écrit qu'il ne cherche qu'à publier quelques observations, qu'il n'essaye pas du tout à faire une œuvre exhaustive. Toutefois, il reste l'observateur d'Alger le plus assidu.

Qu'est-ce qu'il a donc écrit ?

Même si sa description est neutre, Levsen identifie les faiblesses et les erreurs de la société algérienne ; le despotisme, un régime arbitraire, des deys qui ne sont jamais destitués, mais tués lors des massacres petits ou grands. La société algérienne lui semble anachronique, il la compare avec le Vatican, et affirme que l'Islam paralyse tout le système de la société. La croissance économique n'existe pas, il n'y a pas d'art ou culture, le progrès est absent, la philosophie inconnue. Mais les Algériens excellent dans un seul domaine : ils savent comment traiter les Européens, ils maîtrisent le jeu diplomatique, leur politique extérieure est ingénieuse. Les ministres sont selon Levsen exceptionnellement doués, et l'aspect positif de l'Islam est souligné lorsqu'il décrit le respect qu'éprouvent les Algériens pour leur religion en général et pour la loi Sharia en particulier.

Il consacre également une partie du texte aux esclaves chrétiens. Levsen écrit que la plupart des esclaves sont venus du poste avancé espagnol à Oran : ils espèrent pouvoir travailler pour les Algériens et gagner suffisamment d'argent pour payer pour leur propre libération, mais ils ne réussissent pas toujours. Le travail donné à ces soldats espagnols est souvent plus dur qu'ils avaient attendu, à la différence des esclaves pris sur mer. Les esclaves pris sur mer sont souvent surpris du caractère doux de leur travail, affirme Levsen, qui lamente l'existence de l'esclavage à son époque. Il décrit la dimension traumatique de l'expérience de l'esclavage, et il parle des prisons des esclaves, les banjos, comme un lieu d'enfer où le taux de mortalité est extrêmement élevé. En même temps, Levsen critique la participation de la nation dano-norvégienne à la traite transatlantique d'esclaves et il applaudit donc leur initiative d'abolir cette sorte de trafic d'êtres humains. Cependant, en somme, les esclaves chrétiens vivent sous des meilleures conditions que ne le prétendent les auteurs européens, qui ont toujours exagéré les souffrances des esclaves à Alger, comme le montre clairement Levsen : ceux qui ont un propriétaire privé sont heureux. Par ailleurs, la pression de convertir n'existe pas, puisqu'une telle possibilité mettrait fin à l'esclavage une fois pour toutes. Comme Alger avait signé un traité de paix avec Espagne à cette époque, l'esclavage chrétien doit être dans sa dernière phase, conclut-il. En tant que source de l'histoire algérienne l'œuvre de Levsen peut tout simplement être considérée comme un joyau sous-estimé qui attend à être découvert.

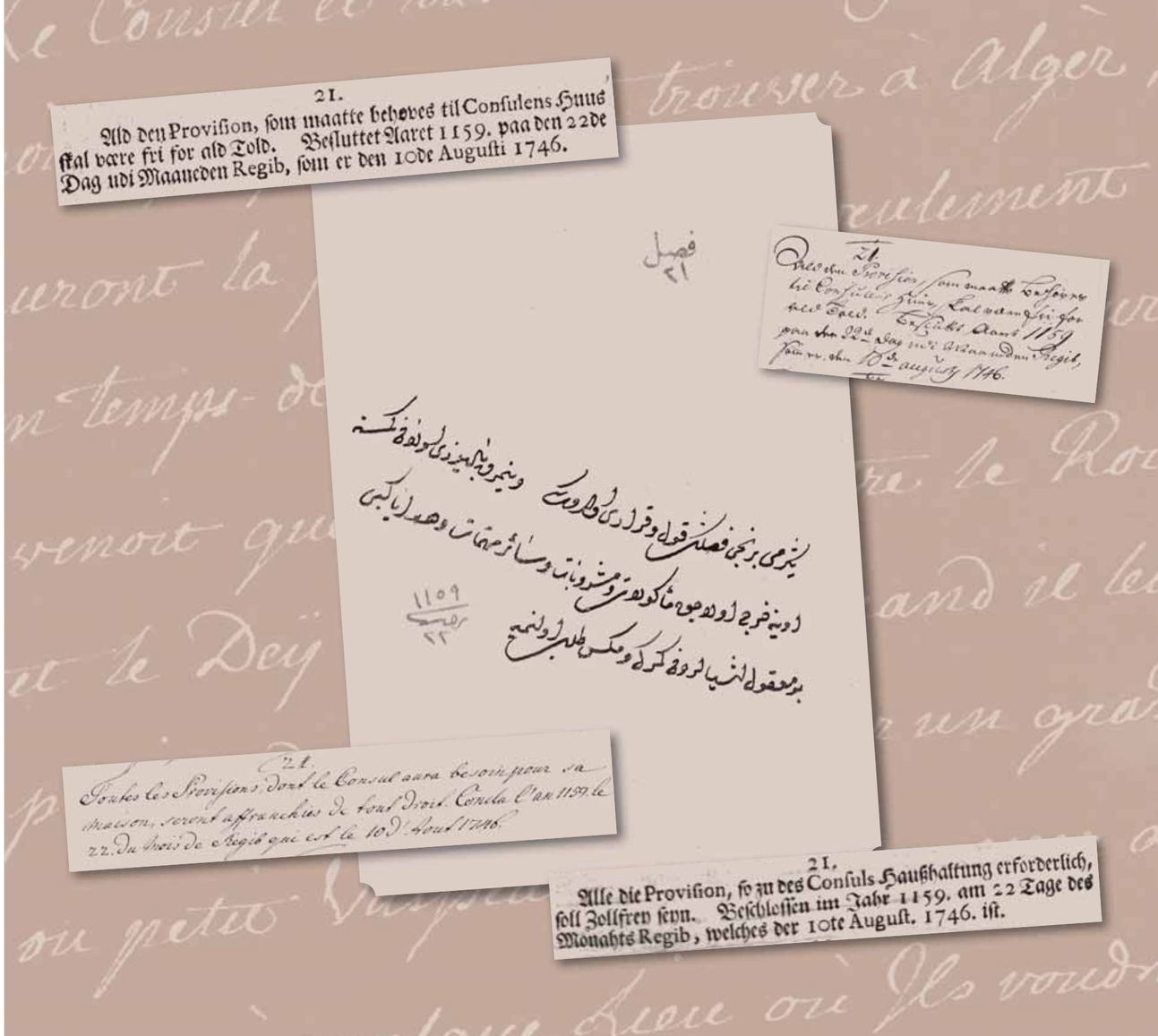

ARTICLE DE PAIX 21 : Toutes les Provisions nécessaires pour la Maison du Consul seront affranchies du tout Droit. Resolû.

NOTES

1 Institution dano-norvégienne qui cherchait à libérer de l'esclavage nord-africain les marins de la nation. Etablie à Copenhague en 1715 sous le règne de Frederik 4.

2 Une sorte de mélasse délicate produite à partir des parties séchées de l'espèce de fougère Adantium Capillus Veneris. Après une préparation, on la fait bouillir avec du sucre, et on ajoute de l'eau de fleur d'oranger ou d'autres aromatisants.

3 C'est-à-dire le chef de l'escadre, Danneskiold-Samsøe.

4 Les Archives Nationales à Copenhague, les Archives de la Diocèse de Sjælland : La Caisse des esclaves.

5 Voir : Ødegaard, Torbjørn: « Jeg manglede intet uten Friheden… » (sur l'esclavage tunisien du matelot de Bergen, Hans Jochum Schram 1747-1750), Fredrikstad, 2012.

6 On s'efforçait toujours de savoir ce que les nations européennes payaient en tributs à Alger. Vers la fin des années 1780, un traducteur français à Alger, Jean-Michel Venture de Paradis, décrit ainsi les obligations dano-norvégiennes :
« Le Danemark : tous les ans 10 000 sequins barbaresques employés en marchandises demandées dont le prix expressément arrêté. À la réception, il y a cependant toujours quelques difficultés sur la beauté, la grosseur, etc., des effets expédiés, et il faut s'attendre à des rabais avantageux pour Alger. Tous les deux ans, des présents consulaires en bijoux, bagues, drap d'or et drap évalués au moins à 30 000 livres. »

7 Les négociants dano-norvégiens ne savaient pas que le roi Christian 6 était mort quatre jours auparavant, le 6 août 1746.

8 On ignore la localisation précise du consulat dano-norvégien, mais il se trouvait probablement dans un bâtiment près du port.

9 Les passeports marins algériens furent délivrés entre 1747 et 1844. Les protocoles des passeports délivrés se trouvent aux Archives Nationales à Copenhague, à l'exception de celui de la période du 15 octobre 1771 jusqu'à la fin de l'année de 1777 ; il a été perdu.

10 Les Archives de l'état à Trondheim: Le prévôt Ruberg au préfet Rantzow, dans : Trondheim Stift og amtsarkiv, Fd5, fogdebrev Fosen 1743-1750, avec d'autres documents, entre autres la déposition au Bureau des affaires maritimes, sur le même incident, sous la date 27 août 1749. Registré et transcrit par Hans Petter Madsen (HMP Vrakarkiv ST 027).

11 Au départ,« Fredensborg » allait naviguer au nord de l'Ecosse, mais à cause des intempéries, il était obligé d'aller plus vers le nord. Selon le capitaine, le 18 décembre, le navire aurait été à 61 degrés et 4 minutes de latitude Nord.

12 Le chargement de Fredensborg correspond en grande partie aux obligations de cadeaux dano-norvégiennes vis-à-vis d'Alger. En 1746, elles étaient estimées à la livraison annuelle suivante : « 500 quintaux de poudre a canon, 8000 boulet de canon de different grandeur, 25 petits cables, 10 ditto a 12 ponces et 50 perches pour ramer de galere ».
(Les Archives Nationales, Copenhague : La Chancellerie allemande, Département des affaires étrangères, traités E2, 1700-1789, Alger, 1, 1746).

13 Voir Said, Edward : Orientalism. New York, 1978.

SOURCES NON IMPRIMÉES

- *National Archief, Haag :* Staaten General. Inv. nr. 6939-44.
- *Rigsarkivet, København (Les Archives Nationales, Copenhague) :*
  Kommercekollegiet (Le Bureau de commerce) :
  Le secrétariat dano-norvégien 1730-68. Diverse sager vedr. handel og søfart (des affaires liées au commerce et à la navigation).
  Le secrétariat allemand. Vorstellungen und Resolutionen. KK 148, 1738 (le rapport de Henni, Alger, novembre 1737) et KK 154, 1744, (sur la proposition de paix du commerçant Jean Georg Hansen).
  Tyske Kancelli Udenrigske Afdeling (La chancellerie allemande, département des affaires étrangères) :
  Barbareskerne: Akter vedrørende løskøbelse af de på Hamburgske skibe tilfangetagne og i slaveri til Algier førte kongelige undersåtter, 1747-1752. (Les Barbaresques: le rachat des esclaves pris des navires provenant de Hambourg).
  Udenrigske Afdeling, E2 Traktater 1700-1879, Algier 1,1746 :
  Le traité de paix de 1746. Les manuscrits : en ottoman, danois et français. Les versiones imprimées : en danois et allemand (voir les articles de paix, p. 29-73).
- *Riksarkivet, Oslo (Les Archives Nationales) :*
  Departement for de udenlandske sager (Département des affaires étrangères). Litr. A-C, 1717-1784. (Sur les esclaves portugais pris des navires dano-norvégiens après la conclusion du traité de paix).

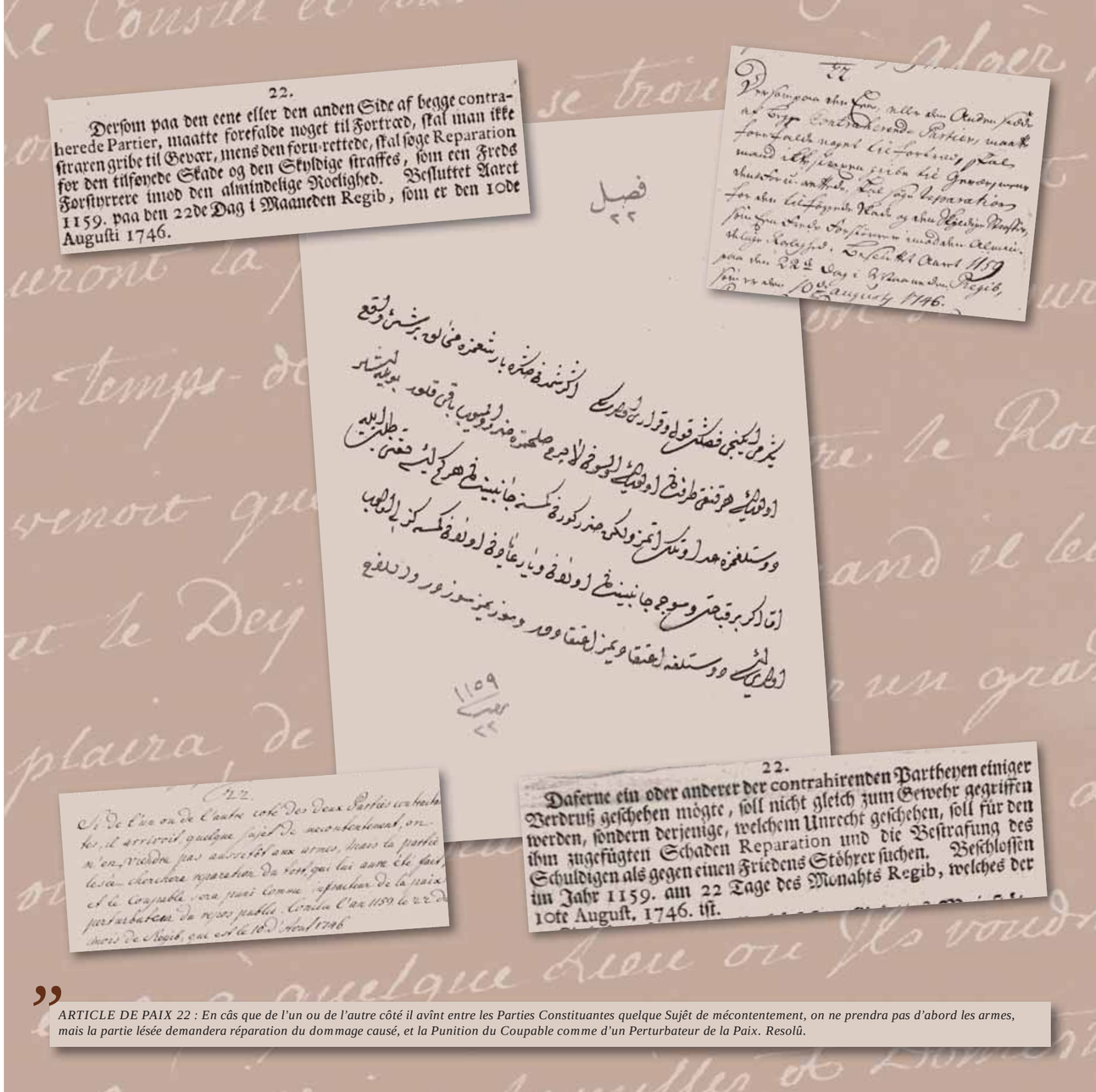

ARTICLE DE PAIX 22 : En câs que de l'un ou de l'autre côté il avînt entre les Parties Constituantes quelque Sujêt de mécontentement, on ne prendra pas d'abord les armes, mais la partie lésée demandera réparation du dommage causé, et la Punition du Coupable comme d'un Perturbateur de la Paix. Resolû.

SOURCES IMPRIMÉES

- *Andersen, Dan H. :* « Danske handelsforsøg på Levanten 1752-65 » (« Les tentatives de commerce danois au Levant »), dans: Erhvervshistorisk Årbog, 1992). Århus, 1993.
- *Andersen, Dan H. :* « Denmark´s Treaty with the Sublime Porte in 1756», dans: Scandinavian Journal of History, vol. 17, no. 2. Stockholm, 1992.
- *Andersen, Dan H. :* « Matroslønninger i den danske handelsflåde 1750-1807 » (« Les salaires des matelots de la flotte marchande danoise »), dans: Hilsen fra søens folk/Maritim Kontakt XXIV. Festskrift til Anders Monrad Møller. Copenhague, 2002.
- *Andersen, Dan H. og Hans-Joachim Voth :* « The Grapes of War: Neutrality and Mediterranean Shipping under the Danish Flag, 1747-1807 », dans: Scandinavian Economic History Review, vol. 48/1). Helsinki, 2000.
- *Andersen, Dan H. :* « The Danish Flag in the Mediterranean. Shipping and Trade. 1747-1807 » (thèse non publiée, deux vols.). Copenhague, 2001.
- *Bay, Rud. :* « Memoirer og Breve. » Udgivne af Julius Clausen og P. Fr. Rist, XXXIII. Af Rud. Bays efterladte papirer, II, i Algier og Italien 1816-21. Copenhague, 1920.) (Mémoires et lettres, publiées par Julius Clausen et P. Fr.Rist, les écrits posthumes de Rud.Bay, Alger et l'Italie, 1816-21).
- *Boisen, Ingolf :* « Tyrkiet og Danmark gennem tiderne » (La Turquie et le Danemark à travers les temps). Copenhague, 1962.
- *Bohn, Robert :* « Von Sklavenkassen und Konvoifahrten. Die arabischen Seeräuber und die deutsche Seefahrt im 17. und 18. Jahrhundert », dans: Thomas Stamm-Kuhlmann et. al.: Geschichtsbilder. Festschrift für Michael Salewski zum 65. Geburtstag. Stuttgart, 2003.
- *Bøgh, Nicol Seidelin :* « Den Algierske Freds-Historie » (L'histoire de la paix algérienne). Copenhague, 1747.
- Dansk Biografisk Leksikon (Dictionnaire biographique danois) (sur Nicol Seidelin Bøgh), Tome 2, publié par C. F. Bricka. Copenhague, 1889.
- *Eliasson, Henrik :* « Handel og allianser. Sveriges förbindelser med Osmanska riket 1734-1740) » (« Les relations entre la Suède et l'empire ottoman 1734-1740 »), dans : Dragomanen. Årsskrift utgiven av Svenska Forskningsinstitutet i Istanbul och Föreningen Svenska Istanbulinstitutets Vänner. Istanbul, 2005.
- *Feldbæk, Ole og Knud V. Jespersen :* « Revanche og Neutralitet » (« Revanche et neutralité ») 1648-1814 (Dansk Udenrigspolitiks Historie, tome 2). Copenhague, 2002.
- *Gøbel, Erik :* « De algierske søpasprotokoller. En kilde til langfarten 1747-1840 » (« Les protocoles des passeports marins algériens »), dans: Arkiv. Tidsskrift for arkivforskning, 9. bind. Copenhague, 1982-83.
- *Kjølsen, Klaus :* « Det Diplomatiske Fag. Den danske Udenrigstjenestes Forvaltning 1700-1770. » Odense, 1991. (La diplomatie comme discipline. L'administration du Ministère des Affaires Etrangères au Danemark 1700-1770)
- Königliche Verordnung und Reglement Betreffend Die Algierische See-Pässe. Christiansburg, Copenhagen, Isten May, 1747.
- *van Krieken, Gérhard :* « Corsaires & Marchands. Les relations entre Alger et les Pays-Bas, 1604-1830. » Paris, 2002.
- *Krëuger, J. H. :* « Sveriges Förhållanden till Barbaresk Staterna i Afrika » (Les relations entre la Suède et les états barbaresques en Afrique). Stockholm, 1856.
- *Larsen, Kay :* « Den algierske Fredshistorie» («L'histoire de la paix algérienne »), dans: Tidsskrift for Søvæsen. Copenhague, 1911.
- *Levsen, Christian :* « Nachrichten und Bemerkungen über den algierischen Staat. » Altona, 1798-1800.
- *Marquard, Emil :* « Danske Gesandter og Gesandtskabspersonale indtil 1914. » Copenhague, 1952. (Les ambassadeurs danois jusqu'à 1914)
- *Reftelius, Carl :* « Historisk och Politisk Beskrifning Öfwer Riket och Staden Algier » (Description historique et politique de la régence et l'état Alger). Stockholm, 1737-1739.
- *Topsøe-Jensen, T. A. og Emil Marquard :* « Officerer i Den Dansk-Norske Søetat 1600-1814 og Den Danske Søetat 1814-1932 » (« Les officiers de l'état maritime dano-norvégien 1600-1814 et l'état maritime danois 1814-1932 »). (Tome 1). Copenhague, 1935.
- *Touili, Mohammed* : « La correspondance des consuls de France à Alger. Inventaire analytique des articles AE BI 115 à 145. » Paris, Centre historique des Archives Nationales, 2001.
- *Venture de Paradis, Jean Michel :* « Alger au XVIIIe siécle (1788-1790). Mémoires, notes et observations d´un diplomate-espion. » Présentation et notes par Abderrahman Rebahi. Alger, 2006.
- *Vigeland, Nils P. :* « Norge på havet. » Oslo, 1953.
- *Wandel, C. F. :* « Danmark og Barbareskerne 1746-1845 » (Le Danemark et les Barbaresques). Copenhague, 1919.
- *Ådahl, Andreas :* « L´Algérie et La Scandinavie pendant les siècles. Course, Commerce et Coopération. » Alger, 2003.

Louée soit la Majesté du Très Haut !
Par la bonté duquel cette Paix a été conclûe et sçellée l'an après la Naissance de Jesus Christ 1746, le 10.Août, et l'an 1159 de l'Hegera, le 22. Jour du mois Regib.

Den
Algierſke
Freds-Hiſtorie
Hvori
Fæderne-Landet
hiertelig gratuleres,
Og
Alle de Ting nøyagtig fortælles, ſom ere paſſe-
rede med den Danſke Eſqvadre paa den vigtige og
vitløftige Expedition til Algier Aar 1746.
Til
Sine Landsmænds Fornøyelſe
Tienſtlig offereret
Af
NICOL SEIDELIN BÖGH.
Sogne-Præſt i Kierteminde og til det annecterede Drigſtrup i Fyen.
Kiøbenhavn, 1747.
Trykt paa Autors egen Bekoſtning.

« Den Algierske Freds-Historie » (L'histoire de la paix algérienne), écrit par Nicol. Seidelin Bøgh. La première page du livre.

« Ce voyage est connu comme le plus long que les bâtiments de guerre dano-norvégiens ont jamais entrepris, et ceux qui en savent plus, disent même que c'est le mieux réussi. Nous avions fait plus de 1000 milles avant d'arriver à Alger, mais pas un seul mille malheureux. Nous avions visité tant d'endroits et tant de pays que nous ne savions pas lesquels étaient les meilleurs et les pires, car l'un a tenté de dépasser l'autre en politesse et en générosité. »

Nicol. Seidelin Bøgh sur la navigation de l'escadron dano-norvégien aller-retour Copenhague-Alger 1746.

L'histoire de la paix algérienne

SUR ALGER : La ville ressemble de loin à une grande montagne de calcaire, car elle est située sur une colline et toutes les maisons sont blanches, couvertes de calcaire, d'après la façon de faire dans le sud ; la circonférence ou la superficie de la ville n'est pas importante, mais elle est très peuplée et d'une densité élevée. Les rues sont toutes très étroites ; elles sont noires de gens, il est cependant rare de rencontrer des femmes. Les hommes ne sont pas souvent à la maison, ils sont plutôt assis à leur manière, comme nos tailleurs, les jambes croisées en-dessous, dans l'entrée ou sous l'auvent, s'ils ne sont pas chez le voisin ou dans la rue. Ainsi on voit souvent des personnes importantes être assises devant la porte des personnes pauvres.

SUR LES FEMMES DE LA VILLE : Ils sont très jaloux et strictes quand il s'agit de leurs femmes, ils laissent à peine leurs voisins les regarder, encore moins des personnes venant d'autres pays. Il y avait cependant certains de nos officiers qui ont réussi, chez un commerçant turc qui leur a fait visiter sa maison, à voir la femme et la fille. La femme ne s'occupe pas du ménage, c'est l'homme qui s'en charge à l'aide de ses esclaves.

SUR LA PRATIQUE RELIGIEUSE : On n'a pris aucun risque avec eux, seul ou entouré d'autres personnes il ne fallait jamais aller tout seul dans leurs mosquées ou temples, car en ce faisant on les profanerait et ils en seraient impurs. Cependant ils étaient si raisonnables qu'une fois, lorsque quelques de nos hommes ont pensé avoir le droit de rentrer dans l'église, puisque les portes étaient ouvertes, et y ont mis leur pieds, ils ont tout de suite crié « la mort », qui veut dire que l'on est un homme mort, mais ils n'ont pas poursuivi dans leurs avertissements, car nous étions des étrangers et nous ne connaissions pas leurs coutumes. Sinon, toute religion peut y être pratiquée librement, ils ne forcent personne à convertir, mais si quelqu'un essaie de persuader un Turc, alors il sera brûlé vivant sans pardon. Le consul hollandais a un pasteur chez lui qui n'était pas employé chez quelqu'un, et le consul anglais en attendait un qui était encore à Port Mahon, apparemment un brave homme, et le consul français attend même trois prêtres, dont le plus distingué s'appelle Père Vicarius. En plus, des padres et médecins espagnols sont donnés en contrepartie de leurs nombreux esclaves.

SUR LES JUIFS : Les juifs sont très nombreux ici, à cause des persécutions importantes espagnoles et portugaises. Alger pense que la ville profite des les avoir, et grâce à eux la ville est très vite au courant de ce qui se passe dans d'autres

pays du monde ; cependant un juif n'a jamais le même droit ou la même défense que les autres, même s'il existe des lois pour les protéger. Il y a un proverbe qui dit qu'un Turc ne doit jamais mourir pour moins de sept juifs.

SUR D'AUTRES FAITS PLUS OU MOINS IMPORTANTS : Du reste, il y a une police stricte dans la ville, et on n'ose pas attendre longtemps pour l'exécution. Les gens sont bien bâtis, probablement moins mates qu'en Espagne. Leurs femmes sont très belles, et les hommes âgés sont vénérables. Leur tenue est très commode : une chemise, un maillot de corps, les deux avec des manches très courtes et ouvertes, un pantalon large en lin, une écharpe autour de la taille et un turban sur la tête. La femme porte toujours un voile blanc qui descend jusqu'aux pieds, seuls les yeux sont découverts. Leurs maisons sont grandes. Ainsi beaucoup de familles peuvent habiter une seule maison, mais ce sont surtout des juifs ou des maures.
La nourriture est de très bon marché ici.

Extraits du pasteur marin dano-norvégien Nicol. Seidelin Bøgh :
« Den Algierske Freds-Historie ».
Copenhague, 1747.

Alger en tant que bastion ottomane envers les tentatives d'expansion espagnoles le long de la côte nord-africaine. Gravure colorée allemande du XVIème siècle.

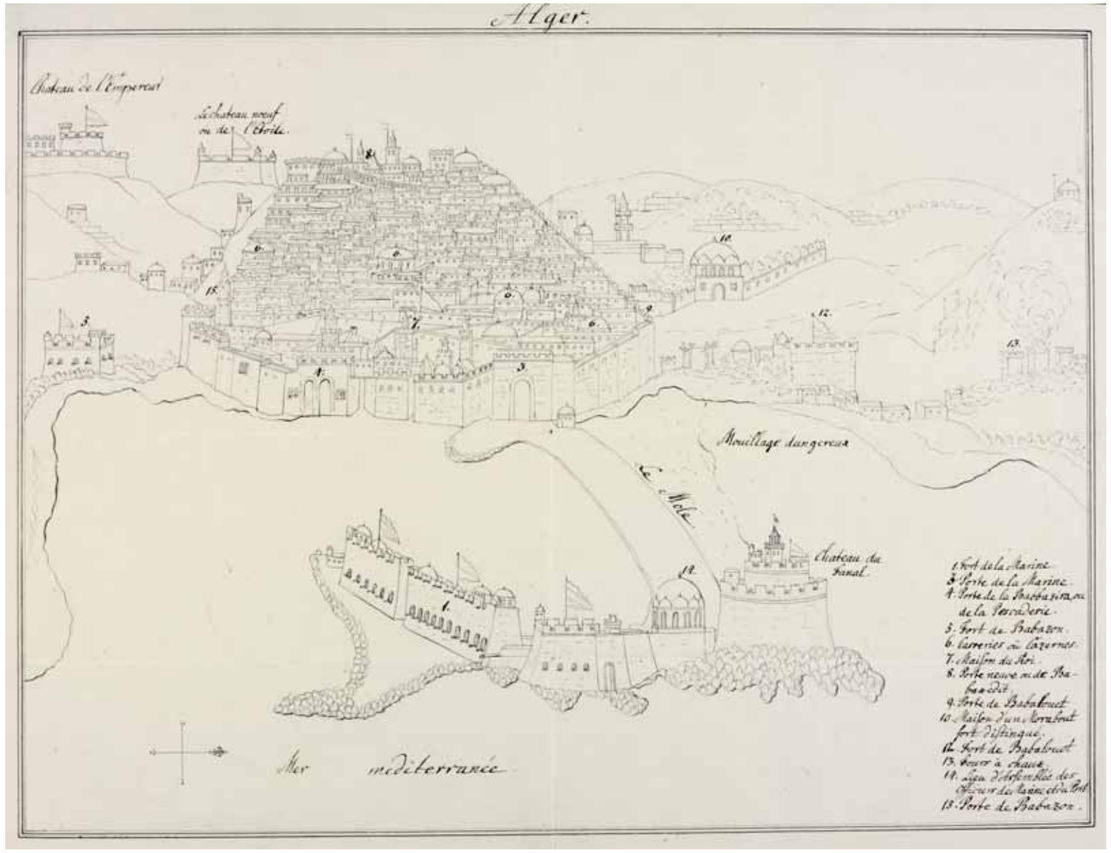

Alger, env. 1770.

Extraits des rapports de Ludolf Hammeken, le premier consul dano-norvégien à Alger

Le 21 août, 1748 : Un bâtiment suédois fut saisi, car il n'avait pas de passeport marin. Le bâtiment suédois partit à Livourne pour se procurer d'un nouveau passeport marin, afin de pouvoir naviguer sans crainte dans la Méditerranée. Les embarcations corsaires ont saisi deux navires, l'un de Gênes, l'autre de Majorque.

Le 31 août, 1748 : La semaine dernière, deux embarcations corsaires rentrèrent avec un bâtiment espagnol en route de Majorque à Barcelone, ayant à bord des soldats irlandais, des officiers et leurs familles. Les femmes furent envoyées au caissier, qui est marié, pour que celles-ci ne soient pas exposées. Les hommes furent envoyés au bagne avec les autres esclaves. Avant-hier, un bâtiment anglais fut saisi, le capitaine avait refusé de montrer son passeport, de plus, il avait tiré sur plusieurs Turcs et Maures, et il les avait tués.

Le 21 septembre, 1748 : La plupart des embarcations corsaires sont maintenant retournées avec quelques bâtiments de Gênes, qu'elles avaient saisis. Le chargement fut vendu aux Anglais à Gibraltar pour 2000 ducats d'or. On est en train de préparer les navires, mais ils ne peuvent pas quitter le port qu'après le Ramadan.

Le 8 octobre, 1748 : Au début de ce mois, un envoyé est venu de Constantinople. Il pria le dey de négocier la paix avec l'empereur, Lübeck, Brême, Hambourg, Rostock et le grand-duc de la Toscane.

Le 10 octobre, 1748 : Deux bâtiments anglais furent saisis, sur la côte d'Alger, non loin d'Oran, ils faisaient du commerce sans permission. Le consul anglais a protesté vis-à-vis du dey : il pense que les Anglais faisaient du commerce sur le terroir marocain, en dehors de la juridiction du dey.

Le 22 octobre, 1748 : Le 14 de ce mois vint une délégation de la part de l'empereur romain-germanique. Ils vinrent pour discuter des affaires liées à la paix. La délégation partit ensuite pour Tunis et Tripolis pour accomplir la mission. Le 13 de ce mois arriva un vaisseau de guerre français, pour examiner les échelles.

Le 2 novembre, 1748 : Le 30 du mois dernier fut saisi un bâtiment français chargé de morue séchée et d'huile de poisson. Ceci arriva parce qu'on refusa aux corsaires de monter à bord. Beaucoup de tirs furent échangés entre les deux bâtiments, plusieurs morts et blessés.

Le 13 novembre, 1748 : J'ai eu un entretien avec le dey, où on discutait la possibilité de paix avec Tripolis. Le dey a promis de donner son assistance dans cette affaire.

Le 14 novembre 1748 : Le dey a ordonné aux capitaines corsaires d'examiner de près tous les traités de paix, pour ne pas risquer de capturer des bâtiments venus des pays avec lesquels Alger est en paix. Les corsaires sont priés de ne pas se comporter de façon menaçante.

Le 9 décembre, 1748 : L'amiral Forbes, le commandant en chef de l'escadre anglaise dans la Méditerranée, a envoyé à Alger un bâtiment de guerre assez petit pour faire libérer deux chargements anglais. Un bâtiment corsaire et son équipage aurait été menacé par un bâtiment français qu'ils n'ont pas eu le droit d'inspecter. Ensuite, ils tuèrent le capitaine français et le commandant en second. Des Turcs et des Maures auraient été tués lors du combat.

Le 30 décembre, 1748 : Le 25, le petit bâtiment de guerre anglais navigua d'Alger à Port-Mahon pour faire son rapport sur sa mission. Avant-hier vinrent deux navires de commerce suédois, après 83 jours de voyage. Ils apportèrent des cadeaux au dey. Le traité de paix avec l'empereur n'est toujours pas ratifié.

Le 25 février, 1749 : Un consul de l'empereur est arrivé et il a reçu les conditions de la paix entre l'empereur et Alger. Les articles de paix ont été envoyés à Livourne ; en retour sont venus 67 esclaves turcs et maures. Le même consul a offert des cadeaux au dey, entre autres une bague à diamants et une montre d'or. Le capitaine Hooghlant n'est toujours pas venu avec les cadeaux, et le dey m'a communiqué qu'un tel retard est une violation de ce que l'on avait décidé.

Le 31 mai, 1749 : Selon des lettres venues de Tétouan, l'Espagne, le Portugal, Venise et Malte sont en train de former une alliance pour bombarder Alger. Pour prendre des mesures de défense, le dey a convoqué le Divan. Le consul suédois a demandé au dey la permission d'envoyer sa famille à Livourne, et il a eu cette permission.

Le 19 juillet, 1749 : Des corsaires tunisiens ont pris un bâtiment français, que le consul français cherche à faire libérer. Comme il n'existe pas de traité de paix avec Tunis, ceux-ci peuvent capturer des navires dano-norvégiens. L'amiral Hadj Mahamet est mort, sa place est libre. On a attiré l'attention du dey sur la bonne amitié entre le Danemark et Alger.

Le 23 août, 1749 : Le commandant britannique Keppel est arrivé à Alger avec sept navires. Il est venu pour réclamer les pièces d'or et les diamants que les corsaires avaient pris, ce que j'ai rapporté au Bureau de commerce précédemment. Le dey l'accueillît avec beaucoup de politesse, et il reçut également une lettre de la majesté anglaise. Le 16, le dey convoqua le Divan pour une consultation. Il découvrit que le navire était considéré comme une bonne prise, car il manquait de passeport marin.

Le 8 octobre, 1749 : Le dey est informé de la présence de quelques pêcheurs de corail génois sur une île près de la Sardaigne. 12 bâtiments corsaires, équipés de jeunes Turcs, se sont préparés pour capturer ces pêcheurs de corail. Dans la Gazette d'Hollande, j'ai lu que le navire du capitaine Hooghlant, « Fredriksbourg » est en route vers Alger, des cadeaux à bord. On l'a appris au dey.

Le 2 décembre, 1749 : Le navire du capitaine Hooghlant est arrivé avec les cadeaux. Pour cette raison, le dey veut envoyer une lettre à Sa Majesté, et on va traduire la lettre pour que le contenu soit aussi clair que possible. J'ai présenté l'affaire au palais avec le capitane Dissingthun. Or, au palais on n'est content de la situation.

Le 22 décembre, 1749 : Hier arrivèrent deux navires de Constantinople chargés d'armes, poudre et 600 soldats, pour pouvoir défendre la ville contre une attaque espagnole, et on attend encore deux navires du même endroit. Le 13 décembre je rendis visite au dey avec le capitaine Hooghlant, qui présenta une liste des cadeaux récemment déchargés.

Le 14 janvier 1750 : Hier le dey arriva, apportant des cadeaux à Sa Majesté, ainsi qu'une lettre, que le capitaine Hooghlant apportera lorsqu'il retourne. Le dey veut que nous fassions tout pour conclure l'affaire avec Dissingthun. La semaine dernière fut saisi un bâtiment portugais ayant le Brésil pour destination.

Le 11 février 1750 : Un ambassadeur, Ali Effendi de Tripolis, est arrivé à Alger, apportant une lettre concernant les négociations de paix avec Tripolis. Au sujet de la paix avec Tunis, je ne doute pas que soient acceptées les conditions que nous avons proposées.

Le 20 février, 1750 : Il paraît qu'un bâtiment corsaire de Malte a été observé sur la côte, et le dey a envoyé tous ses bâtiments, les plus grands voiliers ci-inclus. Les corsaires algériens ont saisi un bâtiment de Dantzig et six bâtiments anglais sans passeports marins.

Le 7 mars, 1750 : Le dey se dit flatté de l'effort de Sa Majesté pour résoudre l'affaire Dissingthun. Ici, on craint toujours une visite de la part des Espagnols, et le dey a fait en sorte que ses soldats aient suffisamment de pain.

Décembre, 1750 : Tous les navires, six au total, ont été engagés dans une expédition corsaire, parmi eux un navire de Dantzig, saisi au début de cette année et qu'ils ont équipé de 58 canons. Pas de nouvelles de la part de la personne qui fut envoyée à Tunis et Tripolis à l'occasion des négociations de paix.

SOURCE
La correspondance de Ludolf Hammeken – en français. Les Archives nationales, Copenhague, Le Bureau de commerces (Kommercekollegiet), le secrétariat allemand (367), 1744-1751, les affaires liées à Alger (Indkomne sager vedr. Algier.)

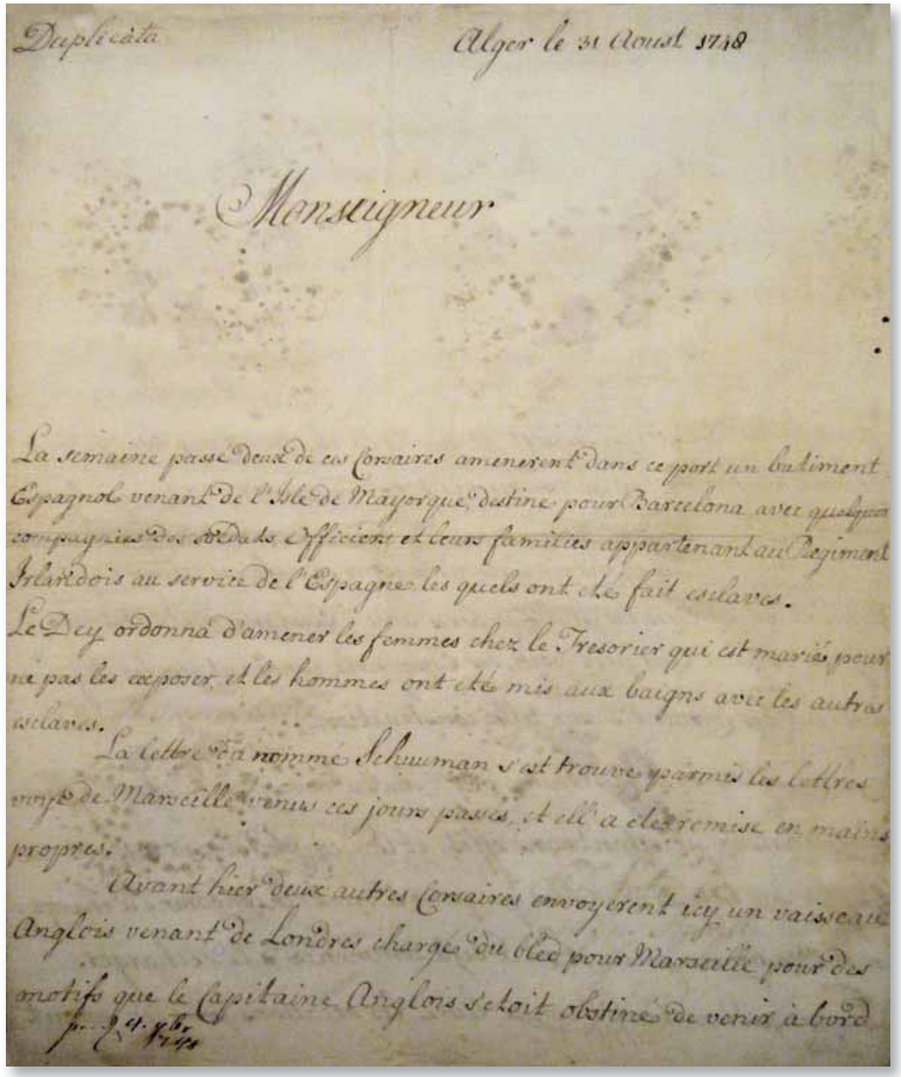

Duplicata Alger le 31 Aoust 1748

Monseigneur

La semaine passé deux de ces Corsaires amenerent dans ce port un batiment Espagnol venant de l'Isle de Mayorque destiné pour Barcelona avec quelques compagnies des soldats Officiers et leurs familles appartenant au Regiment Irlandois au service de l'Espagne les quels ont eté fait esclaves.

Le Dey ordonna d'amener les femmes chez le Tresorier qui est marié pour ne pas les exposer et les hommes ont eté mis aux baigns avec les autres esclaves.

La lettre du nommé Schuuman s'est trouve parmis les lettres voye de Marseille venus ces jours passés, et ell'a eté remise en mains propres.

Avant hier deux autres Corsaires envoyerent icy un vaisseau Anglois venant de Londres chargé du bled pour Marseille pour des motifs que le Capitaine Anglois s'etoit obstiné de venir à bord

Alger le 31 Aout 1748

Monseigneur

La semaine passé deux de ces Corsaires amenerent dans ce port un batiment Espagnol venant de l'Isle Mayorque, destiné pour Barcelona, avec quelques compagnies des soldats, Officiers et leurs families appartenant au Regiment Irlandois au service de l'Espagne les quels ont eté fait esclaves.

Le Dey ordonna d'amener les femmes chez le Tresorier qui est marié pour ne pas les exposer et les hommes on eté mis aux baigns avec les autres esclaves.

La lettre nommé Schuuman s'est trouve parmis les lettres voye de Marseille venus ces jours passés et ell'a eté remise en mains propres.

Avant hier deux autres Corsaires envoyerent icy un vaisseau Anglois venant de Londres chargé du bled pour Marseille pour des motifs que le Capitaine Anglois s'etoit obstiné de venir à bord pour faire voir son passeport et quand la chaloupe d'un des Corsaires vouloit aller pour luy examiner, il tira sur eux et leur tua quelques Turcs et Maures.

Le Capitaine Anglois pour sa defense alleque, qu'à son depart de Londres les preliminaires avec l'Espagne n'etoient pas signés, et qu'il leur prit pour des Espagnols, ignorant que les Algeriens avoient des Corsaires d'une telle construction.

Le Consul avec la Capitaine ont debattu devant le Dey cett'affaire avec chaleur pourtant sans effet, et le Dey (plutot par rapport au besoin que le pais a du bled que pour le droit) a condamné le chargement de bonne prize, et on a deja commencé à le decharger.

La navigation etant devenue libre, les occassions pour icy seront or en avant plus frequentes de Marseille que de Livourne pour les lettres. Sitot qu'il se presente un passage pour Mahon, je ferais scavoir a Monsieur Dessaguliers la choix que Sa Majesté a fait en luy nommant pour son Consul, à ce fin qu'il envoye chercher sa patente et commission.

J'ay l'honneur d'etre tres respectueusement
Monseigneur, etc.
Lud. Hammeken

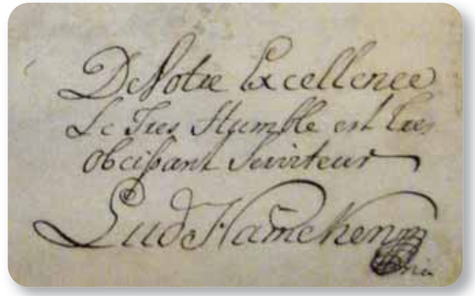

De Votre Excellence
Le Tres Humble et Tres
Obeissant Serviteur
Lud Hamekenn

La correspondance de Ludolf Hammeken à Copenhague le 31 août 1748 (ci-contre), avec sa signature caractéristique.

En direction d'Alger ! Une partie de flotte dano-norvégienne avant le départ pour Alger en 1770. La longue période de paix 1746-1830 fut rompue par un conflit court dans les années 1769-72.

Un Norvégien à Alger, 1769-72

SUR LES HABITANTS : Le pays est peuplé de Turcs et de Maures. Les premiers sont surtout les seigneurs qui gouvernent le pays. Pour la plupart ils sont beaux, à part le fait qu'ils sont quelque peu sévères. Quant aux derniers, il s'agit surtout de mendiants et d'esclaves de Turcs (bien qu'ils aient quelques libertés) : ils sont blancs, noirs ou au teint mat, et leur apparence est affreuse. Il faut dire des Turcs qu'ils sont fidèles et honnêtes dans leurs maniements, mais qu'en revanche, ils sont très durs et rancuniers avec leurs ennemis. Ils tiennent à tout prix à se venger de ceux qui les contrarient. Les Maures, en revanche, sont pour la plupart fourbes, infidèles ainsi que rancuniers.

SUR LEURS HABITS : Leurs habits sont presque faits de la même façon que ceux portés par le Dey, les seigneurs et d'autres hommes importants, sauf que les vêtements de ceux-ci sont cousus avec des fils dorés et bordés d'or ou d'argent. Ils portent des habits très courts, jusqu'à la ceinture seulement ; en dessous ils mettent deux ou trois camisoles encore plus courtes. Le pantalon est très large, jusqu'à 16 aunes ; il va jusqu'au mollet et on l'attache autour de la taille avec un cordon. Ils ne portent pas de chaussettes, à part quelques gardiens turcs qui doivent régulièrement se promener dans le port lorsqu'il fait froid, ou bien qui doivent rester assis de garde devant les portes ou à d'autres postes. Ces chaussettes ne vont que jusqu'au mollet, en espagnol on les appelle midio ou chaussettes basses. Ils portent aussi des babouches, droites devant et sans boucles.

Tous les hommes se font raser la tête, la plupart d'entre eux se rasent également sous les bras. Ils portent tous sur la tête une calotte rouge, ainsi qu'un turban en coton fin ou en soie, souvent orné d'or ou d'argent des deux côtés. Beaucoup d'entre eux se rasent la barbe, alors que d'autres la gardent tout le temps. Les hommes mariés se rasent souvent, mais lorsqu'ils atteignent un certain âge, ils la gardent. Aucun Turc ou Maure ne se rase les moustaches, il y en a qui les ont jusqu'aux oreilles : plus elles sont longues, plus elles sont belles, selon eux. Sous les habits ils portent une chemise en lin. Ils attachent aussi autour de la taille une ceinture en soie rouge ou multicolore, cousue avec des fils dorés ou argentés. Elle sert à tenir un sabre au niveau de la hanche, ainsi que deux couteaux, l'un très long, l'autre un peu plus court : ils mesurent souvent plus que la moitié d'une aune, même trois quarts.

ECHAPPÉS : Une gravure de l'époque présentant deux navires norvégiens, « St. Franciskus » et « Gyldeløwes Waaben », les deux originaires de Bergen, en lutte contre un navire corsaire algérien au large de la côte portugaise le 23 mai 1672. Le navire algérien fut chassé, et au retour les deux capitaines norvégiens reçurent chacun leur épée argentée en cadeau de la part du gouverneur norvégien. Les armateurs à Bergen firent graver l'affrontement en cuivre. La gravure se trouve toujours à Bergen.

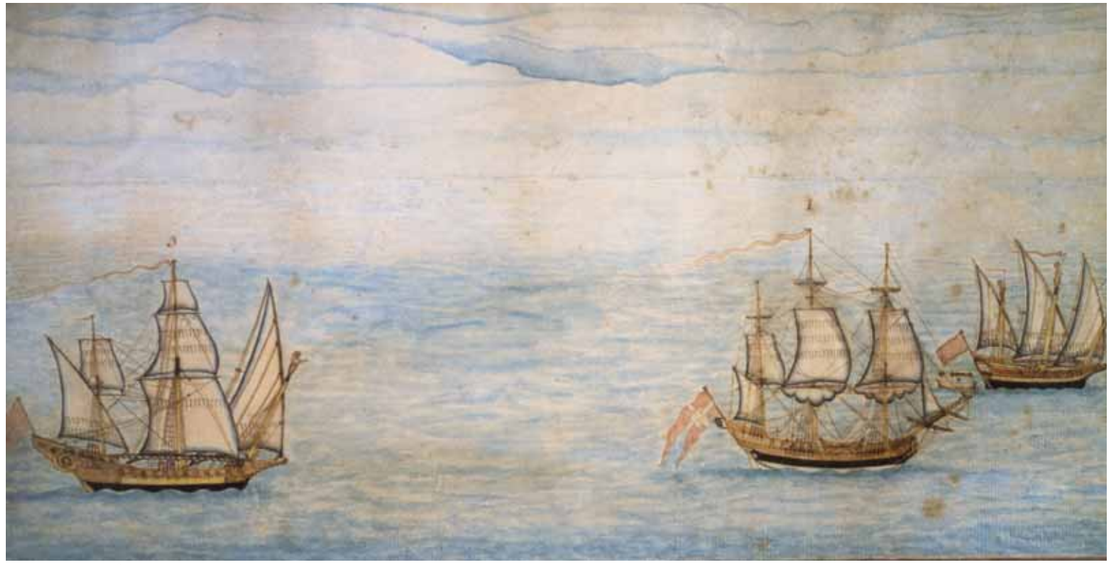

NON ECHAPPÉS : Le navire de commerce « Rigernes Ønske » de Copenhague fut saisi par deux navires corsaires algériens en 1769. L'equipage fut amené à Alger et mis en esclavage jusqu'en 1772.

SUR LES FEMMES : Du fait qu'il existe de beaux hommes, il faut tirer la conclusion qu'il doit y avoir de belles femmes aussi, mais l'on n'est jamais permis de voir leurs visages : car elles se couvrent la tête avec des foulards, on ne voit que les yeux. Elles se couvrent également de draps par-dessus les vêtements, sous la ceinture elles portent un pantalon en toile fin qui va jusqu'aux chaussures. Leurs mains sont en général teintes de couleurs délicates. Elles teignent aussi les cheveux de leurs petits enfants en rouge très fort. Elles trouvent cela beau. Les femmes n'ont pas le droit d'aller prier à l'église avec les hommes ; je ne saurai pas dire quand et où elles peuvent prier.

Il n'est pas rare pour un homme d'avoir plus d'une femme, il y en a même certains qui en ont trois ou quatre. L'homme a aussi le droit de chasser sa femme quand cela lui convient, pour ensuite s'en prendre une autre. Elle doit alors trouver un autre mari, si elle le peut, ou bien gagner sa vie autrement : si elle ne trouve pas une autre solution elle doit travailler comme putana, c'est-à-dire pute, chez les soldats turcs.
Le Dey en a de 6 à 800 pour ses soldats : elles sont obligées d'obéir à tout ordre sur-le-champ. Sinon il est d'usage chez eux, au moment du mariage, que le marié donne une somme d'argent à sa mariée, en dot. Ils se mettent alors d'accord sur la somme auparavant. La mariée garde cet argent au cas où le mari la chassera, alors il lui devient nécessaire : le mari peut tout de suite se prendre une autre femme, si cela lui plaît, ou bien se louer une femme par mois, d'usage chez les Turcs à Alger.

Si un chrétien fréquente une femme turque, et les Turcs l'apprennent, il le paye de sa vie ; même en parlant avec une femme il risque de nombreux coups sur la plante des pieds ainsi que des chaînes lourdes. Mais si une femme est enceinte d'un chrétien, et les Turcs l'apprennent, alors il est soit pendu, soit mis dans les conduits d'évacuation de la ville, où coulent les égouts ; et la femme est mise dans un sac avec une pierre et lancée à la mer hors de la ville. Lorsque nous étions là, deux femmes furent noyées pour cette raison devant l'îlot du port. Mais peu importe la punition sévère et pour les esclaves chrétiens et pour les femmes turques, ce délit est souvent commis.

Les Turcs et les Maures sont souvent méchants et haineux envers les chrétiens. On peut même voir qu'ils apprennent à leurs petits enfants à croiser les doigts et à cracher lorsqu'ils voient passer des chrétiens : cela signifie que nous croyons en Christ, qui fut crucifié. Je n'ai jamais vu un adulte le faire, bien qu'il soit peu probable qu'ils aient beaucoup de bonté pour les chrétiens. Il y a cependant des différences, car ils ne sont pas tous aussi malveillants ; il y en a même certains qui ont beaucoup d'estime pour la religion chrétienne.

Les Turcs aussi bien que les Maures commettent des actes plus que bestiaux, je ne les mentionnerai pas, et Dieu a sûrement l'intention de les en punir. Peut-être que leur Dieu Mahomet leur a donné la permission ; mais hélas ! le pire, c'est qu'il y a beaucoup de chrétiens qui commettent les mêmes délits, en s'imaginant que pour une raison ou pour une autre, ils ne sont pas coupables.

Quant à la nation en général, il faut dire que les habitants sont endurants, supportant beaucoup de mal. Nous pouvions le constater à bord du chébec, où beaucoup d'entre eux étaient à moitié nus sous la pluie parfois mêlée à de la neige ; de plus il y en a beaucoup qui dorment dans la rue, couverts uniquement d'un long drap fin ou d'un long vieux manteau, même par un temps très mauvais ou froid. Il s'agit des misérables qui n'ont rien d'autre ou bien qui ne savent pas où s'abriter. J'ai aussi vu comment ils chauffent les foyers de leurs pipes en argile jusqu'à ce qu'ils soient bien rouges, ensuite ils brûlent des anneaux bien profonds sur leurs bras nus, l'un après l'autre, sans pousser le moindre gémissement. Comment ils sont lors d'une croisade, je ne saurai pas le dire, mais il est vrai qu'ils ont très peur des Espagnols, ces derniers les ayant si souvent opprimés en mer.

SUR LEUR CULTE ET CETERA :
En ce qui concerne la messe des Turcs et des Maures, la plupart d'entre eux vont prier à l'église cinq fois par jour. Ceux qui travaillent ou ont d'autres occupations importantes ne peuvent pas y assister aussi souvent. Un Maure appelle du minaret de leurs églises à midi et à minuit, et quand il est temps de prier. De plus, on appelle deux ou trois fois pendant la nuit. Il paraît qu'il n'y a pas grande différence entre la profession de foi des Turcs et des Maures, mais leurs cérémonies ne sont pas

pareilles. Ils sont très sérieux en tout ce qui concerne leur foi, et ils ne négligent pas les prières : ils sont toujours libres de prier, peu importe le travail, peu importe la durée et la fréquence. Ils le font alors le matin, au lever du soleil, avant d'aller au travail, puis ensuite au travail.
L'après-midi, après s'être lavé les mains et les pieds, ainsi que rincé la bouche et le nez, ils retournent encore à l'église ou à leurs mosquées, comme ils les appellent : s'il n'y en a pas dans les alentours, ils cherchent un endroit en hauteur, où au moins un endroit où ils peuvent s'éloigner un peu des autres, et ils y prient, les visages tournés vers l'est. Ils font ainsi parce que leur Dieu Mahomet est enterré à la Mecque en Arabie, à l'est d'Alger. Ou alors ils le font à cause des suppositions qui sont encore d'usage chez nous, survécues du temps de nos ancêtres, mais je ne saurais pas le dire.

Pour prier, ils se mettent debout, avant de tomber sur les genoux en se pliant d'une façon étrange ; ils frappent le front contre le sol trois fois et étendent les mains, ensuite ils se lèvent les mains l'une contre l'autre, et prient avec les doigts. Pour finir ils prient avec leur chapelet qu'ils utilisent tout comme les catholiques romains. Ils prient aussi devant et à l'intérieur des tombes des morts, où sont censés être enterrés des saints ; la tête levée, ils prient avec les doigts, enfin ils se caressent la barbe et se touchent derrière les oreilles.
En général, ils appellent Dieu en lui demandant de l'aide et du bonheur, chaque fois qu'ils entreprennent quelque chose d'une certaine importance, et cette prière est souvent prononcée en espagnol : « Deus Grandi ! fi [o : si] Deus judar, ke podere kunfciar mi neinte nada ! c'est-à-dire Grand Dieu ! lorsque toi, ô Dieu, tu veux aider, alors personne, personne ne peut s'y opposer. » Ainsi parlaient souvent les gardiens turcs aux chrétiens au moment de commencer le travail. Et ils croient que ce même Dieu a créé le monde, avec toutes les choses qui y sont ; et puisqu'il est tout-puissant, il protège toutes ces choses. Du reste, ils prient Mahomet, pour eux le grand prophète de Dieu, et ils cherchent à tout prix à se soumettre à ses commandements. Ils pensent aussi qu'un Turc serait difficilement damné. Sinon ils ont un livre, appelé l'Alcoran, aussi sacré pour eux que la Bible pour nous.

Ils rendent également honneur à la mère de Mahomet, celle qu'ils appellent Zelleth ; et ils ont peur du Diable comme de quelqu'un qui leur fait du mal. Ils ont beaucoup de respect pour le Christ, ils disent que c'était un grand prophète, mais que les juifs le tuèrent pourtant à Jérusalem ; les Turcs et les Maures à Alger haïssent les juifs. Ils portent également respect à Marie, la mère de Jésus. Ils savent nommer de nombreux prophètes de l'Ancien Testament ; quant aux apôtres du Nouveau Testament, qu'ils appellent Sancte, ils en parlent d'un ton froid et moqueur.

Il y a à Alger, à part des prisonniers, des chrétiens libres. Il y a des consuls français, anglais, vénitien, hollandais et suédois : ce dernier aurait bien voulu nous aider, nous les Danois, si seulement il en était capable. Depuis le traité de paix avec le Danemark, il y a aussi un consul danois. En plus il y a de nombreux commerçants français, installés à Alger dans le but de faire du commerce. Ils achètent des produits locaux tels que la laine, la cire, le miel, l'huile, le chanvre, les graines de lin etc., et ils vendent beaucoup de marchandises françaises apportées. Beaucoup d'autres navires français, anglais, suédois et hollandais apportent ce genre de marchandises, avant d'en ramener d'autres ; il y a aussi sur la côte beaucoup de navires de céréales, mais ce sont surtout les Français venant de Marseille qui font ce commerce.

En fuldſtændig
Hiſtoriſk Efterretning
om
De Medfarendes Skiæbne
paa
Skibet Jomfrue Chriſtina
fra Trondhiem,
Som i Aaret 1769.
Blev optaget af Algiererne og gjorte
til Fanger,
Til deres Hiemkomſt derfra ſidſt
i Aaret 1772.
Hvorhos er tilføyet
Et kort Anhang
om
Staden Algiers Beliggenhed, dens
Indvaanere og videre Beſkaffenhed.
Eenfoldigſt ſammenſkreven
af
N. M.
Trondhiem, 1773.
Trykt hos Jens Chriſtenſen Winding, og
ſaaes ſammeſteds tilkiøbs.

Extraits de Niels Moss : *« Un rapport historique complet du destin de l'équipage du vaisseau Jomfrue Christina de Trondhiem, qui en 1769 fut pris par les Algériens et tenu en captivité jusqu'à son retour en 1772. Ci-joint un appendice sur la ville d'Alger, ses habitants et sa nature. »* **Trondheim, 1773.**

Peuples algériennes.

Alger champêtre.

Les observations d'Alger précises d'un secrétaire de consulat dano-norvégien…

SUR LA PROVINCE CONSTANTINE :
Parmi les provinces de la Régence d'Alger c'est la province Constantine, dont je vais écrire maintenant, qui est la plus grande, la plus riche et la plus majestueuse. Mais la différence entre celle-ci et Mascara est moins importante qu'avant, puisque pendant les dernières années les deys de Mascara ont reçu des tributs de la part d'anciens états et tribus indépendants, alors que dans la province Constantine tout est resté plus ou moins pareil. Constantine est séparée de la province Titeri par la rivière Booberak, déjà mentionnée, et la rivière Zaine la sépare de l'état Tunisien. La plus grande partie de cette province, surtout le long de la côte, est très montagneuse et l'on peut trouver dans ces montagnes de nombreuses tribus libres arabes et maures, qui de temps en temps menaçaient le pouvoir algérien, et qui continueront probablement de le faire.

Si vous suivez la rivière Booberak le long de la côte vers l'est, vous arrivez à la ville Dellys, aussi appelée Tedellis. Elle se situe au pied d'une grande chaine de montagnes et a été construite sur les ruines d'une ancienne ville impressionnante. Shaw pense qu'elle a été la ville de Rufucurium des anciens. Aujourd'hui elle est petite et sans importance. Dans le passé il semble qu'elle a été pourvue d'un môle (qui est un port artificiel en briques), qui a probablement été très grand, si l'on peut estimer la totalité à partir de quelques fragments préservés. Aujourd'hui la ville n'a plus de port mais une rade spacieuse. Là, les navires à l'ancre sont exposés aux vents dangereux du nord-est, ceci encore plus parce que la terre est couverte par des rochers, qui coupent les cordes des ancres. C'est pour cela que les navires européens rarement, et à contrecœur, se servent de cette rade pour le chargement.

Femme maure.

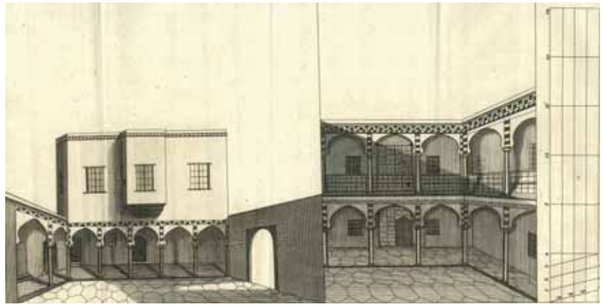

Maison à Alger. A l'extérieur.

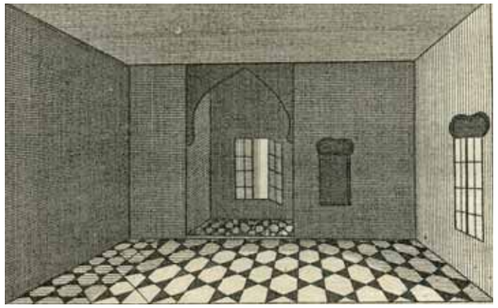

Maison à Alger. A l'intérieur.

En plus, les habitants de cette petite ville sont notoires pour leur caractère moral malveillant et prédateur. Même leurs compatriotes sont de cet avis. Puisque ce sont des nageurs et plongeurs excellents, on les accuse de couper les cordes des ancres pendant la nuit, dans l'espoir que les navires échouent contre un rocher et alors deviennent une proie plus facile. Les habitants de cet endroit sont aussi célèbres pour teindre des produits et couvertures en laine, ce qui explique pourquoi ces produits et couvertures ont une grande valeur.

Schurffah et Tacksibt sont des petits villages le long de la côte dans la région où vivent les Flahsah. L'endroit Rufubefer, mentionné par Ptolémée, est probablement situé dans ces alentours. Un peu plus au nord de ces villages se trouve une baie, où vous trouvez un petit port peu profond. Il s'appelle le port de charbon, puisque les navires y chargent du charbon et le transporte jusqu'aux villes voisines. Aujourd'hui ces navires n'arrivent à Alger que très rarement. Ce commerce semble avoir diminué considérablement. Shaw a trouvé quelques ruines remarquables tout près. Un peu plus loin vers l'est, la petite rivière Seedi Hamet Ben Yousef se jette dans la mer. Ici, Keseelah, une tribu errante, vit dans des « Daskras » plus ou moins grand, dans les mêmes environs que d'autres tribus indépendantes. Les contreforts, Ashoune monkar, constituent la partie nord du rivage. Puisque l'on peut y trouver des ruines, Shaw propose que celles-ci soient les restes d'un endroit appelé Vabar et mentionné par Ptolémée.

SUR BOUJEIAH : Comme le rivage se tend vers le sud, il forme une baie, dans laquelle l'on trouve l'île rocheuse mais petite et insignifiante Mettse-coube, près du port de Bugia ou Boujeiah. La ville de Bugia est la deuxième le long de la côte et même si l'endroit est pourvu d'un port pratique et spacieux, il n'est que rarement utilisé par les navires européens. Un cap, s'étendant jusqu'à la mer et utile pour le port fut fourni d'un mur et d'une conduite d'eau, dont on se servait pour canaliser l'eau dans le port. Aujourd'hui l'on ne peut voir que certains restes tristes et insignifiants des deux. La ville elle-même est grande et bien construite dans le style local. Elle est située au pied de montagnes rocheuses, entourée de grandes montagnes boisées. Dans ces montagnes l'on trouve une citadelle bien en hauteur, de laquelle la ville peut être attaquée. Deux autres, plus petites, servent de protéger le port. ville est, comme Alger, entourée d'un grand mur et peut être considérée comme une forteresse principale (dans le style local) dans cette région. Selon Shaw, l'endroit Saldae, mentionné par Ptolémée, se trouve ici. Bien que la garnison turque soit puissante ici, comptant de deux à 200 hommes, en plus d'une cavalerie maure, il est tout simplement impossible de maintenir la paix à cause des Kabyles libres et indépendants du voisinage qui sèment souvent le trouble ; les habitants sont généralement prêts à participer aux émeutes. En plus, les grandes et raides chaines de montagne, presque impassibles et couvertes de beaucoup d'arbres, sont habitées par les Kabyles libres et indépendants. Ces montagnes constituent un refuge sûr pour tout insurgé. A partir de ces montagnes les insurgés sèment le trouble pour la milice turque.

SUR LES PRODUITS PRINCIPAUX : De l'huile, du savon, des figues séchées, de la cire et surtout du bois sont les produits principaux, les habitants des montagnes en disposent dans des quantités abondantes, et puisque ces produits et surtout le bois sont des marchandises importantes dans ce pays, le plus facilement acquises et le moins cher ici, le gouvernement doit d'une certaine manière succomber à ces tribus indépendantes, même dans des situations où il a clairement la justice de son côté. Toutes sortes de produits en bois sont fabriquées dans cette région et beaucoup de commerce est fait avec. Dans le passé, cet endroit était la capitale d'un royaume particulier portant le même nom ; les Tunisiens ainsi que les Espagnols y ont régné. Dans la partie sud de la ville, une rivière du même nom coule en direction de la mer. La rivière a deux branches là où elle se dirige vers la mer. Une d'entre elles, qui se dirigent vers le sud-ouest, est d'abord connue par le nom de Summan. La deuxième branche de la rivière qui va du nord vers le sud est d'abord appelé Boofellam, ensuite elle rencontre l'autre et est désormais appelée Ajebbi. La rivière est entourée de chaines de montagnes très grandes et raides. Dans les vallées des torrents violents causent beaucoup de dégâts, surtout en automne et en hiver, car ils inondent des champs cultivés, quand ils débordent les rives et font en sorte que les routes, déjà en mauvais état, soient impassables pendant une longue période.

SUR LES KABYLES : Certains de ces habitants maures des montagnes sont les descendants directs des plus anciens habitants de ce pays, et sont donc souvent appelés Berbères. Certains d'entre eux se sont mélangés avec ceux qui sont entrés dans ce pays par force dans le passé, mais se sont toujours plus ou moins distingués des autres habitants par leur vie dure, par leur langue, par leur amour pour la liberté et par leurs manières brusques ; ils se distinguent toujours. Si l'on veut savoir quelles familles de ce peuple descendent par une chaine ininterrompue des habitants les plus anciens de ce pays, comme des vrais Berbères, l'on va avoir beaucoup de difficultés inutiles et le résultat final serait toujours incertain. Ne parlons même pas du fait que, puisque la plupart d'entre eux n'en savent absolument rien, l'on n'obtiendrait pas des informations suffisantes de leur part ; de plus, les histoires orales et écrites ainsi que les morceaux existants d'information sont si incomplets et vagues que les gens dans ce pays ne distinguent que rarement les Kabyles des Berbères. Parmi les Marocains ils semblent plus distincts et plus nombreux.

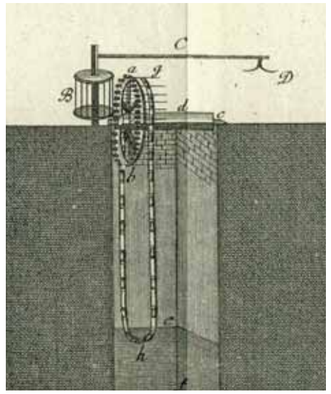

Pompe à eau.

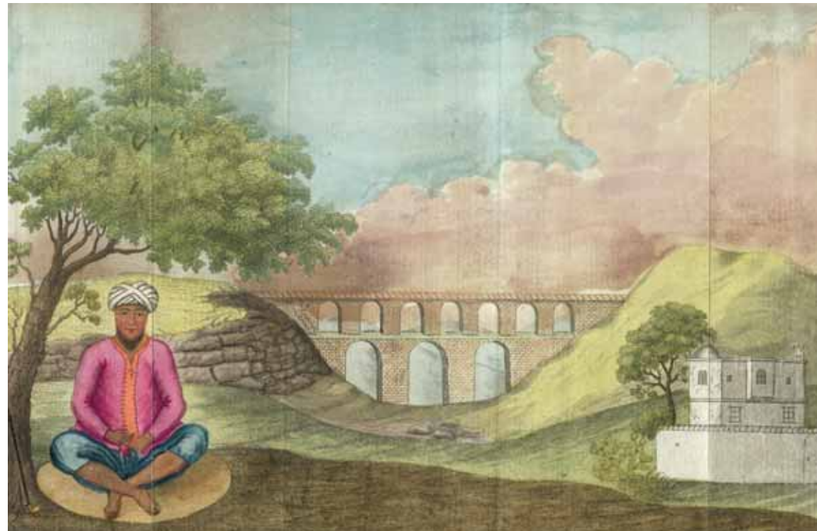

Aqueduc à l'extérieur d'Alger.

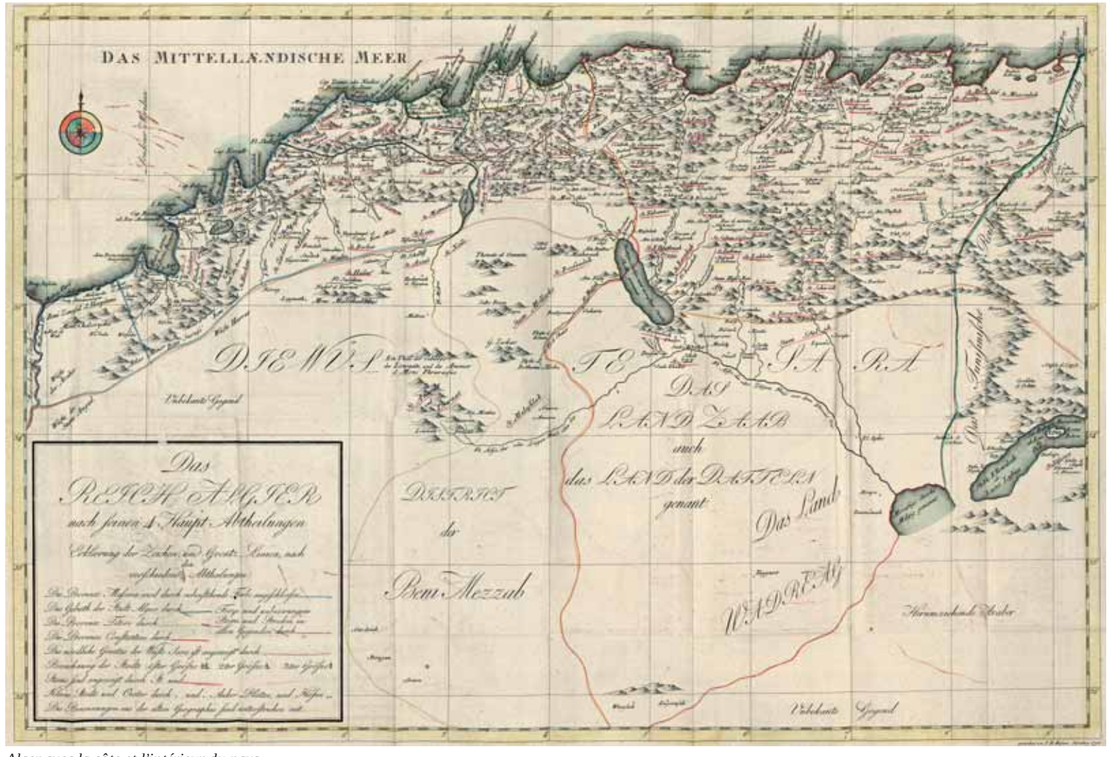

Alger avec la côte et l'intérieur du pays.

Oran.

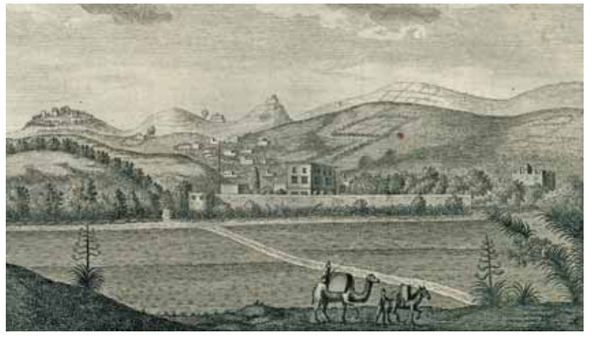

Paysage de montagnes.

Vêtements.

Les Kabyles se distinguent d'autres tribus, tout comme les Maures. Parmi les tribus, beaucoup d'entre elles vivent complètement librement et indépendamment des autres, sans reconnaitre l'autorité suprême des Algériens. Ceci est particulièrement vrai pour les tribus qui vivent dans les chaines de montagne grandes et inaccessibles, comme mentionné dans le chapitre sur la géographie. Souvent plusieurs tribus vivent ensemble en amitié sans avoir un chef commun et sans former un état commun. Souvent des tribus voisines vivent avec des disputes permanentes et mènent des guerres acharnées.

Le gouvernement algérien se sert souvent de cette occasion pour leur propre avantage et avec plaisir, suivant l'exemple des anciens Romains, en aidant un groupe contre l'autre dans l'espoir de finir par subjuguer les deux, et ils arrivaient le plus souvent à obtenir leur fin dans le passé. Aujourd'hui, ces occasions se présentent naturellement moins souvent puisque le nombre de Kabyles indépendants est bien moins important et puisque les groupes en guerre ont appris à ne pas avoir recours à l'aide des Turcs. Cependant, c'est parfois le cas. L'infidélité ainsi que la perte de femmes qui parfois quittent une tribu pour en faire partie d'une autre expliquent souvent des disputes et des petites guerres. Les Kabyles sont en général bien bâtis, forts, minces, et ils ont tous une allure sauvage rouge ou noir-jaunâtre, brûlés par le soleil, avec les cheveux noirs ou foncés. Cette allure quelque peu répugnante est renforcée par le fait qu'ils sont sales et portent des habits usés en lambeaux. Ils vivent normalement dans des cabanes construites en paille mais de temps en temps on peut trouver quelques petites maisons dans des petites villes et « daskras ». Bien que la plupart d'entre eux semble aimer la liberté, cela diminue. Cependant, ceux qui sont moins exposés aux poursuites des Turcs parce qu'ils sont protégés par les chaines de montagnes impassables, qui ont goûté à l'amour de la liberté et à la haine contre tout autre peuple étranger et toutes autres nations déjà par le lait maternel, qui sont consolidés par l'air plus pur et moins dense, qui sont durcis par cela et par une éducation sévère ainsi que par une façon dure de vivre, qui n'ont jamais connu que leurs montagnes, leur nation et leur propre manière de vivre, uniquement ceux-là adorent la liberté, la simplicité et l'indépendance d'une façon enthousiaste, et considèrent leur chaines de montagnes stériles ou très peu fertiles, où ils peuvent vivre comme leurs ancêtres sans une loi despotique, sans être dégradés et sans obéir tels que des esclaves une autorité suprême et oppressive, ils considèrent ces montagnes comme étant d'une plus grande valeur que les vallées attirantes et fertiles où vivent leurs voisins subjugués et anéantis. Pour eux, garder leur liberté est le plus précieux et ils défendent ce privilège courageusement contre chaque attaque. Même si leurs ennemies sont supérieurs en termes de pouvoir et compétence, ils sont sauvés par leur vaillance durable, par leur connaissance du pays et par leurs avantages même en évasion ou défaite, accordés par la nature.

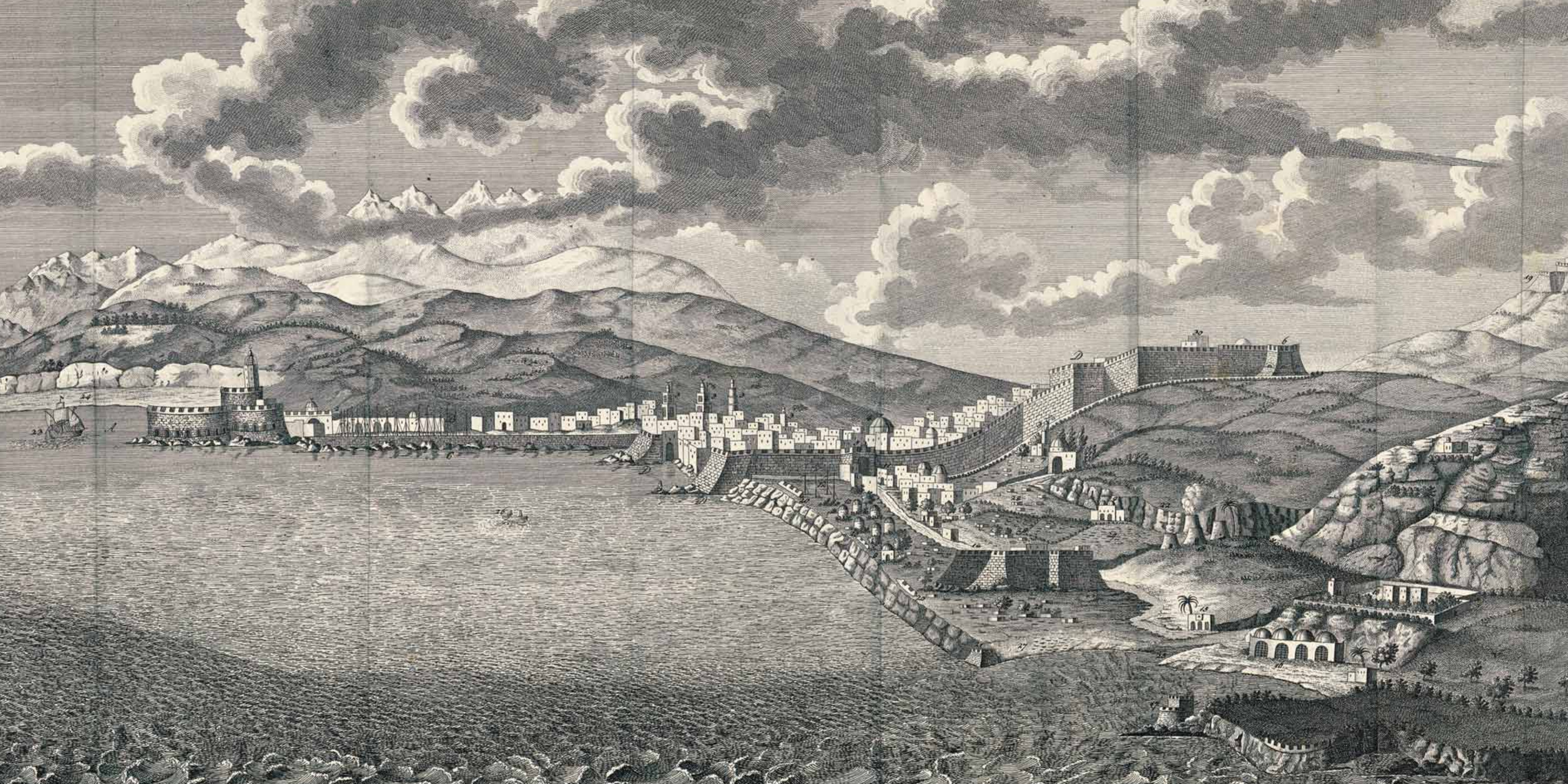

SUR LE BON TRAITEMENT DES ESCLAVES CHRETIENS : Les chrétiens qui vivent dans d'autres villes de la province occidentale sont le plus souvent ici en tant qu'esclaves, si l'on ne compte pas les hommes d'affaires ou chercheurs qui voyagent ; ils sont rarement observés. Puisqu'un grand nombre d'esclaves chrétiens vivent dans ce pays et puisque ce qui a été écrit de l'état algérien souvent donne une description exagérée et complètement fausse du traitement des esclaves chrétiens ici dans ce pays, je pense avoir raison d'en écrire plus en détail, d'autant plus que les descriptions exagérées du traitement mauvais des esclaves chrétiens sont souvent répétées et confirmées à travers les rapports oraux et écrits des prêtres catholiques et même certains qui ont été ici en tant qu'esclaves chrétiens n'hésitent pas de donner, après leur retour en Europe, une description effrayante, évoquant la pitié, de la misère subie et les difficultés souffertes à cause des incroyants. Alors ils montrent souvent des chaines qu'ils devaient porter, ils parlent de torture et de choses pareilles qu'ils ont endurées à cause de leur religion, qui existent seulement dans leur imagination mais qui souvent évoquent

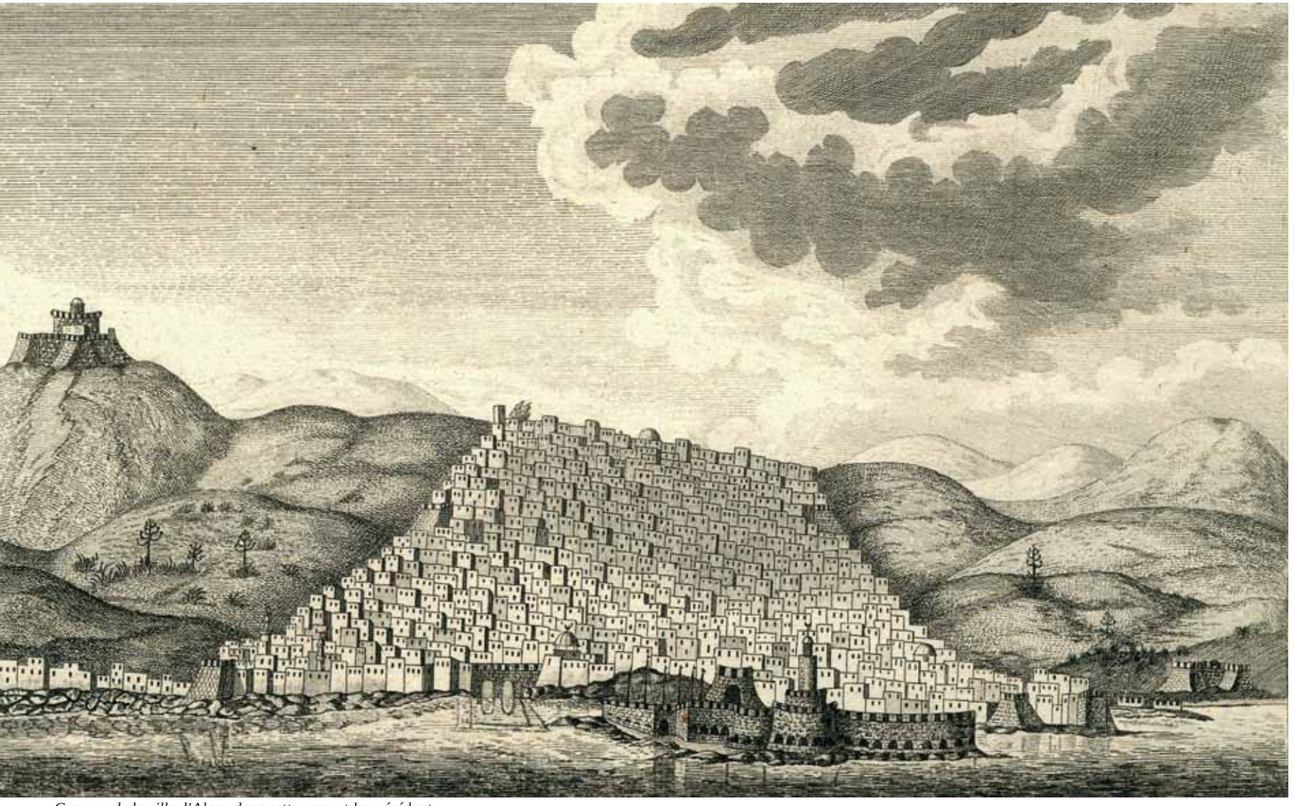

Gravure de la ville d'Alger, dans cette page et la précédente.

une sympathie sacrée et le narrateur de ces histoires a trouvé une source riche de soutien. Les prêtres catholiques, qui sont en général d'une grande aide pour soulager le malheur des esclaves chrétiens ici, ont une tendance à soutenir ces nouvelles et histoires exagérées comme une fraude sacrée ou du moins utile et autorisée parce qu'ils sont ainsi présentés positivement et peuvent attendre des donations importantes. Shaw décrit la situation des esclaves chrétiens d'une façon superficielle et générale seulement, Poiret les mentionne à peine, probablement parce qu'il n'en a vu que très peu, peut-être en Constantine. Laugier de Tassy en parle dans son livre souvent mentionné, mais depuis la publication de ce livre, beaucoup de choses concernant leur situation ont changé.

On peut diviser tous les esclaves chrétiens dans ce pays en deux groupes. Le premier est constitué de tous ceux qui ont été capturés par malchance, surtout lors d'un des raids rapaces des corsaires barbares ici ou d'une autre manière inattendue. Ils n'en sont pas responsables. Tous les individus qui appartiennent à ce groupe méritent de la sympathie sincère et tous les habitants les préfèrent au second groupe. En général ils sont soutenus par leur pays d'origine jusqu'à leur libération et l'on paie pour qu'ils soient relâchés à moins qu'ils ne soient morts avant. A quel point une grande partie de ces gens sont malheureux, à quel point les premiers jours de leur captivité doivent être misérables, est facile à comprendre. Imaginez l'équipage d'un navire, qui pensent au retour heureux après toutes les difficultés et dangers qu'ils ont réussi à surmonter, qui anticipent les plaisirs d'un retour auquel ils ont pensé pendant si longtemps : imaginez l'équipement à ce moment, où le navire est attaqué et battu par les corsaires barbares. Partis sont tous leurs espoirs et tous leurs rêves. Ils sont terrifiés et la terreur peut se voir dans leurs visages. La simple avidité conduit les corsaires sans pitié et tous contents, à s'emparer de tout ce qu'ils trouvent. Paralysés par la terreur et le désespoir, ils sont amenés à bord par les corsaires, leur quelques possessions leur sont enlevées et presque nus ils sont enfermés comme des criminels dans la partie basse du navire. L'allure sale et répugnante des corsaires, leur joie malveillante, leurs visages menaçants et la crasse, qui est normale pour les corsaires ici, ainsi que la vitesse par laquelle une scène atroce suit la précédente, tous ces détails empirent leur destin jusqu'à leur rendre paralysés et désespérés.

Divisés en deux groupes principaux, ils sont dirigés à travers la foule curieuse vers le palais du dey afin qu'il choisisse des prisonniers pour lui-même et pour son état. Après cela le reste des prisonniers sont amenés vers une place publique et vendus au plus offrant. Pour certains, la séparation finale de leurs camarades de ce malheur commun est dure, surtout pour un prisonnier qui est vendu à une personne privée qui n'a pas d'autres esclaves chrétiens. Car le prisonnier, délaissé par tout le monde, doit gérer son malheur tout seul, la solitude rend la douleur encore pire ; il n'a personne à qui confier ses plaintes, personne pour le plaindre ou l'assister.

SUR L'ISLAM ET LES MUSULMANS : La morale musulmane est supérieure à la partie dogmatique de ce système religieux, et souvent acceptée par la religion chrétienne. Certains encouragements bienveillants ainsi que de beaux commandements concernant la façon de mener une vie morale peuvent être trouvés dans le Coran et il y a suffisamment de raisons de les recommander. Il n'y a pas encore eu, cependant, de présentation systématique ou scientifique de la morale musulmane, du moins à ma connaissance. La plupart des documents écrits qui seraient convenables ici et que je connais sont incomplets et inutilisables à cet égard, puisque les commandements moraux sont mélangés avec les lois pour la vie civique, présentés comme guidés par le Coran et par la tradition. Parfois on trouve des commandements moraux incomplets et désordonnés, avec des explications casuistiques, présentés avec des instructions pour la prière plus ou moins utiles dans le même livre. Ceci est le résultat de ma recherche, selon les personnes à qui j'ai demandé et selon les livres que j'ai lus. Un livre plus systématique ou scientifique sur la morale musulmane est toujours à attendre. Parmi les commandements moraux du Coran ce sont les encouragements à la prière, aux louanges de Dieu et à l'adoration du seul vrai Dieu qui sont les plus importants. Les prières musulmanes sont en partie empruntées du Coran et contiennent surtout des récits solennels de la majesté, de la perfection du travail et du caractère de Dieu, rarement des désirs pour prévenir le mal et soulager la douleur. A cet égard, les musulmans semblent prendre la théorie de la

prédestination plus au sérieux que d'autres groupes religieux qui acceptent et croient aux même principes. Quelques rares prières constituent une exception puisque la volonté d'être libéré d'une sorte de mal vient si naturellement et directement du cœur si l'on considère la relation que l'on pense avoir avec Dieu. Un tel vœu peu dans tous les cas être considéré comme une prière et seuls ceux qui sont habitués à penser à la prière comme des formes figées peut ne pas immédiatement être d'accord. L'endurance, la patience, et la gratitude pour Dieu qui donne la douleur et les difficultés ainsi que de nombreuses bonnes choses à tout être mortel, sont fortement recommandées.

L'hospitalité, ou accueillir des voyageurs sans faire payer et leur donner à manger, a été une tradition bien avant Mohammed, surtout dans l'orient. Le prophète a eu la chance de faire connaissance à l'usage et le confort de cette tradition lors de ces propres voyages. Une tradition qui est inconnue pour nous, Européens, et qui peut sembler insignifiante pour certains, mais qui est pertinente en Arabie, Syrie, Egypte et l'Afrique centrale où les voyageurs, qui ne peuvent pas emmener beaucoup d'affaires avec eux à cause des chemins difficiles, ne peuvent trouver des auberges et doivent aller chez des personnes qu'ils ne connaissent pas et qui lui sont complètement étrangères, et où parfois ils ne trouvent rien de bon mais une vie entière dans les mains de ces personnes, parce qu'il n'y a pas de lois normales. En ce qui concerne les aumônes, il y a des remarques quant au moment où il faut les donner selon le Coran, ainsi que combien et quoi, et quelle partie il faut donner. C'est cependant facile de comprendre que l'on trouve des différences et déviations accidentelles des règles à cause des circonstances. C'est pourquoi en réalité on dépend du soin et générosité de chaque individu pour déterminer le montant des aumônes. Ici dans ce pays, les musulmans consciencieux et honnêtes donnent tous les ans une 40ième de leur fortune aux pauvres. Je connais aussi des cas où des individus ont donné bien plus et ont même donné quelque chose aux esclaves chrétiens ici. Le nombre de personnes qui donnent beaucoup moins d'une 40ième de leur fortune est cependant beaucoup plus grand. Quand le Ramadan est fini, la soi-disant aumône légale est donnée aux pauvres, sinon elles ne sont pas liées à une date spécifique. Il y a beaucoup de passages dans le Coran où l'on exige la tolérance et un esprit paisible envers les religions étrangères. J'en ai déjà mentionné certains et j'ai aussi dit qu'il y a d'innombrables passages qui se distinguent de cela.

Les musulmans sont demandés d'être tolérants et paisibles envers les parents religieux étrangers, qui paient des tributs à ceux qui ont la vraie croyance. L'on peut aussi le plus souvent observer ceci en vrai. L'on doit admirer le fait que, dans ces circonstances, les musulmans peuvent tout de même être correctement présentés pour quelques nations chrétiennes comme un exemple de tolérance ; lorsque les principes des religions chrétiennes présentent et renforcent cette vertu d'une façon bien plus complète et distincte. Les musulmans sont de petit à petit devenus, sans s'en rendre compte eux-mêmes, après la diminution de leur pouvoir et prestige, des adeptes paisibles et calmes et tolérants de leur chef religieux, alors que quelques nations chrétiennes ont dévié des commandements de l'évangile à cause de fausseté, envie de vengeance, arrogance et suprématie.

Nachrichten
und
Bemerkungen
über
den algierschen Staat.
Zweyter Theil.
Altona,
bey Johann Friedrich Hammerich,
1799.

La première page du livre de Christian Levsen.

Extraits de Christian Levsen :
« Nachrichten und Bemerkungen über den algierischen Staat. »
Altona, 1798-1800.

Alger en Norvège. Au 19e siècle, on appelait « Alger » un quartier à Christiania (aujourd'hui, Oslo) de mauvaise réputation. Plus de cent ans après la conclusion du traité de paix, les Norvégiens craignaient toujours Alger en tant que nid corsaire. Le Ministère des Affaires Etrangères se trouve aujourd'hui au même lieu. La gravure sur bois porte le nom « Fra Algier ».

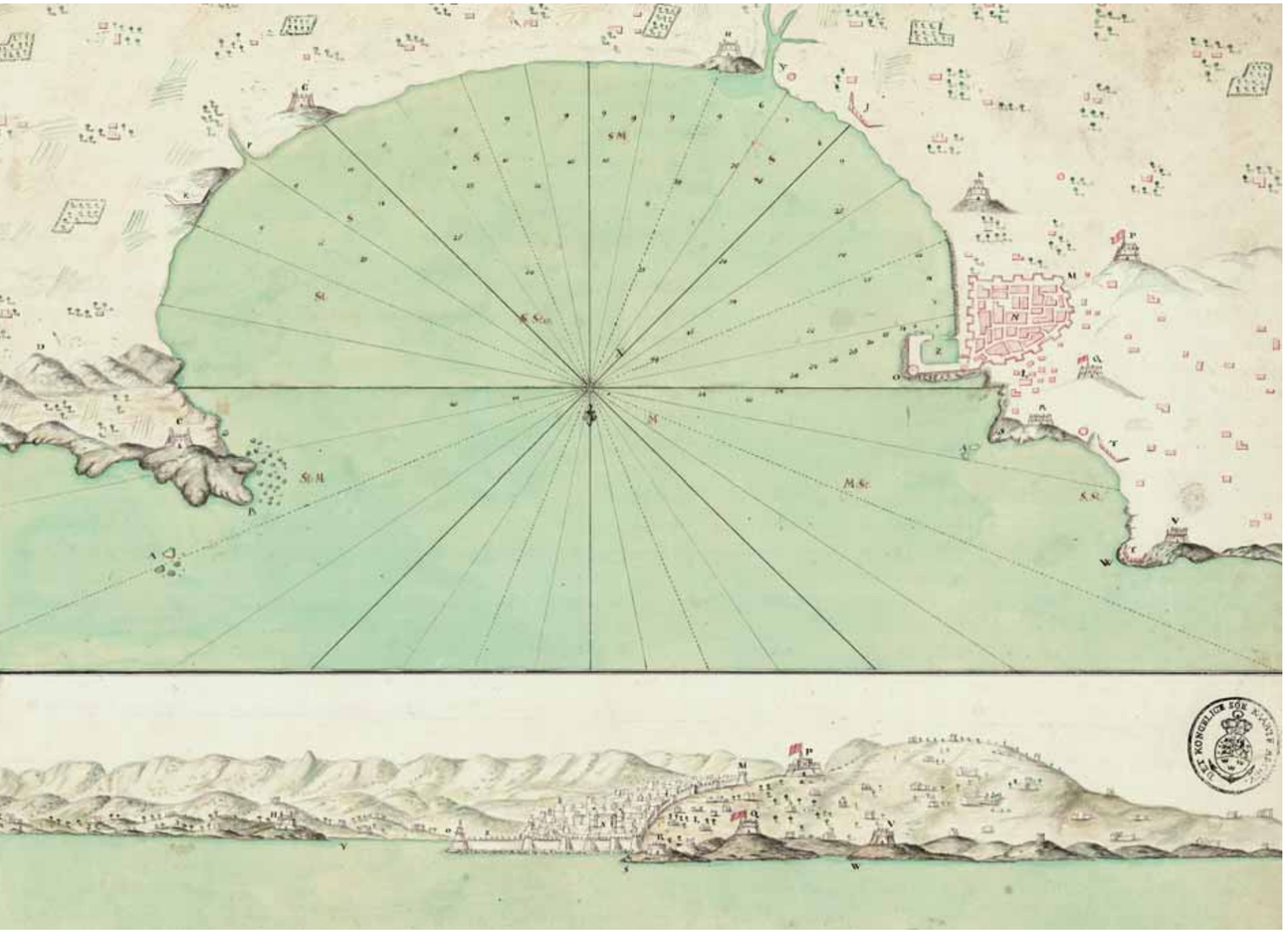

« Plan de la Baye d'Alger ». Dessiné en 1778 par Poul Løwenørn, plus tard directeur de l'autorité dano-norvégienne des cartes marines.

Des lettres privées à un ami, écrites par un franc secrétaire de consulat danois …

SUR LE MINISTRE DE LA MARINE :
Le 4,[1] Holsten[2] et moi avons rendu une visite très intéressante chez le ministre de la marine, qui s'appelle Vegel Hadgi, et accompagné par le dragoman Mahomed. Dans une sorte de remise, sur le port, le monseigneur était assis sur un coussin, les jambes croisées, comme un tailleur de Sjælland. Sa mine était barbare et flegmatique. Oisif et heureux, il fumait une très longue pipe. Il nous tendit la main, sans changer de mine, et il nous demanda, dix fois à chacun de nous, come sta ? A cette question, nous répondîmes, avec beaucoup d'humilité, buono, Signore Effendi[3] .

SUR LE DEY : Le 9 décembre, j'obtins audience auprès du dey. Même avant d'entrer au palais, nous dûmes enlever nos chapeaux. Près de la porte étaient assis vingt Turcs, avec des longs poignards, comme factionnaires. Le palais n'est pas plus beau que notre propre maison, il est juste un peu plus grand, avec de longues galeries, où se trouvent des tambours énormes. On nous amena vers la cuisine, où nous dûmes rester en attendant que Son Excellence nous appelle. Du plafond se pendaient des melons d'eau, et il y avait un grand nombre de bols, pots et casseroles, etc., faits d'étain, d'argent et d'argile. Les chefs sont des personnes distinguées ; l'un d'eux se prit la liberté de se laver les orteils sur la table de cuisine, juste devant nos yeux, ce qui était assez dégoûtant ; je remerciai Dieu qu'il ne fit pas plus que cela. On nous amena au dey, qui était assis sur un banc avec des coussins, dans une galerie, qui n'était pas belle du tout. Il s'appelait Omar ; il est à mon avis l'un de plus beaux hommes qui existent, il a 40 ans à peu près, ses yeux sont pleins de vie, il a une barbe et une moustache délicieuse ; il était brillamment habillé, il portait un maillot brodé d'or, un turban rouge, des pantalons bleus et un poignard doré à la ceinture. Il était également assis les jambes croisées, et il nous tendit la main. Comme il ne parle pas d'autre langue que le turc, nous avions amené David comme interprète ; il maîtrise cette langue. A travers lui, Son Excellence apprit comment nous allions ; ensuite, il nous demanda si nous avions eu des nouvelles de Copenhague (ce qui était une preuve de son intelligence et sa finesse, il aurait pu se contenter de parler des navires-cadeaux). Nous répondîmes que ces navires viendraient bientôt. Lors de la conversation, on lui apporta une longue pipe, il eut une mine sérieuse. Holsten lui offrit une boîte d'or, avec des diamants. Par galanterie, il n'ouvrit pas ce cadeau lorsque nous étions présents.
Il paraît qu'il est un homme très intelligent

Les écrits posthumes de Rud. Bay : La couverture du livre montre le consulat danois à Alger ; au fond, on voit la ville.

et honnête, il est rarement violent. Ce n'est donc pas vrai, ce qu'écrivent les journaux sur sa cruauté et son despotisme. Il était lui-même présent lors de la bataille,[4] dans la phase la plus dangereuse, et il encouragea ses hommes. Ce qu'écrivent les journaux allemands sur les discours qu'il aurait fait, ce n'est donc pas vrai non plus. Après nous avoir souhaité du bien de façon galante et aimable, il nous dit adieu en nous serrant la main. Après, nous rendîmes visite à Aga Generalissimus de toute l'armée, ainsi que le Maréchal Kotschi De Cavallo, tous les deux étaient assis dans leur remises près du palais, tous les deux fumaient du tabac. Ces seigneurs étaient également d'une beauté extraordinaire, leurs habits étaient brillants et très sophistiqués. Les consuls danois et suédois sont les plus estimés par le dey[5].

SUR LE DIVAN : Comme haut fonctionnaire, je dus le 11 décembre participer à un divan ; tous les consuls et plusieurs Turcs étaient rassemblés dans la salle du ministre de la marine à l'occasion d'un navire naufragé venu du Levant. On devait voter sur la question suivante : qui prendrait la responsabilité pour les dégâts. Nous nous assîmes tous sur les bancs, les Turcs les jambes croisées, et le ministre présidait avec une longe pipe à la bouche. Il y avait beaucoup de clameur, tous parlaient en même temps, c'était une salade d'arabe, turc, italien, français et anglais. Je faillis crier : Respectez le tribunal ! Vous vous comportez comme des râleurs ! Mais j'avais peur de Vekel Hadgi, qui avait le regard féroce d'un ours. Lorsque ce fut mon tour de voter, j'étais du même avis que le consul suédois. C'était la seule façon de se sauver, même si je ne connaissais pas vraiment son avis, ni la question à laquelle il fallait répondre. Je l'appris qu'une heure après, lorsqu'on me l'expliqua. Ensuite, on nous invita à boire du café chez Vekel Hadgi.[6]

SUR LES DIFFÉRENTS PEUPLES : Ici, il y a plusieurs peuples. Par exemple, les habitants naturels de la ville sont des Maures (ou Mohres), ils sont blancs, habillés comme des Turcs, mais à la place du turban, ils portent un petit bonnet rouge. Ils sont des grands scélérats, toujours en conflit avec les Turcs, qui sont venus du Levant, et qui règnent sur Codillien. Il y a également un grand nombre de juifs, qui portent des habits bleus et un chapeau noir, ils ne doivent pas marcher une canne à la main, et ils ne peuvent surtout pas porter d'arme. Les Turcs ont leur yatagan, qui est aiguisé du côté concave de la lame ; le coup se fait toujours de la gauche vers la droite. Les Maures ont le droit de porter un couteau à la ceinture. Les Arabes sont un peuple nomade, qui font du cheval ; ils constituent la cavalerie, et on l'appelle Spahi. Les Kabyles vivent dans les montagnes ; ils servent les consuls, à la campagne et dans la ville, chaque mois on donne 2 piastres à chacun d'eux, ainsi que du pain, c'est tout ce qu'ils mangent : ce sont des gens honnêtes, surtout les nôtres. Les Piscaris sont très pauvres et ne maîtrisent que l'arabe. Les Mosabis sont aussi un peuple assez pitoyable ; ils ressemblent à des bandits, mais ils ne sont pas aussi gloutons. Les Turcs épousent des femmes maures, leurs enfants sont alors appelés des « coloris », mais ils ont les mêmes droits que les Turcs et ils appartiennent à la garde du dey. Or, seulement les vrais Turcs peuvent devenir dey. Tous les Turcs qui ne sont pas mariés, vivent dans les casernes, les autres ont des maisons ; leur jalousie est si évidente qu'ils ne permettent même pas à leur propres frères de venir habiter chez eux.[7]

UNE ANNÉE À ALGER (1816-1817) : J'ai passé exactement une année à Alger, et pendant cette période, j'ai vécu trois révolutions, un régicide, une bataille, la peste, la famine ; j'ai vu des personnes mises sur des crochets, des juifs et des chrétiens transformés en musulmans,

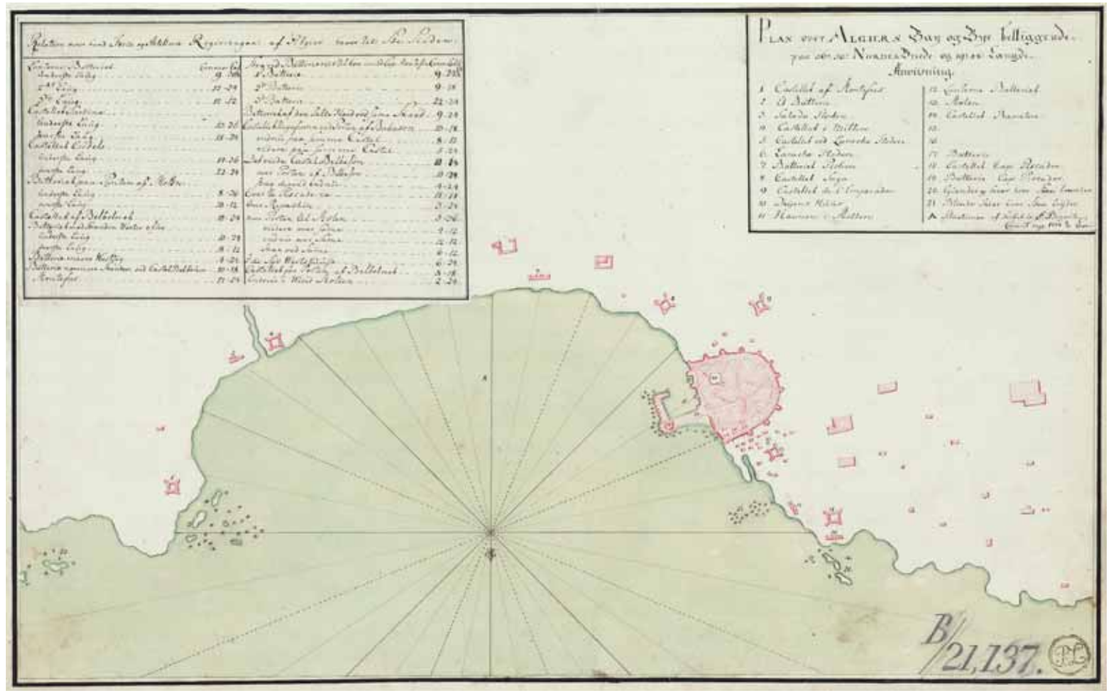

« Plan de la Baye et de la Ville d'Alger ». 1778.

des traités rompus, ainsi que d'autres cruautés, qui résultent du fanatisme, du désordre et de l'infamie. Que j'aie la chance de bientôt voir la ruine juste et méritée de tout ceci ; alors, je retournerais avec plaisir à mon pays.[8]

Extraits de Rud. Bay :
Memoirer og Breve. Udgivne af Julius Clausen og P. Fr. Rist, XXXIII. Af Rud. Bays efterladte papirer, II, i Algier og Italien 1816-21.
København, 1920.

NOTES

[1] *C'est-à-dire décembre, 1816.*
[2] *Le consul danois.*
[3] *P. 10.*
[4] *Bay fait référence à l'attaque anglais-néerlandais contre Alger le 27 août 1816. Sous la direction de l'amiral Lord Exmouth, les navires corsaires et le port furent bombardés.*
[5] *P. 11-13.*
[6] *P. 15.*
[7] *P. 22-23.*
[8] *P. 73.*

Liste des illustrations

Institut Cartogràfic Catalunya, Barcelona : *7, 34, 60*

Det Kongelige Bibliotek, Copenhague : *8, 9, 74,104*

Les Archives Nationales du Danemark : *page de couverture, 10, 14, 18, 66, 78, 82, 83*

Le Musée Maritime Danois, Elsinore : *24*

Das Flensburger Schiffahrtsmuseum : *25*

Adrien Berbrugger : Algérie historique, pittoresque et monumentale. Paris, 1843 : *25*

Kort- og Matrikelstyrelsen, Copenhague : *26, 102, 105*

Pieter Dan : Historie van Barbaryen, en des zelfs zee-roovers, behelzende een beschrijving van den koningrijken en steden Algiers, Tunis, Salé, en Tripoli. Amsterdam, 1684 : *32, 38, 42*

Olfert Dapper : Umbständliche und eigentliche Beschreibung von Africa, und denen darzu gehörigen Königreichen und Landschaften. Amsterdam, 1670 : *32*

Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg : *48, 54*

La Bibliothèque Nationale, Oslo : *76-77, 89*

Le Musée Royal Danois de l'Arsenal, Copenhague : *84*

Le Musée Maritime de Bergen : *86, 87*

Christian Levsen : Nachrichten und Bemerkungen über den algierischen Staat. Altona, 1798-1800 : *90-98*

Skillingsmagasinet (magazin norvégien populaire, 19ème siècle) : *101*